

Videndi renforce sa présence dans BskyB et Canal +

VIVENDI se renforce encore dans la télévision à péage en Europe. Un mois après son entrée dans le capital du bouquet de chaînes britanniques BskyB, contrôlé par Rupert Murdoch, le groupe français y augmente sa participation, à hauteur de 24,5 %. Vivendi se place clairement comme un interlocuteur obligé du magnat australo-américain. Par ailleurs, le groupe présidé par Jean-Marie Messier resserre son contrôle sur Canal +, en montant à 49 % dans le capital du groupe, pour n'en conserver à terme « que » 40 %. Pour l'heure, toute fusion pure et simple entre les deux géants de la télévision à péage en Europe, Canal+ et BskyB, semble écartée, mais des synergies dans la technologie et le multimédia sont déjà à l'étude.

Lire page 16

L'Amérique euphorique

L'ÉCONOMIE américaine est entrée dans son centième mois de croissance. Mais Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale américaine, a lancé jeudi 22 juillet une mise en garde contre l'optimisme excessif de ses concitoyens. Il a expliqué que, en créant trop d'emplois, les Etats-Unis risquent la surchauffe économique. Il craint notamment un retour de l'inflation, qui entraînerait une augmentation des taux, et le risque d'explosion de la « bulle financière » à Wall Street. Les deux phénomènes les plus nouveaux sont le rôle d'Internet dans la croissance et les retombées de cette dernière sur les catégories les plus défavorisées.

Lire page 2

Chine : l'homme invisible



LI HONGZHI

PANIQUE à Pékin devant le spectre des « sociétés secrètes ». Selon les autorités chinoises, la secte Fa Lun Gong avait infiltré l'appareil dirigeant. Le fondateur de la secte, Li Hongzhi, qui se disait invisible dans son enfance, dit détenir des pouvoirs surnaturels.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 724 - 7,50 F



L'argent des régions

- L'Etat versera 105 milliards de francs aux régions entre 2000 et 2006
- Le gouvernement réduit les investissements routiers au profit du rail
- Priorité à l'emploi et à l'environnement
- 16 milliards pour les universités
- Un entretien avec Dominique Voynet

LIONEL JOSPIN a réuni son gouvernement, vendredi 23 juillet à Arles (Bouches-du-Rhône), pour un Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) exceptionnel. Il devait

donner à cette occasion le coup d'envoi des contrats de plan pour la période 2000-2006. L'Etat consacra 105 milliards de francs aux régions pendant ces sept années. Sur ce total, 95,3 milliards sont

affectés. Les priorités affichées par le gouvernement sont l'emploi et l'environnement. « *Priorité à l'emploi, à la solidarité sociale et au développement durable* », telles sont les « *lignes de force* » des contrats de

plan, selon Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui explique, dans un entretien au Monde, la démarche du gouvernement.

Le budget le plus important reste celui des investissements routiers. Mais il baisse nettement par rapport à la période précédente : 20 milliards de francs au lieu de 27 milliards. En revanche, les crédits du rail augmentent sensiblement, de 1 milliard de francs à 3,5 milliards. L'éducation est le deuxième poste budgétaire, avec 16 milliards de francs. Il s'agit de lancer l'opération « *Universités du troisième millénaire* » conçue par Claude Allègre. Afin de réduire les écarts de traitement financier entre les régions, un coup de pouce budgétaire a été donné en faveur de l'Aquitaine, du Centre, de l'Île-de-France, des Pays de Loire, de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 14



Woodstock 99 à l'ombre d'un bombardier B-52

NEW YORK

de notre correspondante

La première chose que verront les 200 000 à 300 000 amateurs de rock attendus ce week-end pour le trentième anniversaire de Woodstock est un B-52. Non pas le groupe de rock du début des années 80 mais un bombardier, un vrai, comme ceux qui larguaient leurs bombes sur le Vietnam au moment où, en août 1969, un demi-million d'adeptes du « *Peace and Love* », embaumés de patchouli, dansaient dans la boue au son de Grateful Dead et Janis Joplin.

Le B-52 est en réalité une pièce de musée qui trône à l'entrée d'une base aérienne désaffectée, la base de Griffiss, à Rome dans l'Etat de New York, fermée par le Pentagone en 1993 comme solde de tout compte de la guerre froide. Hillary Clinton a fait une escale à l'ombre du B-52, il y a deux semaines, dans sa tournée de l'Etat qu'elle espère bientôt représenter au Sénat, mais on ne devrait pas l'y revoir ces jours-ci. C'est cette base qui accueille pendant trois jours, de vendredi 23 juillet à dimanche, Woodstock 99, un festival de rock et de rap au cours duquel se produiront une soixantaine de groupes. La comparaison

s'arrête là : des participants à l'air du temps, tout cette année est différent.

Sorte de B-52 du rock and roll, James Brown ouvrira le festival sur l'une des deux immenses scènes, mais il laissera rapidement la place à la jeune génération. Au lieu de Country Joe McDonald, Jimi Hendrix et Joan Baez, les fans auront droit cette fois-ci à Limp Bizkit, Ice Cube, Metallica et Kid Rock. L'improvisation du Woodstock de 1969 ne devrait pas être de mise : d'après le site officiel du festival sur Internet, Woodstock.com, chaque journée est minutée, ne serait-ce que pour ceux qui, faute de pouvoir se déplacer, choisiront la formule « *pay-per-view* » qui, pour 30 dollars par jour, permettra de regarder une retransmission vidéo en direct. Les organisateurs affirment avoir déjà vendu 200 000 billets et 50 000 de plus sont en vente à l'entrée, au prix de 180 dollars pour les trois jours (il y a trente ans, l'entrée coûtait 21 dollars, pour ceux qui avaient payé). Outre les 74 policiers de Rome, petite ville qui, pour l'instant, voit arriver la faune et son matériel de camping d'un assez bon œil, ravie de retrouver un peu d'activité après avoir perdu 5 000 emplois avec la fermeture de la base

aérienne, un millier de policiers et gardes de sécurité sont là pour assurer l'ordre. Rien ne devrait manquer au bien-être des fans de Woodstock 99, ni douches et toilettes portables, ni crème solaire et produits anti-moustiques dont les commerçants locaux ont fait provision, ni préservatifs dont l'association Planned Parenthood doit distribuer 41 000 unités, ni night-club monté sous un hangar, ni même téléphones portables : la société Cellular One a fait installer une tour de transmission pour que chacun puisse se servir de son portable sans que le réseau soit saturé.

Une autre édition de Woodstock avait été organisée en 1994, dans un autre endroit de l'Etat de New York - le concert original avait eu lieu à Bethel, à quelque 160 km de Rome - mais avait connu un succès mitigé. Le seul ancien de Woodstock 69 à se produire cette fois-ci est le batteur de Grateful Dead, Mickey Hart. A cinquante-cinq ans, il dirige un nouveau groupe, Planet Drum, et récuse toute nostalgie : autres temps, autres mœurs, dit-il philosophiquement.

Sylvie Kauffmann

ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET DE PARIBAS

RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BNP - PARIBAS

POINT DE VUE

Le Timor-Oriental est une question occidentale

par Antonio Tabucchi

« Le Comité Nobel norvégien a décidé d'attribuer le prix Nobel de la Paix pour 1996 à Carlos Filipe Ximenes Belo et à José Ramos Horta, ex aequo, pour leurs efforts en faveur d'une solution juste et pacifique dans le conflit du Timor-Oriental. En 1975, l'Indonésie a pris le contrôle du Timor-Oriental, début d'une oppression systématique de son peuple. Dans les années qui ont suivi, près d'un tiers de la population du Timor-Oriental est morte du fait de la famine, des épidémies, de la guerre et de la terreur instaurée. » (Extrait de la déclaration annonçant l'attribution du prix Nobel de la paix, Oslo, 11 novembre 1996.)

C'EST LA fait trois ans que l'attention de l'opinion publique du monde entier a été attirée sur ce que la diplomatie internationale appelle « *la question de Timor* », euphémisme employé pour désigner le génocide systématique mis en œuvre par l'Indonésie - un calcul approximatif évalue les victimes à quelque 250 000. Mais elle n'est pas encore, hélas !,

suffisamment informée. Ce génocide dure depuis vingt-quatre ans. Le témoignage qu'en a donné au New York Times le Père Leoneto Vieira do Rego, un religieux portugais qui a vécu trois années réfugié dans les montagnes du Timor-Oriental avant que la malaria l'oblige à se livrer aux Indonésiens en 1979, est assez éloquent : « *Les problèmes majeurs ont commencé au début de 1977, avec les bombardements massifs de toute l'île, semant la mort, la douleur et le désespoir. Puis sont venus des avions sophistiqués qui ont largué des bombes incendiaires. Toutes les cultures ont été détruites. Je peux témoigner personnellement, car j'allais de village en village, des gens y mouraient de faim et des massacres causés par les bombardements.* »

Lire la suite page 14

Antonio Tabucchi est écrivain. (Traduit de l'italien par François Maspéro.)



EN ROUTE VERS LE FUTUR

L'alerte d'Evangelisti

Grand Prix de l'imaginaire 1999, Valerio Evangelisti s'affirme comme l'un des meilleurs auteurs de science-fiction. Sa nouvelle *Sepultura* résume bien ses qualités : puissance d'évocation, technique du récit. La sinistre prison qu'il décrit dans un Brésil lointain dans le temps alerte sur les dangers des futurs moyens de répression. Valerio Evangelisti a un maître : Lovecraft. Notre cahier spécial



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les génies du christianisme

11. Lamennais et Renan

Félicité de Lamennais et Ernest Renan, enfants terribles du catholicisme cuvée XIX^e siècle, affrontent les idées nouvelles issues des Lumières. p. 12 et 13

HAUTE COUTURE

Nature sauvage

Crocodile retourné, lamelles de renard montées sur tissu, vison collé sur cuir, zibeline tricotée, tweed de plumes d'autruche..., la mode haute couture de l'hiver s'est mise à l'écoute de la nature sauvage. Peut-être l'effet millénariste ou la fin du monde prédicté par Paco Rabanne, qui présentait son dernier défilé. p. 22 et 23

TOUR DE FRANCE

Epuisement des Français

Deux équipes françaises, La Française des jeux et Cofidis, ont communiqué, jeudi 22 juillet, les hématocrites (taux de globules rouges dans le sang servant à la détection de l'érythropoïétine) minimum et maximum relevés chez leurs coureurs. Les résultats font apparaître un état de fatigue avancé. p. 20 et 21

International.....	2	Tableau de bord.....	16
France.....	6	Aujourd'hui.....	20
Société.....	8	Météorologie, jeux..	25
Carnet.....	10	Abonnements.....	25
Horizons.....	12	Culture.....	26
Entreprises.....	15	Guide culturel.....	28
Communication.....	16	Radio-Télévision.....	29

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 24 JUILLET 1999

ÉCONOMIE L'économie américaine est entrée dans son centième mois d'expansion ininterrompue, suscitant une euphorie sans précédent des marchés. En 1999, la

croissance pourrait dépasser 3,5 %, contre 2,5 % à 3 % initialement prévus. ● LE PRÉSIDENT DE LA FED, la banque centrale des Etats-Unis, a tempéré jeudi 22 juillet cet opti-

misme, mettant en garde contre les risques du trop-plein d'emplois et de la surconsommation des ménages, alors que l'endettement privé est excessif et qu'une « bulle » fi-

nanrière menace d'éclater à tout moment à Wall Street. ● L'INTERNET constitue désormais un élément essentiel de la création de valeurs, représentant 5 % du PIB américain

et un tiers de la croissance. ● CONTRAIREMENT à une idée longtemps entretenue, l'expansion économique profite aussi, partiellement, aux couches défavorisées.

les Etats-Unis créent beaucoup d'emplois mais risquent la surchauffe

Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a lancé une mise en garde, jeudi 22 juillet : l'augmentation de l'emploi est désormais plus rapide aux Etat-Unis que celle de la population active. D'où un risque de dérapage des salaires, de retour de l'inflation et d'augmentation des taux

ALORS QUE l'Europe ne sort pas du chômage, les Etats-Unis... créent trop d'emplois. Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan a indiqué, jeudi 22 juillet à Washington, qu'avec un taux de chômage aussi faible (4,3 % de la population active), l'économie américaine présentait des risques d'inflation qui nécessiteraient peut-être, après la hausse des taux d'intérêt intervenue le 30 juin, un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine. La Fed reste prête à « agir rapidement et de façon décisive si le rythme des coûts et des prix devait s'accélérer », a déclaré Alan Greenspan dans son rapport semi-annuel devant les députés de la commission bancaire du Congrès.

« Il ne fait guère de doute que si le nombre de demandeurs d'emplois continuait à baisser, des pressions à la hausse sur les salaires seraient inévitables », a indiqué Alan Greenspan. « De telles augmentations de coûts ont toujours été présages d'inflation dans le passé. Elles le seront sans doute aussi dans le futur, ce qui

menace notre expansion économique », a-t-il ajouté. Autrement dit, l'économie américaine cherche à ralentir en douceur, tandis que son expansion se prolonge bien au-delà de ce qu'attendaient les économistes. Alan Greenspan assure qu'il veut agir de manière « préventive » dès lors que la croissance américaine dépasse – comme c'est le cas actuellement – son ni-

veau potentiel. La Fed a fortement relevé ses prévisions de croissance du PIB américain à +3,5 % ou +3,75 % pour 1999, contre +2,5 % à +3 % lors des dernières projections de février.

L'augmentation de l'emploi est désormais plus rapide que celle de la population en âge de travailler : ce constat du président de la Fed est un signal d'alarme pour la stabi-

lité des prix. Pour l'instant, des gains de productivité exceptionnels permettent de limiter les risques : la valeur ajoutée par heure travaillée a rapidement progressé au cours des quatre dernières années et a été l'un des facteurs-clés de la surprenante prospérité américaine. Grâce aux nouvelles technologies, a dit Alan Greenspan jeudi, la croissance de la productivité américaine est aujourd'hui de +2,5 % en rythme annuel.

Du coup, avec une croissance annuelle tournant autour de +4 % depuis 1995, une inflation dormante à +2 % et un taux de chômage à un peu plus de 4 %, les Américains ont des raisons de croire à l'existence d'une nouvelle ère économique destinée à ne jamais s'arrêter. Les Etats-Unis viennent d'entrer dans leur centième mois (plus de huit ans) d'expansion ininterrompue. Si la machine risque de s'emballer, comme le souligne Alan Greenspan, c'est qu'un certain nombre de nuages se sont accumulés à l'horizon. Outre les tensions domes-

tiques sur le marché du travail, la reprise actuelle de la croissance mondiale fait remonter les prix des matières premières, à commencer par ceux du pétrole : cette remontée de prix se répercutera naturellement sur les produits américains.

BULLE FINANCIÈRE

Alan Greenspan se méfie de la confiance aveugle dans l'avenir exprimée par ses concitoyens. Le taux d'endettement des entreprises est au plus haut tandis que le taux d'épargne des ménages n'a jamais été aussi bas. Comme le disent les économistes de Paribas dans leur dernière lettre de conjoncture, « l'économie américaine continue à dépenser l'argent qu'elle n'a pas épargné »...

Comment modérer la demande intérieure sans bloquer l'ensemble de la machine économique ? Tel est le dilemme américain : l'endettement privé excessif provoque un creusement des déficits extérieurs et entretient, à Wall Street, une bulle financière qui risque à tout

moment d'éclater. Une nouvelle fois, Alan Greenspan a exprimé son inquiétude, jeudi à Washington. « De toute évidence, si on pouvait trouver un moyen de prévenir ou de dégonfler l'émergence de bulles, on ne s'en porterait que mieux », a souligné le patron de la Fed, en ajoutant que le niveau des actions pouvait atteindre des « niveaux intenables » si les progrès de la productivité américaine ralentissaient brutalement.

Les Etats-Unis redoutent un retrait des capitaux étrangers lorsque la croissance accélèrera dans le reste du monde et en particulier au Japon. Alan Greenspan a suggéré, jeudi, que les flux de capitaux vers les Etats-Unis « risquaient d'être difficiles à soutenir ». Ce phénomène entraînerait une chute du dollar et de Wall Street, ainsi qu'un fort ralentissement de la demande interne américaine, ce qui menacerait la reprise dans le reste du monde.

Lucas Delattre

Internet pèse désormais autant que l'automobile

EN 2006, quasiment la moitié de la force de travail américaine sera employée directement ou indirectement dans les technologies de l'information : en dressant ce constat il y a quelques jours, le département du commerce américain a provoqué une prise de conscience. Les produits et services liés à l'informatique et aux nouveaux réseaux de communication numérique sont devenus un enjeu macro-économique de toute première importance.

Internet n'est pas un phénomène de mode. C'est désormais un secteur à part entière qui crée autant de valeur aux Etats-Unis que l'automobile, l'énergie ou les télécommunications au sens classique. Quelque 1,2 million d'emplois et 300 milliards de dollars (285 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, tel est le poids aujourd'hui de l'« économie Internet », selon une récente étude de l'université du Texas (commandée par l'entreprise Cisco Systems), qui porte sur les entreprises actives dans ce secteur, des fabricants d'ordinateurs au commerce électronique en passant par les services « en ligne » ou les fabricants de fibres optiques...

Avec 64 millions d'internautes, les Etats-Unis représentent la première population « connectée » du monde. Tous les aspects de la vie sont bouleversés par l'arrivée des nouveaux réseaux de communication : près de 400 000 Américains ont rempli leur déclaration de revenus 1998 sur Internet, dont l'arrivée est comparable à la diffusion de l'électricité dans les années 1880 ou du téléphone après la première guerre mondiale. Dans son discours au Congrès, jeudi 22 juillet, Alan Greenspan a manifesté son étonnement devant « une période d'innovation technologique qui n'arrive peut-être que tous les cinquante ou cent ans ».

IMMENSES RESSOURCES

Si Internet a aujourd'hui un tel poids économique, cela représente seulement 5 % du PIB américain (une proportion comparable à celle qu'on retrouve en France), mais ce secteur est porteur d'immenses ressources pour l'avenir. Déjà, le département du commerce estime qu'un tiers de la croissance depuis 1995 découle des nouvelles technologies de l'information. Même si le commerce électronique ne représente encore qu'1 % des ventes de détail aux Etats-Unis, il est appelé à se développer rapidement (on estime que son volume double tous les ans). « Le commerce via Internet a connu une progression au-delà de ce que tout le monde attendait et deviendra le principal moteur de l'économie américaine au siècle

prochain », déclarait voilà quelques jours le secrétaire au commerce, William Daley, en présentant le deuxième rapport annuel sur les technologies de l'information.

Autour d'Internet et des réseaux numériques, une nouvelle économie se met en place depuis environ cinq ans. On n'est plus dans le monde de l'industrie manufacturière, mais dans un contexte où la valeur se concentre autour de l'information, de la propriété intellectuelle, des banques de données, etc. Dans cette nouvelle économie, il n'y a plus de distance entre le producteur et le consommateur. C'est un monde de « consommation de masse individualisée », où les goûts et les tendances de chaque consommateur sont analysés et pris en compte avant même d'avoir été formulés.

Il s'agit également d'une économie où, comme l'a souligné Alan Greenspan à Washington jeudi, « le délai d'acquisition des équipements a été réduit de manière spectaculaire et permet aux entreprises de s'adapter rapidement aux évolutions de la demande du marché ». Toutes les décisions économiques se prennent désormais en temps réel. Grâce à la nouvelle capacité de jugement des entreprises sur l'évolution du marché, une utilisation plus efficace du capital est possible : une part de moins en moins importante des ressources est affectée, par exemple, à l'entretien des stocks.

Par ailleurs, la hiérarchie traditionnelle au sein des entreprises est remise en cause par le droit d'expression de chaque salarié à travers le courrier électronique, même s'il reste à prouver que le philosophe Francis Fukuyama a raison lorsqu'il écrit (*Le Monde* du 17 juin) que « la révolution des technologies de l'information donne plus de pouvoir aux individus et hâte la démocratisation à mille degrés divers ». L'« économie Internet » est enfin une économie dominée par le court terme : la durée de vie d'une entreprise aux Etats-Unis est tombée à quatre ans en moyenne, contre treize ans il y a quelques années, et un jeune Américain de trente ans a déjà changé plusieurs fois d'emploi au cours de son parcours professionnel...

La forte diminution des prix des équipements et les progrès de productivité exceptionnels enregistrés dans ce secteur modifient la nature même de l'économie américaine, et les économistes, tout comme l'administration américaine, cherchent encore des instruments de mesure adéquats pour aborder avec le plus de précision possible l'ampleur du phénomène.

L. D.

Que faire des surplus budgétaires : réduire les impôts ou améliorer les retraites ?

WASHINGTON

de notre correspondant

En ces temps de canicule estivale, le débat politique s'est déplacé aux Etats-Unis sur le plan économique et social. La semaine dernière, les républicains ont adopté une réforme de la santé, à laquelle le président Clinton a promis d'opposer son veto. Jeudi 22 juillet, le jour même où le président de la Fed présentait au Congrès son rapport semestriel (*lire ci-dessus*), la Chambre des représentants a voté un projet de réduction des impôts de 792 milliards de dollars (environ 790 milliards d'euros) sur dix ans, ce qui représente la baisse la plus massive depuis celle décidée par le président Reagan en 1981.

Ce texte, qui a toutes les chances d'être bloqué par Bill Clinton, a été adopté à une courte majorité après que les dirigeants du Grand Old Party eurent fait usage de toutes les pressions et cajoleries imaginables pour calmer une révolte intestine. Ils veulent en effet utiliser l'argument – populaire sous Ronald Reagan – d'une baisse de la pression fiscale, dans la perspective de l'élection présidentielle de novembre 2000.

« Il n'y a aucun risque à rendre leur argent aux Américains », a expliqué Dennis Hastert, le *speaker* (président) de la Chambre. Il a toutefois été

contraint d'assouplir quelque peu son projet initial, pour éviter la révolte d'une douzaine de modérés au sein de son parti, qui risquaient de faire capoter le vote. Ainsi la réduction de la pression fiscale est plus modeste que prévu – 792 milliards au lieu de 864 – et celle de l'impôt sur le revenu (10 % sur dix ans) conditionnée par un reflux concomitant de la dette publique. Les autres mesures concement en particulier la taxe sur les plus-values des individus et des entreprises (le taux maximal passera de 15 % à 10 %) et l'impôt sur les successions, qui devrait être graduellement aboli.

UNE SIMPLE QUESTION D'ARITHMÉTIQUE

Bill Clinton est également partisan d'une baisse d'impôts. Qui ne l'est pas dans le contexte américain actuel ! Mais le président en a une vision très différente. Dans sa conférence de presse, mercredi, il a mis en garde contre la surenchère de l'opposition, se présentant comme le défenseur des intérêts bien compris du pays. Fixant le plafond maximum de cette réduction à 300 milliards de dollars, il estime que la priorité doit aller au remboursement de la dette publique, au financement de l'éducation, de l'environnement et de la défense, mais surtout aux dépenses de santé des personnes âgées (Medicare) et aux retraites. Des

Les riches s'enrichissent, les pauvres aussi (un peu moins)

NEW YORK

de notre correspondante

Il est rare que l'ouverture d'une succursale de banque dans une grande ville ait l'honneur des gazettes. Mais la portée symbolique de celle qu'a inaugurée la semaine dernière la European American Bank dans le South Bronx, à New York, se devait d'être saluée : elle illustre la renaissance d'un quartier ravagé par la récession et la criminalité que les présidents Carter et Reagan visionnèrent en leur temps comme l'on se rend sur les lieux d'un cataclysme.

Pendant longtemps, les habitants du South Bronx, Noirs et Hispaniques dans leur immense majorité, n'ont eu ni banque ni supermarché : aucune entreprise de services ne voulait s'installer dans des quartiers à haut risque. En 1999, comme Harlem, le South Bronx commence à reprendre les apparences d'une vie normale. Encouragés par la baisse de la criminalité et l'augmentation du pouvoir d'achat des habitants, les commerçants reviennent petit à petit – et, aujourd'hui, la banque.

Ce cycle de croissance américain des années 90, affirmaient les incrédules, ne devait profiter qu'aux riches : les statistiques ont longtemps accrédité la thèse d'une expansion qui creuse irrémédiablement le fossé des inégalités et d'un sous-prolétariat de laissés pour compte qui ne pouvaient trouver le salut que dans des emplois précaires de *burger-flippers*, ceux qui enveloppent les hamburgers pour un salaire de misère dans les chaînes de restauration rapide. Mais, au bout de huit ans, les

couches sociales défavorisées, notamment au sein de la population noire, commencent à bénéficier, elles aussi, de la prospérité : le taux de chômage chez les Noirs est à son plus bas niveau depuis vingt-cinq ans, et le revenu moyen par ménage y est à son plus haut niveau.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Le facteur essentiel de l'amélioration de la situation des couches sociales les plus basses est, évidemment, le rythme des créations d'emplois, qui a permis à l'économie américaine de parvenir, en moyenne nationale, au plein-emploi, avec un taux de chômage de 4,3 %. Dans les régions les plus dynamiques, ce plein-emploi a même tourné à la pénurie de main-d'œuvre, à tel point que les employeurs doivent déployer des trésors d'ingéniosité pour recruter. Le *Wall Street Journal* citait récemment l'anecdote de grands hôtels de Dallas qui, ayant appris l'arrivée d'un contingent de réfugiés kosovars dans la région, se sont empressés d'inonder les centres de réfugiés de corbeilles de petits gâteaux et de T-shirts pour les inciter à leur adresser ces employés potentiels... La montée en puissance des Hispaniques, que les politiciens se mettent soudain à courtiser avec enthousiasme dans des Etats comme le Texas ou la Californie, est l'un des signes visibles des transformations provoquées par la croissance économique.

La situation des catégories les plus défavorisées au sein de la population noire est plus délicate, car

arguments auxquels sont sensibles les millions d'électeurs âgés qui avaient voté Clinton en 1996.

Deux conceptions de la gestion de l'économie américaine s'opposent. Les républicains veulent stimuler la consommation et réduire le rôle de l'Etat, sans trop se préoccuper du poids de la dette publique. Bill Clinton, lui, veut assainir les finances, montrer un profil plus social tout en insistant sur les ravages que les couches sombres demandées par les républicains auront sur le fonctionnement de l'Etat.

Débarrassé des stigmates du Monicagate et des risques que faisait peser sur sa présidence la guerre du Kosovo, M. Clinton n'a jamais été aussi à l'aise que sur les questions économiques et sociales. Tout cela n'est pas bien sorcier, ce n'est qu'une simple question d'arithmétique, a-t-il ironisé lors de sa conférence de presse. Et sait qu'il sera jugé sur sa politique économique, toujours très populaire, conduite en coopération étroite avec le républicain Alan Greenspan, auquel il a rendu un vibrant hommage. Ce dernier lui a rendu la politesse, déclarant aux représentants qu'il était plus important de payer les dettes de l'Etat que de baisser les impôts.

Patrice de Beer

Certes, le taux de chômage des jeunes Noirs est encore près du double de celui des jeunes Blancs, mais l'écart se réduit.

Cette dynamique est d'autant plus intéressante qu'elle intervient à un moment où les politiques de « discrimination positive » (*affirmative action*), imposées par les pouvoirs publics pour tenter de lutter contre la discrimination raciale par des traitements préférentiels, marquent le pas ou sont même parfois abandonnées. Ce sont donc la plupart du temps les forces du marché qui ont pris la relève.

Personne, cependant, ne crie victoire. Le président Clinton vient d'ailleurs de faire une grande tournée des régions déshéritées à travers les Etats-Unis, du delta du Mississippi aux Appalaches, que le boom économique a survolées sans s'y arrêter. Depuis plusieurs années, Bill Clinton met aussi l'accent sur l'éducation, qu'il considère comme la clé du futur.

La révolution de l'Internet (*lire ci-contre*) se révèle, à cet égard, à double tranchant : fabuleux instrument de propagation du savoir, l'Internet est aussi un facteur d'inégalité, notamment raciale. Un rapport du département américain du commerce, publié le 8 juillet, montre que, si 32,4 % des ménages blancs utilisaient l'Internet l'an dernier, ce chiffre n'était que de 11,7 % au sein de la population noire. Cet écart, qui s'est creusé depuis un an, est d'ampleur comparable entre les ménages blancs (d'origine européenne) et hispaniques.

Sylvie Kauffmann

Nathan Chtcharansky veut mettre fin à la politique de discrimination à Jérusalem

La proposition du ministre de l'intérieur israélien, favorable aux Palestiniens, vise à assurer l'unité de la ville

Pour « maintenir l'unité de Jérusalem », le nouveau ministre de l'intérieur israélien, Nathan Chtcharansky, ambitionne d'améliorer les condi-

tions de vie des Palestiniens de la partie orientale arabe de la ville, pour les traiter à égalité avec les juifs. M. Chtcharansky veut d'abord

mettre fin à une pratique discriminatoire en matière de droit de résidence et faciliter leurs démarches administratives.

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Assurer l'égalité entre les administrés et réduire le caractère arbitraire des décisions prises par les fonctionnaires semblent être les lignes directrices de la politique du nouveau ministre de l'intérieur, Nathan Chtcharansky, ancien défenseur des droits de l'homme en Union soviétique. Mardi 20 juillet, alors qu'il visitait l'antenne de son ministère, situé dans la partie orientale de la ville, M. Chtcharansky annonçait son intention de mettre fin à la politique consistant à retirer leur carte de résident aux Palestiniens de Jérusalem-Est ayant quitté la ville depuis sept ans et parallèlement d'améliorer les conditions d'accueil des administrés.

« Le moment est venu de modifier certains aspects de notre politique. (...) Nous ne pouvons pas maintenir l'unité de Jérusalem si nous n'assurons pas un égal accès de tous les habitants de la ville à ses services. Or je dois admettre avec regret que le ministère de l'intérieur (à Jérusalem-Est) est en mauvais état. » Un euphémisme... Le ministre, arrivé sur les lieux à

7 heures, a échangé quelques mots avec des Palestiniens, dont certains faisaient la queue dans la rue depuis cinq heures ; manège quotidien, lié à la multiplication des démarches administratives et à l'inadaptation des locaux.

DÉSAPPROBATION DU SHASS

Si cette déclaration était suivie d'effet, M. Chtcharansky prendrait le contre-pied de la politique menée par ses prédécesseurs depuis 1995, date à partir de laquelle le ministère a fait une lecture très stricte de la loi, supprimant leur carte de résident aux Palestiniens qui, en raison du manque de logements à Jérusalem, ont déménagé à Bethléem ou à Ramallah – à un quart d'heure de voiture de la ville sainte – et, a fortiori, à ceux partis travailler à l'étranger. Cette mesure les privait d'un certain nombre de droits sociaux, dont la sécurité sociale. D'après l'association humanitaire israélienne Betselem, 788 Palestiniens se sont vu retirer leur carte en 1998.

Bien entendu, les propos de M. Chtcharansky ont suscité espoir chez les uns et inquiétude chez les autres. D'un côté, Hanane

Achraoui, membre du Parlement palestinien, qui a accueilli favorablement la nouvelle, espère que les autorités israéliennes iront au-delà et rendront leur carte à tous ceux à qui elle a été confisquée. De l'autre, Elie Suissa, ministre de l'intérieur du précédent gouvernement israélien et député du Shass, considère que cette proposition « irresponsable » pourrait mettre en danger le statut des juifs à Jérusalem.

Le deuxième volet de la nouvelle politique du ministère de l'intérieur concerne plutôt la population immigrée russe. A l'origine du débat, qui s'est déroulé le 21 juillet à la Knesset, un arrêté d'expulsion, pour le moment suspendu, prononcé en début de semaine à l'encontre d'un Russe ayant reçu la citoyenneté israélienne alors qu'il ne serait pas juif (selon les normes du rabinat). Ce fut l'occasion pour M. Chtcharansky d'indiquer que la procédure d'expulsion des personnes ayant frauduleusement acquis la citoyenneté israélienne ne devrait plus être du ressort du seul ministère de l'intérieur. Favorable à la mise en place d'une instance juri-

dique, il a suggéré, en attendant, de créer une commission *ad hoc*, présidée par un juge à la retraite, lequel tiendrait compte des conclusions d'enquête des officiers d'état civil, mais aussi de considérations sociales et personnelles, jusqu'à maintenant ignorées.

Ces déclarations ne sont sans doute pas dénuées d'arrière-pensées politiques. Elles permettent à M. Chtcharansky d'asseoir son pouvoir et de renforcer sa position au sein de la coalition gouvernementale, fragilisée, depuis une dizaine de jours, par le départ de deux de ses députés, qui ont créé une nouvelle formation politique dénommée Demain. Il s'agit de deux des six parlementaires que comptait Israël-BeAlya, au lendemain des élections. Après avoir menacé de quitter le gouvernement, considérant cette scission politique comme une manœuvre orchestrée par certains députés d'Israël uni, la coalition du premier ministre Ehoud Barak, Nathan Chtcharansky a finalement préféré marquer son territoire, si durement acquis au cours de la campagne électorale. – (Intérim.)

Le PKK menace l'Etat turc de « représailles »

Les séparatistes kurdes attendent une réaction de Berlin à l'arrestation par Ankara de Cevat Soysal, qui bénéficiait du droit d'asile en Allemagne

LE PARTI des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste kurde) a menacé l'Etat turc de « représailles », jeudi 22 juillet, après l'arrestation par la Turquie d'un de ses responsables, Cevat Soysal, dans un communiqué du conseil de commandement diffusé par l'agence pro-kurde DEM reçue à Istanbul. « Les actes internationaux de piraterie et de terrorisme donnent à notre parti le droit d'user de représailles. Si rien n'est fait pour arrêter ces actes commis par la Turquie, ce droit légitime va sans doute être utilisé », précise le communiqué. Le gouvernement turc a annoncé mercredi l'arrestation en Europe de celui qu'il présente comme le numéro deux du PKK. Cevat Soysal, qui est âgé de trente-sept ans, aurait été repéré lors d'un voyage (sans doute en Moldavie), puis arrêté et ramené en Turquie par les services de renseignement turcs.

Le PKK avait démenti mercredi que Cevat Soysal soit un cadre de haut rang et affirmé qu'il avait été livré aux autorités turques par la Moldavie. « Nous attendons de l'Allemagne qu'elle assume ses responsabilités concernant Cevat Soy-

sal, qui bénéficiait du droit d'asile politique », ajoute le communiqué. La Turquie a en effet annoncé que M. Soysal était porteur d'un document de voyage allemand. Les autorités allemandes ont confirmé qu'il avait reçu l'asile politique en Allemagne en 1985 et y avait vécu depuis.

Le premier ministre turc, Bülent Ecevit, a affirmé jeudi que « ni la Moldavie ni aucun autre pays » n'étaient impliqués dans cette affaire. A Ankara, le procureur de la Cour de sûreté de l'Etat (DGM), Nuh Mete Yuksek, a annoncé que Cevat Soysal serait jugé en fonction des articles 168 et 125 du code pénal turc pour, respectivement, « formation de bande armée » et « atteinte à l'intégrité territoriale de la Turquie ».

Le chef du PKK, Abdullah Öcalan, condamné le 29 juin par la justice turque à la peine capitale pour trahison et séparatisme, avait été arrêté le 15 février au Kenya et ramené en Turquie par des agents des services de renseignement turcs. Son arrestation avait entraîné plusieurs attentats à Istanbul et dans d'autres villes de Turquie. – (AFP Reuters.)

La fracture économique et sociale s'accroît entre le Mezzogiorno et le nord de l'Italie

ROME

de notre correspondant

Le phénomène n'est pas nouveau. Voilà des décennies que l'on parle de l'écart entre le Nord et le Sud, entre l'Italie qui progresse et le Mezzogiorno toujours à la traîne. Un pays coupé en deux. Et pourtant ce n'est pas d'aujourd'hui que les différents gouvernements ont tenté de réduire le différentiel entre les deux parties de la nation.

Au cours des dernières années, le Sud avait tenté de résister, de recoller au Centre et au Nord grâce à différentes mesures d'assistance, de dégrèvements fiscaux, de soutien à l'implantation d'entreprises. Malgré tout, la fracture risque de nouveau de se creuser cette année et l'an prochain en dépit d'une légère récupération en 1998, selon le dernier rapport de la Svimez (Associazione per lo sviluppo dell'industria nel Mezzogiorno).

L'écart de croissance s'élargira et le taux de chômage progressera au Sud, prévoit le rapport. Si 36 000 emplois ont été créés en 1998, 617 000 au total ont été per-

due au cours des sept dernières années et le taux de chômage est passé de 16,3 % en 1992 à 22,8 % l'an dernier. Il devrait atteindre 23,3 % en 1999, alors que la moyenne nationale est de 12,1 %. Ce qui signifie que six chômeurs sur dix vivent dans le Sud. Dans certaines régions, comme la Campanie, la proportion atteint 24,4 %, voire 25,2 % en Sicile et 29 % en Calabre. Dans les provinces de Palerme et de Naples, 29 % de la population est sans emploi (soit 311 000 personnes dans celle de Naples).

EXODE DES JEUNES

Lors de sa visite dans cette cité méridionale la semaine dernière, Massimo D'Alema a dû affronter la colère de la foule, qui a proféré des insultes et lancé des pierres en direction de la voiture du président du conseil. C'était la première fois que le chef du gouvernement italien faisait l'objet de manifestations hostiles depuis qu'il est arrivé au pouvoir, en octobre 1998. Il a néanmoins rencontré une délégation

des protestataires et a annoncé que 400 000 milliards de lires (206 milliards d'euros) de fonds nationaux et européens seraient débouqués au cours des six ou sept prochaines années pour tenter de remédier à la situation.

L'exode des jeunes vers le Nord a repris l'an dernier, passant de 42 000 à 88 000. Ce n'est pas encore le phénomène de masse de l'après-guerre, où la moyenne annuelle était de 240 000 émigrés, ce qui avait conduit au départ près de 4 millions de désœuvrés entre 1952 et 1974. Mais c'est le triple par rapport à la moyenne des années 80, et ce renversement de tendance inquiète les autorités, d'autant qu'il s'agit d'un phénomène qui affecte aussi les diplômés. Près d'un jeune sur trois (29,1 %) ne trouve pas de travail dans le Sud, alors que, pour le reste de l'Italie, le pourcentage est seulement de 11,9 %.

Ce déséquilibre entre le Sud et le Nord se retrouve bien évidemment dans la carte de la pauvreté que vient d'établir l'Institut national de la statistique (Istat) pour 1998. Cet

organisme estime que, sur les 7,4 millions d'Italiens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 1,5 million de lires mensuel (760 euros), 5 millions d'entre eux se trouvent dans le Mezzogiorno, soit 65 %. Au total, l'Italie compte un peu plus de 3 millions d'individus ayant un revenu mensuel d'un peu moins d'un million de lires

(510 euros), soit 950 000 familles, parmi lesquelles le quart (23,2 %) réside dans le Sud. Il s'agit bien évidemment de familles nombreuses.

La situation ne s'est pas dégradée par rapport à 1997. Il y a même eu une très légère amélioration. Il reste néanmoins une large inégalité territoriale de la pauvreté,

puisque sur les 11,8 % de pauvres ou relativement pauvres vivant en Italie (un Italien sur huit), les deux tiers résident dans le bas de la botte. Et rien n'indique que la situation va s'améliorer rapidement. Au contraire, si l'on en juge par les prévisions de la Svimez.

Michel Bôle-Richard

Des scandales fragilisent la coalition gouvernementale en Slovaquie

PRAGUE

de notre correspondant

L'été a bien mal commencé à Bratislava. Alors que tout annonçait des vacances plutôt paisibles, une avalanche d'affaires et de revers politiques a jeté la zizanie au sein de la coalition au pouvoir depuis neuf mois. Le cabinet de Mikulas Dzurinda, pourtant conforté par l'élection à la présidence, en mai, de Rudolf Schuster, le candidat de la majorité, est fragilisé par ses querelles intestines et les pressions de l'opposition. Car l'ex-premier ministre national-populiste Vladimir Meciar, dopé par son excellent résultat à la présidentielle (42 % des voix), ne ménage pas ses coups : il a promis à ses électeurs des législatives anticipées pour l'an 2000.

M. Dzurinda, qui a fait de la « démocratisation » une priorité de sa politique, a maladroitement lancé un boomerang. Début juin, deux de ses collaborateurs ont été accusés de tentative de corruption lors d'un appel d'offres pour l'attribution du troisième réseau de téléphone mobile. L'affaire a embarrassé M. Dzurinda, qui avait promis la transparence pour se démarquer de l'équipe précédente. Le ministre des transports et des communications, Gabriel Palacka, économiste et chrétien-démocrate comme le chef du gouvernement, a annulé l'appel d'offres et attribué la licence aux sociétés qui exploitent

les deux réseaux actuels. Cette décision, jugée antilibérale et néfaste pour le consommateur, a été critiquée par une partie de la coalition, relançant les allégations de clientélisme contre M. Palacka, déjà épinglé sur d'autres dossiers.

COÛTEUSE RÉVISION

Alors que le scandale se développait, une autre « bombe » a éclaté. La société Nafta Gbely, symbole criant du « système Meciar » (l'entreprise fut privatisée pour une bouchée de pain par un de ses proches, pourvoyeur de fonds de son Mouvement pour une Slovaquie démocratique – HZDS), a été rachetée au nez et à la barbe du gouvernement par une entreprise américaine, Cinergy Corp. Le premier ministre voulait faire de la révision de la privatisation de Nafta Gbely un exemple de la sortie du « meciarisme », en évitant à la fois une renationalisation brutale qui aurait pu effrayer les investisseurs étrangers et une trop grande générosité envers l'entrepreneur corrompu. Mais il a trop cherché à satisfaire les intérêts de chacun : les différents acteurs du dossier ont eu raison de la patience du propriétaire de Nafta Gbely et l'Etat a perdu plusieurs centaines de millions de couronnes.

Puis, comme un malheur ne vient jamais seul, la Cour constitutionnelle a désavoué M. Dzurinda à propos d'une autre promesse élec-

torale, le jugement des délits commis par le cabinet de M. Meciar. La Cour a estimé anticonstitutionnelle la décision du premier ministre, alors président par intérim, d'annuler une amnistie de son prédécesseur. Celle-ci visait à soustraire à la justice le ministre de l'intérieur, Gustav Krajci, accusé d'avoir saboté la tenue en 1997 d'un référendum sur l'OTAN, et le chef des services secrets Ivan Lexa, soupçonné d'avoir organisé en 1995 l'enlèvement du fils de Michal Kovac, premier président slovaque et rival de M. Meciar. Le HZDS a immédiatement exigé la libération de M. Lexa, obtenant, mardi 20 juillet, la fin de sa détention provisoire. Ainsi que l'arrêt des poursuites contre les « victimes de procès politiques » et leur retour sur les bancs du Parlement. Il a reçu le soutien inespéré du ministre de la justice, le chrétien-démocrate Jan Carnogursky et rival de M. Dzurinda.

Selon un analyste, l'absence de procès de M. Krajci et M. Lexa « entamerait sérieusement la confiance de la population, qui a rejeté le "meciarisme" à deux reprises ». La désaffection envers le cabinet Dzurinda pourrait être d'autant plus rapide que la situation sociale se détériore : le chômage atteint presque 20 % et les mesures d'austérité renchérissent le coût de la vie.

Martin Plichta

0.66F LA MINUTE TTC VERS LES ETATS-UNIS

0.78F LA MINUTE TTC VERS LE CANADA

0.98F LA MINUTE TTC VERS L'AUSTRALIE

1.29F LA MINUTE TTC VERS NOUVELLE-ZELANDE

A CE PRIX, TU PEUX MEME TE PAYER DE NOUVEAUX JEANS!

DES APPELS a L'ETRANGER a TARIF REDUIT

GENIAL!

0.75F LA MINUTE TTC VERS LA BELGIQUE

0.80F LA MINUTE TTC VERS L'ALLEMAGNE

1.99F LA MINUTE TTC VERS HONG KONG

DES APPELS INTERNATIONAUX A PRIX BAS

0.51F LA MINUTE TTC VERS LA SUISSE

APPELS A TARIF FIXE - 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

One.Tel vous offre des tarifs téléphoniques internationaux très bas chez vous ou au bureau, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Pas besoin de pré-payer ni de changer d'opérateur téléphonique. Inscrivez-vous en appelant le 0 801 00 16 18 entre 8h30 et 20h30 du lundi au vendredi, ou entre 10h00 et 18h00 le samedi et dimanche. Une fois inscrit, il vous suffit de composer votre code One.Tel avant le numéro international de votre choix. Rien de plus simple.

COMPPOSEZ LE CODE ET ECONOMISEZ

COMPPOSEZ LE CODE - 00 - CODE PAYS - CODE LOCAL - NUMERO LOCAL

One.Tel
100% Télécoms

Pas de pré-paiement Pas de changement d'opérateur Pas de frais minimum mensuels

0 801 00 16 18

1.70F LA MINUTE TTC VERS ISRAEL

0.67F LA MINUTE TTC VERS LES PAYS-BAS

0.67F LA MINUTE TTC VERS LA SUÈDE

0.46F LA MINUTE TTC VERS LE ROYAUME-UNI

Non disponible depuis ou vers les GSM français portables. Les tarifs sont corrects au moment de la publication et peuvent changer à tout moment. TVA incluse.

Israël précise ses termes pour les négociations avec Damas

JÉRUSALEM. Le porte-parole d'Ehoud Barak a annoncé, jeudi 22 juillet, qu'Israël est prêt à reprendre les négociations avec la Syrie « là où elles furent interrompues ». Mais il n'y a pas eu d'accord préalable avec Damas pour la reprise des négociations, a-t-il souligné, précisant qu'il les prévoit aussi difficiles qu'une « descente des rapides ». Ehoud Barak devait rencontrer ce week-end le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le président égyptien Hosni Moubarak, pour la deuxième fois en un mois. Jeudi, le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a menacé Israël de nouveaux attentats, face aux efforts de responsables israéliens et de l'Autorité palestinienne pour relancer le processus de paix. « On entendra bientôt parler à nouveau de nos hauts faits », affirme un communiqué faxé aux médias signé par le bras armé du Hamas, le groupe Ezzedine al-Kassem. — (AFP)

Démilitarisation difficile au Kosovo

PRISTINA. Les commandements de la force internationale de paix au Kosovo (KFOR) et de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont reporté, jeudi 22 juillet, une réunion conjointe sur l'état de la démilitarisation de l'UCK. La KFOR a rendu publiques deux « infractions » (possession d'armes lourdes et port d'uniformes) aux accords de démilitarisation, commises la veille par des groupes se réclamant de l'UCK. Celle-ci avait jusqu'à mercredi minuit pour déposer toutes ses armes lourdes et 30 % de ses armes de petit calibre. D'autre part, la signature, prévue jeudi, d'un accord entre Serbes et Albanais à Kosovska Mitrovica, au nord du Kosovo, a été reportée à samedi « en raison de problèmes techniques », a annoncé l'administrateur de l'ONU pour cette région, Sir Martin Garrod. L'accord vise à garantir la circulation des personnes et la protection des biens dans la ville divisée entre Serbes et Albanais. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **BANGLADESH** : quatre enfants ont été tués et 200 personnes blessées, jeudi 22 juillet, par un séisme qui a frappé l'île de Maheshkhali, dans la baie du Bengale. Le nombre de victimes aurait pu être plus élevé si les habitants de l'île n'avaient pas décidé de dormir à la belle étoile après les premières secousses. — (AFP)

■ **RUSSIE** : Grigori Pasko va demander l'annulation de sa condamnation à trois ans de prison pour « abus de pouvoir » par un tribunal militaire, qui l'a fait sortir libre après vingt mois de détention. Ses avocats hésitent à faire appel et ne savent pas encore quel recours adopter, mais Pasko a annoncé qu'il était prêt à porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. — (AFP)

■ **IRAN** : le président iranien Mohammad Khatami est toujours déterminé à mettre en œuvre son programme de réformes, a déclaré, jeudi 22 juillet, l'un de ses principaux lieutenants, le ministre de l'intérieur Abdolvahed Moossavi-Lari, qui a implicitement mis en cause les groupes extrémistes opposés au changement. — (AFP)

■ **OMC** : le Néo-Zélandais Mike Moore et le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi ont été officiellement nommés, jeudi 22 juillet, à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a annoncé le président du conseil général de l'Organisation, le Tanzanien Ali Mchumo. — (AFP)

FMI et OCDE prévoient une forte reprise de la Corée du Sud

PARIS. Après une récession de 5,8 % en 1998, la Corée du Sud devrait renouer avec une croissance de plus de 6 % en 1999, prévoient le FMI et l'OCDE. Mais les réformes pour transformer ce redémarrage spectaculaire en reprise durable doivent être poursuivies, selon les institutions. Dans son rapport annuel sur la Corée publié jeudi 22 juillet, l'OCDE table sur un rebond de 6,5 % en 1999 et de 5,5 % en 2000. La veille, le FMI avait fortement révisé à la hausse ses estimations, tablant dorénavant sur un taux de croissance de 6 à 7 % cette année (au lieu de 2 % précédemment), et de 5 à 6 % l'an prochain. La Corée peut se targuer d'un « remarquable succès » dans sa lutte contre les effets de la crise de 1997, affirme l'OCDE. Mais le redémarrage repose beaucoup sur des facteurs conjoncturels (reconstitution des stocks, baisse des taux d'intérêt) et ne doit pas masquer la nécessité de réformes structurelles, selon l'OCDE.

Le régime chinois juge avoir décapité « une force politique » d'opposition

Pékin a sommé les membres du PCC de rompre avec la secte Fa Lun Gong pour revenir au marxisme-léninisme

Les autorités chinoises ont lancé une intensive opération de dénonciation de la secte Fa Lun Gong accusée d'avoir formé « une force poli-

tique » au sein même du régime. Selon le gouvernement, des milliers d'adeptes du mouvement, retenus dans deux stades de la capitale,

ont été relâchés et reconduits chez eux. Mais des interpellations étaient encore notées vendredi 23 juillet près du siège du parti à Pékin.

LE PARTI COMMUNISTE chinois a expliqué, vendredi 23 juillet, sa décision d'interdire la secte Fa Lun Gong par un spectaculaire aveu de sa propre faiblesse en reconnaissant qu'un nombre non négligeable de ses membres avaient embrassé la cause du mouvement mystique. Le leader de la secte, Li Hongzhi, qui vit à New York, « a réussi à faire du Fa Lun Gong une organisation nationale qui a infiltré certaines des organisations du Parti et du gouvernement, il a même tenté de créer une force politique pour contester le Parti et le gouvernement », a écrit le *Quotidien du peuple*, l'organe du PCC, dans un éditorial publié en première page. La secte, qui revendique 80 millions de membres en Chine (chiffre mis en doute par les autorités) a été décrétée jeudi « organisation illégale » par le ministère des affaires civiles, tandis que les membres du Parti communiste ont été mis en demeure de rompre avec elle et d'en revenir au marxisme-léninisme et à l'athéisme, selon les termes d'une



Le spectre des « sociétés secrètes » et de la subversion

LE CARACTÈRE loufoque des élucubrations mystiques inspirant les millions de membres de la secte Fa Lun Gong, œuvre du « grand maître » exilé Li Hongzhi, pourrait prêter à sourire; et, accessoirement, le ton de panique du régime de Pé-

ANALYSE

De tout temps, les Chinois ont éprouvé le besoin de se rassembler au sein d'organisations échappant au contrôle du pouvoir

kin devant l'émergence de ce phénomène pourrait susciter l'étonnement : comment un gouvernement communiste bientôt cinquantenaire, qui s'était vanté d'avoir éradiqué les superstitions « féodales » au profit d'un scientisme pesant, peut-il se sentir menacé par un « gourou » de quarante-huit ans au charlatanisme fumeux, qui affirme avoir eu la révélation de ses pouvoirs surnaturels quand, à l'âge de huit ans, le fait d'être devenu « invisible » lui permit de remporter haut la main des parties de cache-cache avec ses camarades de classe ?

Cet extraordinaire développement, survenant alors que la République populaire de Chine s'apprête à célébrer son demi-siècle d'existence, tient à deux faits essentiels : la place cruciale des « sociétés secrètes » dans l'histoire politique de la

Chine et la conscience, plus aiguë qu'il n'y paraît, de la fragilité de son règne qu'a finalement acquise un parti qui se dit encore aujourd'hui « communiste », après avoir très largement procédé à la décommunisation du pays.

Le comportement des adeptes de ce mouvement est en lui-même une forte indication de sa référence historique essentielle : les sociétés secrètes. Les observateurs ont été frappés, durant leurs apparitions publiques, par le degré d'organisation des membres du Fa Lun Gong, soudés par une véritable loi du silence. D'un petit geste, ils refusent de répondre aux questions, respectant à la lettre une apparente consigne de mutisme collectif. Dès qu'un curieux tente de capter une conversation, des responsables aux aguets font les causers étourdis.

REFUGE

De tout temps, les Chinois ont éprouvé le besoin de se rassembler au sein d'organisations échappant au contrôle du pouvoir, y trouvant souvent un refuge contre l'arbitraire d'Etat. Les « sociétés secrètes » font partie intégrante de la société chinoise depuis la fondation de l'empire il y a vingt-deux siècles. Alternativement, elles ont servi au Trône céleste de rouage supplétif de pouvoir, lui apportant leur forte implantation sociale, ou, pour la même raison, de levier organisationnel aux vagues de fond le jetant à bas, quand il avait perdu « le mandat céleste ». Ainsi s'en sont allés

circulaire du comité central du PCC. Les cas les plus graves, ajoute la circulaire, seront sanctionnés conformément à la loi. L'organe central du Parti communiste (dont les effectifs ne dépassent pas 60 millions) souligne que cette affaire l'oblige à engager « une sérieuse lutte idéologique et politique » dont l'enjeu porte sur « les croyances fondamentales du Parti, le fondement idéologique de la cause, l'unité du peuple chinois ainsi que l'avenir du Parti et de l'Etat ». Tous les médias participent à une offensive de propagande intensive contre le Fa Lun Gong.

A New York, le fondateur de la secte (laquelle récuse cette appellation) a déclaré à l'AFP craindre pour ses disciples et redouter « un bain de sang » comparable à la tragédie de Tiananmen en 1989. Le gouvernement américain s'est dit « troublé » par l'interdit chinois à l'encontre de pratiques mystiques « pacifiques » et a appelé Pékin à respecter ses engagements en matière de liberté religieuse. — (AFP, AP)

bien des monarques, voire des dynasties, rejetés par le peuple pour leur excès d'autocratie.

Ce qui, en la circonstance, explique l'effroi qui vient de saisir les autorités chinoises à constater que des millions de Chinois communiaient, derrière d'anodines gesticulations de gymnastique, dans un discours de rigorisme moral qui n'est pas sans évoquer la « révolution culturelle » : dénonciation des valeurs matérielles, culte du sacrifice personnel, refus des logiques économiques, réfutation de la science (médicale en particulier : Li Hongzhi incite ses fidèles à se priver de tout médicament)... De là à soupçonner qu'il nourrissait en son sein un parti virtuel d'opposition et à tenter de l'arracher à ses propres entrailles, le gouvernement chinois a eu l'impression de n'avoir que trop hésité depuis trois mois. A plusieurs reprises, les membres du Fan Lun Gong sont allés jusqu'à occuper des locaux d'organes gouvernementaux pour contraindre les autorités à les reconnaître. En outre, de discrets contacts avaient été pris auprès de la secte par des membres de l'opposition politique, interdite en dépit du fait que celle-ci se réclame, elle, de la démocratie à l'occidentale. De quoi convaincre les maîtres de Pékin que ce crypto-taoïsme de pacotille était bel et bien une hydre au moins aussi dangereuse que, voici dix ans, l'insurrection pacifique de Tiananmen.

Frédéric Bobin
et Francis Deron

Chorégraphie irréprochable pour la visite du président Chirac au Togo

LOMÉ

de notre envoyé spécial

La fanfare de la garde républicaine togolaise a l'habitude de jouer *La Marseillaise*. Pas un couac ! Elle est aussi, bien sûr, rompue à l'hymne togolais. Jacques Chirac, arrivé jeudi 22 juillet au Togo, deuxième étape de sa tournée africaine, a été accueilli à sa descente d'avion par le général Gnassingbé Eyadema. Après une revue de la garde républicaine locale en tenue d'apparat – pantalon rouge, vareuse verte, képi rouge à plume – deux hommes ont salué ministres, officiers supérieurs, notables divers, chefs traditionnels en grande tenue, groupes folkloriques et... jeunes touristes européens, sortis de leurs hôtels à la hâte, à la demande des autorités togolaises.

REVUE DE MUSIC-HALL

Il y avait aussi Charles Debash, l'ancien doyen de la faculté de droit d'Aix-en-Provence, visible au milieu des membres du gouvernement : c'est un ami et un conseiller précieux du président Eyadema. Il fut aussi l'un des observateurs des deux derniers scrutins présidentiels (1993 et 1998) à avoir déclaré que ceux-ci s'étaient déroulés dans de bonnes conditions. Celui de 1993 fut violemment contesté par l'opposition. Quant au suivant, le décompte des bulletins fut interrompu par un général togolais, alors que les résultats penchaient en faveur d'un autre candidat. Gnassingbé Eyadema fut donc réélu haut la main avec 52,13 % des suffrages. Quelques centaines de Togolais,

« spontanément » massés sur la route à la sortie de l'aéroport, pour l'essentiel des employés du port autonome de Lomé, portaient des T-shirts blancs au sigle de leur entreprise, l'une des seules à dégager assez de bénéfices pour satisfaire certaines fantaisies des caciques du pouvoir. Mais de foule dense sur le parcours présidentiel, point. Les portraits des deux chefs d'Etat se serrant la main étaient pourtant omniprésents, avec un texte simple : « *Vive la coopération franco-togolaise* ». De larges banderoles bleu, blanc, rouge coupaient la route à quatre voies : « *Vive la France immortelle* », « *Vive l'amitié entre le président Eyadema et le président Chirac* ».

Restait encore le plus inattendu, l'accueil officiel dans la grande salle du Palais des congrès. Quelque deux mille personnes, surtout des jeunes en T-shirts de différentes couleurs, y dansaient au rythme de plusieurs orchestres, sur des chorégraphies étudiées, soutenant de la voix le chanteur officiel. Les deux présidents descendirent les marches menant à la scène, comme des meneuses de revue au music-hall. Puis Gnassingbé Eyadema a remis à Jacques Chirac les insignes de grand-croix de l'ordre national du Mono (un fleuve local), la plus haute distinction togolaise. Une nouvelle *Marseillaise* a retenti, reprise à pleins poumons par une salle qui en connaissait mieux les paroles qu'une classe d'écoliers français.

Jacques Chirac a dû expliquer alors pourquoi il ne sacrifiait pas à la règle de la réciprocité : « *Il y a*

bien longtemps que le président Eyadema (au pouvoir sans interruption depuis 1967) a été fait grand-croix de l'ordre national de la Légion d'honneur, par Georges Pompidou, en signe d'amitié de la France. » Le côté gauche de la salle agit de petits drapeaux français, le côté droit de petits emblèmes togolais, tandis que de grands drapeaux des deux pays convergent vers la scène.

RAPPORT ACCABLANT

Dans son allocution, Gnassingbé Eyadema dit à Jacques Chirac qu'il le considère comme l'un des fidèles héritiers du général de Gaulle et rappelle au « fondateur du RPR », à la tête duquel il fut porté « avec 96 % des voix », son « discours historique d'Egletons, le 5 décembre 1976 ». Des téléphones portables sonnent aux quatre coins de la salle. Imperturbable, le président Eyadema lit son discours. Tout y passe : la fin de la guerre froide ; l'Afrique devenue un champ vierge où se développent les guerres ; le discours prononcé à Londres par Charles de Gaulle, le 1^{er} mars 1941, mariant la France à la liberté. Il conclut en formant le voeu que Jacques Chirac continue « d'assurer le rôle de messenger et d'interprète de l'Afrique auprès des grandes puissances ». « *Alléluia* », chante un chœur d'étudiants.

Jacques Chirac s'adresse d'abord aux jeunes, qui, en dépit des nombreux problèmes, doivent avoir « confiance dans l'avenir, confiance en l'Afrique ». Il explique que ses plaidoyers ne seront entendus que s'ils s'appuient sur des réalités, sur « les efforts consentis par les Afri-

cains eux-mêmes pour créer les conditions du progrès, pour se donner la stabilité politique, pour renforcer la cohésion nationale, pour assurer le respect des droits de l'homme, pour rétablir une saine justice, ainsi qu'une saine et rigoureuse gestion des affaires publiques. Ce sont les préalables nécessaires au développement, au commerce et à l'investissement », a-t-il estimé.

Ce tableau idyllique exigeait encore la remise aux deux présidents du *Livre universel des droits de l'homme* (sic). Le ministre de la jeunesse et des sports présente à la salle un groupe de jeunes Français et un groupe de jeunes Togolais. Une jeune Française remet l'ouvrage au président Eyadema, tandis qu'un jeune Togolais le donne à Jacques Chirac. Le ministre rappelle que « le président Eyadema a fait de l'année 1999-2000 l'année des droits de l'homme ». C'est en tout cas celle au cours de laquelle Amnesty internationale a publié un rapport accablant, « Togo, Etat de terreur », accusant le régime d'abus assimilables à des crimes contre l'humanité. C'est aussi l'année où la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a publié un autre rapport qualifiant le Togo de « *semi-démocratie en trompe-l'œil* ». La Ligue pour la défense des droits de l'homme au Bénin (un voisin du Togo) vient aussi de publier une enquête confirmant que des pêcheurs béninois ont bien trouvé des cadavres sur le littoral du Bénin et en ont vu une « *centaine d'autres dérivant au large* ».

Frédéric Fritscher

REPUBLIQUE DU SENEGAL

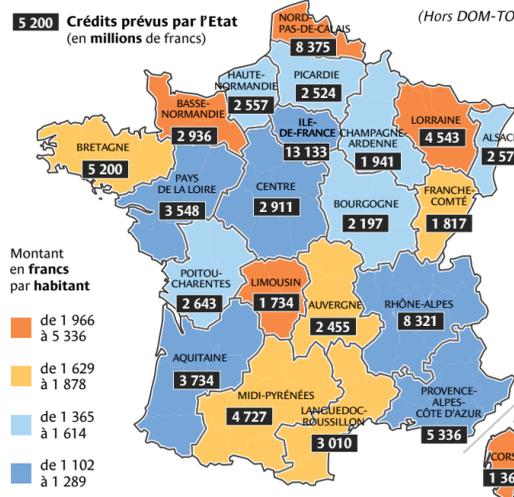
Ministère de l'Éducation Nationale (PAES)
AGETIP

Réimpression de Manuels scolaires

Date : 23 Juillet 1999 - Crédit No : 2473-SE - AAO No : 212/A3

- 1** Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un Crédit de l'Association Internationale de Développement en différentes monnaies, pour financer le coût du Deuxième Projet de Développement des Ressources Humaines (PDRH2) –Éducation V. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Crédit sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché de réimpression de manuels scolaires.
- 2** L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP), agissant pour le compte du Ministère de l'Éducation Nationale, invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réimpression en un lot unique, de 1.880.000 manuels scolaires destinés à l'Enseignement Élémentaire.
- 3** Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'AGETIP, à l'adresse suivante : AGETIP, Avenue Djily Mbaye x Béranger Ferraud, BP. 143, Dakar (Sénégal), Tel : (221) 839.02.02, Fax : 821.04.78.
- 4** Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite adressée au service mentionné ci-dessus et moyennant le paiement d'une somme non-remboursable de trente mille (30.000) CFA ou de son équivalent en toute autre monnaie librement convertible.
- 5** Les clauses des Instructions aux Soumissionnaire et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type de la Banque Mondiale, Acquisition de Manuels Scolaires, Janvier 1994, modifié en 1995 et Novembre 1996, publié par la Banque Mondiale.
- 6** Les entreprises nationales qualifiées peuvent bénéficier d'une marge de préférence lors de l'évaluation des offres, en respect des dispositions des Directives sur la Passation des Marchés financés par les crédits de l'IDA et de l'Accord de Crédit de Développement No. 2473-SE.
- 7** Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 07 SEPTEMBRE 1999 à 15 heures, et accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à 17.000.000 de CFA ou son équivalent en toute autre monnaie librement convertible.
- 8** Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 07 Septembre 1999 à 15 heures 10 minutes, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Pour tenter de corriger les inégalités



La répartition des crédits engagés par l'Etat dans le cadre des contrats de plan avec les régions doit s'effectuer en deux étapes. La première représente une enveloppe de 95,3 milliards de francs. Cette distribution entre régions s'opère suivant des critères tenant au potentiel fiscal, au taux de chômage et à l'emploi. La fourchette des écarts entre les régions passe, selon la volonté du gouvernement, de 1 à 2 contre 1 à 3 lors des précédents contrats, en dehors du cas particulier de la Corse et sans tenir compte des 10 milliards supplémentaires prévus pour la deuxième étape.

Changement de priorité pour les universités

IL ARRIVE au ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, de lancer des chantiers en suggérant que l'intendance suivra. Les 15 milliards de francs (2,29 milliards d'euros) apportés par l'Etat pour le financement du plan de développement des universités du troisième millénaire (U3M), suffiront-ils à lui donner raison ?

Intégré, pour les sept prochaines années, aux contrats de plan Etat-région, le plan U3M se poursuivra en fait sur au moins deux contrats. Pour la première période, le gouvernement s'était engagé sur un budget égal à celui consacré en 1990 au développement universitaire : 42 milliards de francs (6,40 milliards d'euros) pour le plan U2000. Les présidents d'université avaient, de leur côté, estimé les besoins à 45 milliards (6,86 milliards d'euros). Aussi, même si Claude Allègre peut se targuer d'une augmentation de 16 % de la part de l'Etat par rapport au précédent contrat, le complément qu'il pourrait obtenir d'ici septembre et, surtout, la contribution des régions seront déterminants. Les régions ont toutefois prévenu qu'elles n'étaient pas prêtes à financer les travaux de sécurité. Les chantiers, à la charge de l'Etat, seront étalés sur deux périodes.

LA MATIÈRE GRISE AVANT LE BÉTON

Destiné à redessiner durablement le paysage universitaire, U3M s'intéresse davantage à la matière grise qu'au béton. Une rupture nette par rapport à l'esprit d'U2000, dont Claude Allègre fut l'un des concepteurs. A l'époque, il s'agissait de faire face à l'afflux massif d'étudiants, grâce à la construction d'universités et à l'implantation d'antennes universitaires dans des villes tenues en marge de l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, la donne a changé. D'ici 2007, l'enseignement supérieur devrait perdre 100 000 étudiants.

L'heure est donc à la rationalisation et à la gestion qualitative. Pour y parvenir, M. Allègre a défini quelques principes, qu'il entendait retrouver dans les projets concoctés sous la houlette des préfets et des recteurs. Tout d'abord, la mise en cohérence de la carte des for-

mations à bac+2 (BTS, IUT, classes préparatoires et premiers cycles universitaires). Le ministre s'est déjà prononcé contre la création de nouveaux IUT dans les grandes villes. Il souhaite aussi voir le développement de 70 sites accueillant des plate-formes technologiques associant les PME. Des universités de technologie compléteront l'offre de formation sur le territoire. En matière de recherche, des pôles thématiques vont être créés, tandis que la constitution de réseaux, appuyés sur les nouvelles technologies, devra favoriser la coopération entre universités. Un effort prioritaire doit aussi être porté sur l'amélioration de la vie étudiante (équipements sportifs, bibliothèques...) ; un quart du budget d'U3M y sera consacré et les régions devraient largement abonder les fonds dans ce domaine. Enfin, des constructions sont prévues (notamment à Toulouse, Amiens, Rouen, Besançon et Montpellier) tandis que les locaux datant des années 60 et 70 seront rénovés.

A Paris et en Ile-de-France, l'Etat critique du patrimoine, conjugué à une croissance démographique atypique (+ 10 000 étudiants attendus dans les dix prochaines années), rend nécessaire un plan de rattrapage. La région fut la grande absente du plan U2000 ; cette fois, elle obtient près d'un quart du budget total. La Ville de Paris pourrait, de son côté, fournir des terrains. Les présidents d'université de Paris ont estimé à 15 milliards de francs (2,29 milliards d'euros) sur dix ans la somme nécessaire aux besoins d'extension et de rénovation.

M. Allègre a souhaité avoir un œil sur l'ensemble des projets. Au printemps, il a multiplié les réunions avec les préfets, les recteurs et les présidents de région. Le ministre souhaitait convaincre ses interlocuteurs du bien fondé du plan U3M. Or estime un acteur impliqué dans les discussions, « U3M a été plus difficile à vendre aux collectivités locales qu'U2000 ». La réponse financière des régions sera connue à l'automne. On saura alors si toute l'intendance a suivi.

Stéphanie Le Bars

Région par région, les mesures du CIADT

COMME pour les précédents comités interministériels d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), le gouvernement devait présenter, vendredi 23 juillet, une série de mesures territoriales, en complément des crédits pour les contrats de plan. Ces annonces, plus ou moins ciblées géographiquement, sont justifiées, selon le gouvernement, par la volonté d'enclencher de « grands projets territoriaux » et de soutenir des régions en difficulté (Aquitaine et Nord - Pas-de-Calais) ainsi que la reconversion de bassins industriels. Il peut s'agir, suivant les cas, d'une simple mise à l'étude, d'une confirmation d'une opération proposée lors des précédents CIADT ou d'une décision définitive.

● **Alsace.** Le gouvernement souhaite adopter le « plan triennal » de la ville de Strasbourg et décide de s'engager à hauteur de 254 millions de francs (37,35 millions d'euros) pour soutenir la vocation européenne de la capitale alsacienne. Ce contrat prévoit les opérations suivantes pour la période 2000-2003 : rénovation de l'aéroport d'Entzheim, amélioration de l'accès routier, soutien au projet tram-train et lancement de programmes culturels de « niveau international ».

● **Aquitaine.** La région bénéficie de mesures particulières afin de pallier une situation économique et sociale jugée « fragilisée ». Des centres de recherche en informatique et sur la sécurité sanitaire des végétaux seront créés à Bordeaux ; un pôle de services pour l'aéronautique sera soutenu dès 1999 ; l'Institut européen de chimie et de biologie de Bordeaux recevra un soutien de 18 millions de francs (2,74 millions d'euros). Dans le domaine des transports, le choix du tracé du futur TGV Aquitaine sera effectué avant la fin de l'année avec la priorité donnée à la partie Bordeaux-Angoulême. La charte de place portuaire de Bordeaux est approuvée. En outre, l'Etat soutient la constitution d'un pôle de la préhistoire en Dordogne et d'un institut du thermalisme à Dax. Il engage la préparation d'un programme de diversification et de redynamisation économique des bassins de Lacq-Orthez et Pau (suppressions d'emplois au sein d'Elf), ainsi que de Tonneins-Marmande (fermeture de l'usine de la Seita).

● **Bretagne.** A Morlaix, frappée également par la restructuration de la Seita, un programme de 23 millions de francs (3,51 millions d'euros) sera consacré en 1999 à la création d'un pôle de services dans les nouvelles technologies de l'information.

● **Midi-Pyrénées.** Pour favoriser la reconversion du bassin minier et textile de Castres-Mazamet, le CIADT prévoit de renforcer le pôle des technologies de l'information, de développer les filières universitaires et d'améliorer les dessertes routières dans le cadre du contrat de plan. Un programme pour la reconversion du Tarn sera entériné lors du prochain CIADT.

● **Franche-Comté.** L'agglomération de Besançon, confrontée à des restructurations dans le domaine du textile et de l'habillement, obtient la création d'un fonds de soutien (18 millions de francs, 2,74 millions d'euros) et d'un centre des entreprises microtechniques, la mise en place d'un fonds de capital-risque, la création d'une agence d'urbanisme et une aide au commerce de centre-ville.

● Languedoc-Roussillon.

Comme convenu lors du précédent CIADT, 48 millions de francs (7,32 millions d'euros) seront mobilisés par l'Etat sur trois ans pour permettre la création d'un parc technologique à Alès, le développement touristique et l'aide aux projets de l'agglomération. L'aménagement de la desserte ferroviaire et de la route Alès-Nîmes figurera dans le contrat de plan.

● **Limousin.** A Tulle, pour pallier les effets de la restructuration de GIAT Industries, la création d'un pôle de compétences sur la filière bois est mise à l'étude. Le gouverne-

ment décidera avant la fin de l'année. ● **Rhône-Alpes.** Le gouvernement « décide d'approfondir les études d'un contournement autoroutier de Lyon par l'Ouest ». Il choisit d'améliorer la liaison entre Lyon et Roanne par la réalisation d'une autoroute concédée entre La Tour-de-Salvagny et Balbigny, et d'une 2 x 2 voies entre Balbigny et Roanne. Après la restructuration de GIAT Industries, le CIADT décide de favoriser la création à Roanne d'un centre de ressources dans les télécommunications et d'un centre d'innovation pour le textile et l'habillement, et de soutenir, à Saint-Etienne, le développement d'un pôle optique et vision. Le gouvernement « prend acte » du projet de développement du lac du Bourget, confirme le principe d'un contrat de bassin et suggère d'inscrire les premières actions au contrat de plan. Les plus ambitieuses seront étudiées.

Le Mont-Saint-Michel désensablé

Le Mont-Saint-Michel va à nouveau se retrouver les pieds dans l'eau. Le gouvernement veut rétablir son « caractère maritime » en participant, à hauteur de 288 millions de francs (43,9 millions d'euros), au budget de 650 millions de francs prévu pour le désensablage d'un des premiers sites touristiques de France (pour de 3 millions de visiteurs par an). Une convention interrégionale spécifique déterminera le montage de l'opération, qui prévoit, selon le syndicat mixte chargé du dossier, la suppression de toute voiture à proximité du site. Une aire de stationnement de 3 000 places devrait être aménagée à deux kilomètres. Elle sera reliée au Mont-Saint-Michel par une navette. Pour ralentir l'ensablement de la baie, des aménagements hydrauliques devront être réalisés (Le Monde du 25 novembre 1998). La décision de désensabler la baie autour de l'abbaye millénaire avait été prise en 1994 par le gouvernement d'Edouard Balladur et confirmée ensuite par Lionel Jospin.

Le barrage de Chambonchard abandonné

L'Etat abandonne la construction du barrage de Chambonchard et va débloquer 705 millions de francs (107,47 millions d'euros) sur sept ans pour un « plan Loire grandeur nature ». Celui-ci prévoit la réduction des risques d'inondation, « l'amélioration de la gestion des ressources en eau, la mise en valeur du patrimoine », ainsi que « le redressement de la situation dégradée de l'estuaire ». La décision du gouvernement concernant ce projet de barrage donnera satisfaction aux Verts et, normalement, mettra fin à dix années de tergiversations. C'est Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, qui avait relancé en 1992 le projet de construction du barrage de Chambonchard sur le Cher. Le plan Loire signé par l'Etat en 1994 avait confirmé cette opération, déclarée d'utilité publique en 1996. Mais Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, déclarait à l'Assemblée nationale en mai 1998 que « l'utilité du barrage apparaît moins évidente ». Sa position l'a emporté.

● **Mesures transversales.** L'Etat va consacrer 2 milliards de francs (304,90 millions d'euros), entre 2000 et 2006, à l'aménagement de la route Centre Europe-Atlantique, qui relie Genève à La Rochelle. Ce programme viendra en complément des contrats de plan. Une « démarche nationale d'accompagnement de la mutation » des anciens bassins miniers sera entreprise pour assurer leur « requalification environnementale » et économique ; un premier projet de développement durable sera conduit en Lorraine.

Luc Bronner et Béatrice Jérôme

La politique des transports est infléchie au profit du rail

POUR les transports, les crédits de l'Etat devraient se monter à 30,6 milliards de francs (4,66 milliards d'euros). C'est le premier budget des contrats de plan qui reste marqué par la prédominance des routes : l'enveloppe est cependant réduite à 20,5 milliards de francs contre 27 milliards de francs sur la précédente période. Mais cette baisse s'explique aussi par la non-consommation des crédits du précédent contrat : seuls 83 % avaient été utilisés. Le rail bénéficie d'un soutien sensible, en passant de 1 à 3,5 milliards de francs.

En inversant sensiblement la tendance dans le rapport rail-route, le gouvernement reconnaît la nécessité d'un rééquilibrage des programmes d'investissement. Sans minorer le rôle joué par la route, le « tout-routier » n'est pas viable à terme, que ce soit dans les grandes agglomérations, les corridors des vallées alpines, pyrénéennes ou le littoral. La catastrophe du tunnel du Mont-Blanc au mois de mars l'a démontré tragiquement : la vallée de la Maurienne a atteint un seuil de saturation de trafics et de nuisances. Le projet de la liaison en ferroutage (les camions sur les wagons) entre Lyon et Turin, certes très onéreux (près de 50 milliards de francs), pourrait ainsi être relancé lors du prochain sommet franco-italien prévu en septembre.

Si le budget rail paraît encore

bien équilibré, un certain nombre de décisions, notamment celles concernant les TGV, seront financées hors du contrat de plan. Ainsi, dans les mesures concernant l'Aquitaine, le gouvernement a confirmé que « la décision concernant le choix des fuseaux du futur TGV-Aquitaine sera opérée avant la fin de l'année et qu'une priorité est accordée à la réalisation d'une première phase du TGV-Aquitaine entre Bordeaux et Angoulême ».

Si le budget rail paraît encore bien équilibré, un certain nombre de décisions, notamment celles concernant les TGV, seront financées hors du contrat de plan

Pour le développement du fret, enjeu d'intérêt général pour lequel un objectif de doublement du trafic ferroviaire d'ici à dix ans a été avancé par le ministre de l'équipement, des transports et du logement Jean-Claude Gayssot, l'aménagement de l'axe vers l'Italie

(Dijon - Ambérieu-en-Bugey - Modane) est acquis. Le gouvernement a confirmé qu'une modernisation significative de la ligne serait entreprise dans le cadre du contrat de plan Etat-région sur la période 2000-2006. La SNCF a aussi ses propres procédures contractuelles avec les régions qui permettent de mettre en œuvre des projets.

Les choix du gouvernement ne satisfèrent, à coup sûr, que partiellement les desiderata de la SNCF qui ne manque pas de projets : modernisation des gares, pôles multimodaux, renouvellement du matériel roulant, suppression des passages à niveau dangereux, desserte des ports, itinéraires de contournements ou de déstassement ou tout simplement résorption des points bruyants !

La SNCF a besoin de crédits : pour désengorger le réseau et permettre le développement des différents trafics (fret, TER, grandes lignes) sur les axes les plus chargés et dans les nœuds ferroviaires les plus encombrés. En outre, d'autres projets de développement pourraient voir le jour en fonction des besoins recensés par la SNCF et ceux exprimés par les collectivités territoriales. Mais avec ce contrat de plan, un petit pas semble avoir été franchi pour les transports collectifs.

François Bostnavar

Envolez vous vers Dublin pour seulement.

Contactez Aer Lingus tél: 01 55 38 38 42, Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages. Aer Lingus

*TAXES COMPRISSES. TARIF A/R, VALIDITÉ JUSQU'AU 31 AOÛT 1999. ACHAT AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DÉPART. VOIR CONDITIONS SPECIALES. VOL DÉPART PARIS AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 24 JUILLET 1999

ADMINISTRATION Plusieurs mois d'attente sont nécessaires dans certaines préfectures pour obtenir la délivrance d'une carte nationale d'identité (CNI). Des deman-

deurs ont dû retarder leur départ en vacances pour cette raison. ● CETTE SITUATION s'explique par l'afflux de demandes provoqué par la décision gouvernementale d'ins-

taurer la gratuité de la CNI en septembre 1998. ● LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR a dû décaler des fonds d'urgence pour accélérer le traitement des demandes mais l'ad-

ministration prévoit que le phénomène va durer. ● DANS LE NORD, où la crise atteint son paroxysme, soixante mille dossiers restent en instance. ● LE GOUVERNEMENT bri-

tannique est mis en cause pour l'important retard pris dans le traitement, désormais privatisé, des demandes de passeports effectuées par un demi-million de personnes.

L'afflux de demandes de cartes d'identité submerge les préfectures

La décision gouvernementale d'instaurer la gratuité de ce document a provoqué un « effet d'aubaine ». Trois millions de cartes ont été demandées depuis janvier et les délais d'attente atteignent parfois plusieurs mois, compromettant certains départs en vacances

« EN DÉCEMBRE, débordés, nous avons perdu pied. » La métaphore marine décrit le raz de marée qui a submergé la préfecture de la Gironde après l'explosion des demandes de renouvellement de carte d'identité. Loïc Albertini, directeur de la réglementation et des libertés, égrène les statistiques bordelaises comme autant de preuves du désastre : 82 959 demandes entre septembre 1998 et mai 1999, contre 33 219 pendant toute l'année précédente. Ces chiffres laissent derrière eux un paysage de désolation : services noyés sous la paperasse et usagers excédés, contraints de patienter des mois, parfois de retarder leur départ en vacances.

La cause de cet afflux n'a rien de mystérieux. Sur les graphiques, le pic débute en septembre 1998, date de la décision gouvernementale de supprimer le droit de timbre de 160 francs sur les cartes nationales d'identité (CNI). Un petit cadeau fiscal décidé à la va-vite, un geste populaire et bon marché, l'Etat ne perdant que 600 millions de francs dans l'affaire. Mais la mesure a provoqué un embouteillage tel que les bonnes intentions se sont retournées contre leurs auteurs. Alors qu'en 1997 environ quatre millions de cartes avaient été délivrées, le cap des trois millions a déjà été

franchi pour les six premiers mois de 1999, d'après le premier bilan du ministère de l'intérieur. D'ici au mois de décembre, le chiffre pourrait atteindre sept millions.

« Les gens ont cru que la gratuité ne serait que temporaire », avance-t-on dans les préfectures pour expliquer cet engouement subit. Dès le premier mois de l'application de la mesure, les Français en quête de carte d'identité se sont rués sur les guichets.

ATTENTE FORCÉE

Mais, au bout de la file d'attente, point de personnel supplémentaire pour traiter les dossiers. Sans compter qu'il n'existe que deux centres de fabrication de la carte plastifiée et informatisée, généralisée en 1995, à Lognes (Seine-et-Marne) et à Limoges (Haute-Vienne). Très vite, les demandes se sont empilées et les services se sont trouvés dans l'impossibilité de tenir les délais. Pour éviter cette attente forcée, encore aggravée à l'approche des vacances, les voyageurs les plus pressés se sont rabattus sur les passeports, qui sont établis dans la journée à Paris, et en moins d'une semaine en province, mais coûtent 400 francs en timbres fiscaux. Mauvais calcul pour les usagers attirés par la gratuité, et pour

les préfectures, qui maudissent encore l'« effet passeport ».

A Paris, la situation est aujourd'hui redevenue normale. Grâce au renfort de 70 vacataires, le délai de dix jours est respecté dans toutes les antennes de police.

Voyageurs, vos papiers !

Le défaut de carte nationale d'identité (CNI) peut compromettre les vacances. Ainsi il est impossible de prendre l'avion pour un vol intérieur avec une carte périmée. Seul un passeport, même périmé depuis moins de dix ans, peut faire l'affaire. La CNI suffit pour tous les pays de l'Union européenne, la plupart des autres pays d'Europe, ainsi que la Turquie, la Tunisie et le Maroc. Pour n'importe quelle autre destination, un passeport en cours de validité sera exigé, revêtu, dans certains cas, d'un visa.

Pour un enfant partant à l'étranger sans ses parents, une autorisation de sortie de territoire, voire un passeport personnel, est nécessaire, même s'il est accompagné de personnes de sa famille ou d'amis. Pour les parents qui partent avec leur enfant, le plus simple est de l'inscrire sur leur propre passeport. Les pièces exigibles diffèrent d'un pays à l'autre. Aussi est-il prudent de s'informer auprès du consulat ou de l'ambassade du pays de destination.

Quelques poches de résistance persistent en province. Le délai de trois semaines, jugé « normal », paraît encore utopique dans les préfectures du Nord, du Pas-de-Calais ou du Gard, où il faut patienter entre quatre et cinq mois pour obtenir le précieux document. Les préfectures

ragent contre cet « effet d'aubaine » que personne ne semblait avoir prévu. Leurs hauts fonctionnaires tentent d'analyser les motivations du demandeur moyen.

Certains citoyens souhaiteraient remplacer leur vieille carte frippée

bertée à la préfecture de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Certaines préfectures vont jusqu'à soupçonner la bonne foi de nombreuses déclarations de perte ou de vol. Dans tous les cas, le pouvoir d'attraction de ce banal document administratif a été sous-estimé.

« La gratuité, décidée rapidement et de manière unilatérale par le ministère des finances, n'a pas été précédée d'une étude d'impact, souligne Yannick Blanc, conseiller technique au ministère de l'intérieur. Dans les préfectures, il y a les effectifs pour ce qu'on a à faire, mais pas plus. » Comme prix de la générosité gouvernementale, le ministère de l'intérieur a dû débloquer 6,5 millions de francs (990 919 euros) en urgence au mois de janvier, répartis dans les préfectures selon le nombre de dossiers en attente. Mais quand ces crédits sont arrivés, en avril ou en mars dans le meilleur des cas, les retards s'étaient tellement accumulés qu'il était déjà trop tard.

AMBIANCE DE RAS-LE-BOL

Dans la plupart des préfectures, on a dû débaucher des employés d'autres services, recruter des vacataires, travailler le samedi matin et, bien sûr, verser des indemnités d'heures supplémentaires, dans

une ambiance de ras-le-bol qui en a mené plus d'une au bord de la grève. Circule même dans les couloirs du ministère une anecdote qui décrit un préfet en personne mettant la main à la pâte.

« On nous affirmé que ça ne durerait pas. Alors on a fait du bricolage. Résultat, nous offrons un service public vraiment dégradé », proteste Patrick Martin, responsable du secteur du personnel administratif à la CFDT. Pour l'instant, le nombre de demandes ne fléchit pas. « C'est un phénomène de fond qui va durer plusieurs années », analyse Jean-François Kraft, directeur de la police générale à la préfecture de police de Paris. Si l'hypothèse se vérifie, il faudra bien faire face de manière un peu plus ordonnée. Dans ce dessein, le ministère de l'intérieur vient de confier une mission « urgente » à l'inspection générale de l'administration « en vue de faire des propositions d'organisation au niveau national ». Mais, pour l'heure, les syndicats du personnel de préfecture redoutent d'autres catastrophes : ils attendent avec angoisse les textes qui imposeront d'ici à la fin de l'année l'immatri-culation de tous les vélomoteurs. Et de nouveaux embouteillages ?

Stéphane Horel

Dans le Nord, soixante mille demandes en instance

LILLE

de notre correspondante

Soixante mille personnes restent en attente d'une carte d'identité dans le Nord, département le plus touché par l'engorgement administratif. A Lille, où le stock

REPORTAGE

A Lille, où le stock de demandes est le plus élevé, il faut compter jusqu'à cinq mois et demi pour obtenir le document convoité

de demandes est de loin le plus élevé – plus de cinquante mille –, il faut compter jusqu'à cinq mois et demi pour obtenir le document convoité. Cette situation, qui dure depuis le début de l'année, s'améliore légèrement : en avril, le stock de demandes frôlait encore cent mille.

Dès le début des événements, la préfecture du Nord expliquait cette ruée par l'aubaine qu'avait constituée pour le public l'instauration de la gratuité des cartes d'identité. En l'espace de quelques jours, les services de la préfecture chargés de traiter les dossiers avant de les transmettre au centre de fabrication des cartes plastifiées s'étaient trouvés submergés. D'autant que, dans un premier temps, aucun renfort en personnel ni moyens informatiques n'avait été prévu pour répondre à l'urgence, comme n'ont cessé de le déplorer les syndicats FO et CFDT. Semaine après semaine, de longues files d'attente de mécontents s'étaient donc constituées dans le hall des préfectures et plusieurs incidents avaient même éclaté entre usagers excédés et guichetiers saturés.

Si le département du Nord n'est pas le seul touché, le problème y a pris une ampleur singulière du fait de la

forte densité de la population et, surtout, du sous-effectif chronique de son administration. Ce déficit affecte l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais, comme l'a souligné le nouveau préfet de région, Rémy Pautrat, qui a estimé qu'il manquait trente-cinq mille fonctionnaires. Cette particularité régionale expliquerait pourquoi le problème des cartes d'identité n'est toujours pas réglé. Dans un premier temps, la seule « solution » a consisté à inviter les usagers à se replier sur une demande de passeport, fabriqué sur place mais coûtant 400 francs. Pour éviter qu'à son tour le service des passeports ne soit totalement engorgé, une dizaine d'employés de la préfecture y ont été affectés en renfort.

CELLULE TÉLÉPHONIQUE

Quant à la délicate question des cartes d'identité, elle a fait l'objet de mesures particulières, début avril : pour l'ensemble du département, une dizaine de vacataires ont été recrutés. Quatre d'entre eux ont été affectés à une cellule téléphonique mise en place à Lille pour faciliter l'information des usagers. L'objectif était de permettre aux employés travaillant dans des conditions de plus en plus pénibles de consacrer l'essentiel de leur temps au traitement des dossiers plutôt qu'au renseignement des mécontents. Des équipes de volontaires, issues uniquement de la préfecture, travaillent chaque samedi matin depuis mi-mai, moyennant une prime de 400 francs. Prévu initialement pour absorber le gros des demandes avant les départs en vacances, ce dispositif devrait être maintenu au-delà de l'été. Si la demande continue de décroître régulièrement, le problème des cartes pourrait être résolu en octobre prochain, selon la préfecture. L'ensemble des syndicats juge ces mesures « très insuffisantes et particulièrement inadaptées » et continuent de revendiquer la création de vrais emplois.

Nadia Lemaire

Un demi-million de Britanniques attendent leur « permis de soleil »

LONDRES

de notre correspondant

D'une façon générale, les Anglais n'aiment pas beaucoup leurs services publics. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un oeil sur le lamentable état dans lequel la cinquième puissance économique du monde maintient ses transports collectifs ou ses structures de santé – « dignes du tiers-monde ! », s'indignent régulièrement les journaux locaux. Cet été, c'est le ministère de l'intérieur qui subit comme jamais le fouet des médias. « *Honteux, lamentable, scandaleux !* » Depuis deux mois, les éphémères désagréables se sont multipliés contre lui à la « une » des journaux. Le motif en est le chaos dans lequel plus d'un demi-million de sujets sont empêtrés depuis des semaines pour obtenir le seul et unique document qui leur permettrait de s'échapper à temps vers le soleil : un passeport.

« Dix jours d'attente maximum », avait promis le gouvernement de Tony Blair lorsqu'il a partiellement privatisé le service de délivrance des fameux documents. Patience moyenne aujourd'hui exigée des demandeurs dans certains des six bureaux régionaux habilités : quarante-six jours. Ainsi pouvait-on voir à la fin juin, en plein centre de Londres, des files d'attente quoti-

dienne de deux à trois mille personnes, patientant pendant des heures, parfois sous la pluie, pour avoir une petite chance d'obtenir leur « permis de soleil » à temps. Ex-futur et éventuel beau-père de feu la princesse Diana, Mohamed Al Fayed, le milliardaire égyptien qui ne manque jamais une occasion de moquer l'establishment local – qui lui refuse le précieux « passeport british » qu'il ambitionne depuis vingt ans –, s'est même offert le luxe, avec force photographes, de faire servir, à ses frais, thé et cookies à ces pauvres hères trempés... Finalement, cent trente-deux « juilletistes », réchauffés mais furieux, ont raté leur avion, parfois des séjours lointains réservés depuis longtemps, et le gouvernement a dû leur payer des dommages et intérêts. Ce sont 2 500 francs qui ont été attribués, en moyenne, à chacun de ces informés.

PROBLÈME RÉCURRENT

Récurrent – soixante-dix vacanciers avaient ainsi été partiellement dédommagés l'an dernier par le même ministère –, le problème s'est brusquement aggravé cette année. Première explication : dans un pays qui s'est toujours montré rétif à l'introduction d'une carte d'identité nationale au motif qu'un

fichage général – qui existe dans les ordinateurs de la « sécu » locale ou dans ceux du ministère des finances – constituerait une atteinte aux libertés individuelles, le passeport est le seul document de voyage possible, y compris à l'intérieur de l'Union européenne, puisque la Grande-Bretagne n'a pas signé l'accord de Schengen sur la libre circulation dans l'Union européenne.

La grande pagaille de cette année résulte cependant de deux décisions prises par le gouvernement de M. Blair. La première, en juillet 1997, a consisté à privatiser le traitement des quatre millions et demi de passeports distribués chaque année par le Home Office, lequel se contente dorénavant de vérifier la qualité du demandeur. Le contrat fut attribué à une filiale du groupe allemand Siemens, laquelle se faisait fort, pour 200 francs par document distribué – coût « normal » d'un passeport expédié par la poste –, d'informatiser le système. Problème : dans ce secteur, comme dans le service de paiement des pensions ou dans celui de l'immigration, les fonctionnaires ont mis beaucoup plus de temps que prévu à saisir toutes les données dans le nouveau système. D'autant que le gouvernement a eu la mauvaise idée d'introduire une loi qui a fait implorer l'ensemble.

Voté en septembre 1998, ce texte oblige tous les sujets britanniques, quel que soit leur âge, à être munis d'un passeport personnel pour sortir du pays. Les enfants, bébés ou adolescents qui pouvaient jusqu'ici figurer jusqu'à seize ans sur le passeport de leurs parents, sont également concernés, les passeports « familiaux » distribués dans le passé ne demeurant valables que jusqu'à leur expiration normale. Ainsi, alors même que le nouveau système de Siemens cahotait sérieusement, il a soudain fallu traiter au moins cent mille demandes supplémentaires. La distribution des passeports étam confiée à six agences régionales seulement pour tout le pays, l'embouteillage était couru. Aujourd'hui, le gouvernement a embauché quatre cents vacataires en catastrophe, et le retard serait en train de se résorber. Siemens Business Systems a été condamné à 66 000 livres de pénalité (environ 660 000 francs), mais on ignore encore combien « d'aou-tiens » vont rester sur le bitume londonien.

Patrice Claude

Espace Suffren

GOLF IV 110CV TDI CONFORT

Boîte automatique, ABS, Climatisation, Intérieur cuir beige, Peinture vert nacré, Radio, Jantes Alliage, Régulateur de vitesse, 4 Airbags, Détecteur de pluie, AM 99.

149.000 F

Photo non contractuelle.

Dans la limite des stocks disponibles

40 ter, av.de Suffren PARIS 15 - 01 53 58 10 00

L'avocat de Bernard Bonnet conteste la constitution de partie civile du propriétaire de la paillote incendiée

DÉSIGNÉ par l'ex-préfet de Corse Bernard Bonnet, au lendemain de sa remise en liberté, le 2 juillet, son nouveau défenseur, M^e Francis Szpiner, a pris une première initiative inattendue. Dans une lettre adressée le 12 juillet au juge d'instruction d'Ajaccio, Patrice Camberou, l'avocat parisien a demandé le rejet de la constitution de partie civile d'Yves Féraud, propriétaire et exploitant de la paillote Chez Francis. C'est l'incendie par les gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) de cet établissement de restauration, situé sur la commune de Coti-Chiavari et érigé en bord de mer, sur un terrain appartenant au domaine public, qui avait entraîné la mise en examen de M. Bonnet et son placement en détention provisoire.

Demandant « en quoi M. Féraud aurait subi un préjudice direct et

immédiat », propre à légitimer l'intervention d'une partie civile, M^e Szpiner écrit, dans son courrier, que « le bien détruit avait pour caractéristique d'être illégal », de sorte que « sa destruction ne saurait causer un préjudice à M. Féraud, sauf à imaginer que l'illégalité puisse créer des droits ». Saisi de cette requête, le juge d'instruction devra rendre une ordonnance sur ce point, après avoir pris connaissance des réquisitions du parquet, non encore communiquées à ce jour.

QUANTIFIER LE PRÉJUDICE

Anticipant les arguments du patron de la paillote sur les torts que lui aurait causés l'incendie dont le préfet est soupçonné d'avoir été l'instigateur, son défenseur a rappelé les termes de la déposition de M. Féraud devant le juge, au cours de laquelle il s'était trouvé dans

l'incapacité de quantifier le préjudice allégué. « Je ne peux pas vous dire précisément combien je gagne par an, avait-il indiqué, car c'est ma femme qui tient la comptabilité familiale. En ce qui concerne mon activité de pêcheur, je suis non imposable. En ce qui concerne la paillote, je suis en société avec ma femme, qui est gérante, et moi-même je suis employé. Cette activité n'est pas suffisante pour vivre toute l'année, aussi je dois me livrer à l'activité de pêcheur en hiver, c'est-à-dire entre octobre et avril. »

Dans le souci manifeste d'appuyer sa demande, l'avocat de M. Bonnet a demandé que le juge réclame à M. Féraud les statuts de la société exploitant l'établissement, sa comptabilité, ses déclarations aux organismes sociaux relatives au personnel travaillant sur place, ainsi que les déclarations de TVA.

**Samedi 24 juillet,
A SAISIR CHEZ CARREFOUR**

**3 000 climatiseurs monobloc
FIRSTLINE et pas un de plus.**

2990 F

**A ce prix, jusqu'à quelle heure
y en aura-t-il ?
On ne sait pas...**



FCA/BNZ

Référence ARIA 301.8.
• Capacité de refroidissement 2000 W.
• Débit d'air 360 m3/h.
• Consommation : 830 W/h.
• Evacuation extérieure.
Garantie 1 an.

**Avec Carrefour
je positive!** 

A SUIVRE...

DISPARITIONS

David Ogilvy

L'un des pères de la publicité moderne

LE PUBLICITAIRE David Ogilvy est mort mercredi 21 juillet en France dans son château de Touffou, sur les bords de la Vienne, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Ce Britannique qui fonda en 1948 ce qui allait plus tard devenir le groupe Ogilvy & Mather, avec 10 000 collaborateurs dans 90 pays, a marqué la publicité moderne de son empreinte. Couronné pour ses talents commerciaux par le magazine américain *Fortune* qui, en 1935, avait qualifié son guide à l'usage des vendeurs de « *meilleur manuel de vente jamais écrit* », David Ogilvy fut surtout l'initiateur de théories publicitaires qu'il résumait en général par de simples maximes comme : « *Ne lancez jamais une campagne que*

vous ne voudriez pas que votre famille voie ! », ou le plus prosaïque : « *Nous préférons la discipline du savoir à l'anarchie de l'ignorance. Nous sommes en quête de connaissances, comme un cochon de truffes.* »

ÉCLECTISME

David Ogilvy est né à West Horsley, en Angleterre, le 23 juin 1911. Il entre tôt dans la vie active après un bref passage à la Christ Church d'Oxford, dont il se fait exclure. S'ensuit une vie professionnelle éclectique. D'abord marmiton à l'hôtel Majestic à Paris, il exerce ensuite ses talents de vendeur pour le compte du cuisiniste londonien Aga Cookers, avant d'émigrer en 1938 aux Etats-Unis, où il rejoint Georges

Gallup dans son Institut de recherches et de sondages, à Princeton. David Ogilvy sert pendant la seconde guerre mondiale dans les services secrets britanniques, puis, sans emploi, séjourne comme agriculteur dans une communauté amish en Pennsylvanie. C'est en rentrant à New York, en 1948, qu'il crée son agence de publicité, sur un coup de tête, et commence à démarcher les plus grands annonceurs internationaux comme Unilever, General Foods ou American Express, qu'il parvient à convaincre de lui confier leurs campagnes publicitaires.

Nommé commandeur de l'Empire britannique en 1967, élu membre du Advertising Hall of

Fame en 1977, David Ogilvy fut aussi nommé officier de l'ordre des Arts et Lettres en 1990. Il avait quitté ses fonctions à la tête d'Ogilvy & Mather en 1973, bien avant que ce dernier ne passe aux mains, en 1989, du financier britannique Martin Sorrell et de son groupe WPP. Il fut également président du United Negro College Fund en 1968 et fondé de pouvoir du conseil exécutif du World Wild Life Fund en 1975. Vivant en France depuis trente ans, David Ogilvy s'estimait gâté par la vie et n'avait que deux regrets : ne pas avoir été anobli par la reine d'Angleterre et n'avoir eu qu'un seul enfant sur les dix qu'il souhaitait.

Florence Amalou

Maurice Janetti

Une figure socialiste du Var

MAURICE JANETTI, député socialiste de la 6^e circonscription du Var, est mort brutalement, jeudi 22 juillet, d'une rupture d'anévrisme à son domicile de Saint-Julien-le-Montagnier.

Né le 1^{er} mars 1933 à Seillons-Source-d'Argens (Var), Maurice Janetti, ancien instituteur, était maire de Saint-Julien-le-Montagnier depuis 1965. Député du Var de 1986 à 1988, proche alors de l'ancien ministre Jean Poperen, il avait créé la surprise en se faisant réélire dans la sixième circonscription à la faveur d'une élection législative partielle le 17 mars 1996. Personnage chaleureux, fondateur de l'école de musique et de danse du Haut-Var et de nombreux syndicats intercommunaux, il avait été réélu député à la faveur d'une triangu-

laire en juin 1997. Mais il avait aussi exercé des mandats de conseiller général (1973-1998), de conseiller régional (1978-1992 et depuis 1998) et de sénateur (1978-1986) dans un département traditionnellement hostile à la gauche. Vice-président de la commission de l'agriculture du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, il était membre de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Lionel Jospin lui a rendu hommage en évoquant « *le souvenir d'un homme de conviction, disponible, fidèle aux valeurs qui l'ont guidé toute sa vie* ». Maurice Janetti sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, Guy Menut (PS).

M. N.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Laurence et Guillaume DUTEY-HARISPE

rendent grâce pour la naissance de leur fille.

Louise, Nelly, Marie-Josèphe,

le 13 juillet 1999, à Boulogne-sur-Mer.

Et pour son baptême, le 24 juillet, à Condette (Pas-de-Calais).

8, rue Gibault, 93200 Saint-Denis.

Shérine FAROUK FAHMI et **Michel STEFANOS**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Ange,

le 20 juillet 1999.

Anniversaires de naissance

Nicolo,

50 ans, toutes tes dents et le hors-classe.

Ton amour et ton regard illuminent nos vies.

Tes 4 Mecs.

Augustin souhaite un heureux anniversaire à sa

mamé chérie, notre

Danielle,

le 24 juillet 1999, au Mesnil.

Noces d'or

– Bordeaux-Caudéran.

Il y a 50 ans,

Georgette et Raymond BERGEROT

s'unissaient « pour le meilleur et le pire ».

Cinquante ans plus tard, leurs trois enfants, neuf petits-enfants, parents et amis les accompagnent ce 24 juillet 1999, leur disent leur affection et leur souhaitent « le meilleur ».

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

Décès

– Francesca, sa femme, Laura et Adrien, ses enfants, Raymond et Patrick, ses frères, Toute sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part de la disparition du

docteur Salomon AMMAR,

décédé brutalement, le mardi 20 juillet 1999.

12, rue Caillaux, 75013 Paris.

– Bouleversés par la disparition du

docteur Salomon AMMAR,

ses amis et collègues des services de psychiatrie, de neurologie, du centre antidouleur et du laboratoire CNRS UMR 7593 de La Salpêtrière témoignent de leur peine.

Salomon nous manquera à tous.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Alain et Samira Bertrand, Marine et Mathias,

Claude et Monique Bertrand, Ariane, Jean-Vincent, Jérôme, Fanny, Claire et Lise,

Françoise et Christian Redouloux, Frédérique, Hervé, Laurent et Guillaume, Gérard Bertrand, Pauline et Léa, Chantal Gondouin, Cédric et Renaud, Ségolène, Emilie et Jeanne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petites-filles.

Les familles Bertrand, Peyre et alliés, ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M^{me} Emile BERTRAND,
née **Marguerite PEYRE,**
agrégée de l'Université.

Une messe aura lieu, corps présent, en l'église Saint-Barnabé (Marseille 12^e), sa paroisse, le lundi 26 juillet 1999, à 10 h 30. L'inhumation aura lieu à Montpellier.

Ils rappellent à votre souvenir son mari,

M. Emile BERTRAND,
ingénieur principal de la SNCF,
médaillé du combattant 39-45,

décédé le 19 mars 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Notre père,

Paul F. CAYE,

est décédé le 11 juillet 1999.

Il nous laisse sa tendresse, sa patience et sa fine gaieté.

Adieu, papa.

Françoise Riout,
Joëlle Caye.

– Clarisse, Pascale, Patrice, Robert,

font part du décès de leur père

Abdoulaye DIOP,
chevalier de l'ordre
de l'Étoile noire,

survenu à Lyon, le 14 juillet 1999, à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation a eu lieu ce vendredi 23 juillet, à Tivouane (Sénégal).

– Ses amis ont la tristesse de faire part du décès, à Madrid, le 17 juillet 1999, de

M. Bruno ESCOUBÈS,
physicien, militant pour l'éthique
des sciences.

« *Larmes et salut ! amis. Attendez, les vents chargés de semences et de paysages inouis.* »
Federico Garcia Lorca.

– Saint-Etienne.

Le président de l'université Jean-Monnet - Saint-Etienne,

Et l'ensemble des personnels ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Roger GAUSSIN,
premier président de l'université,
directeur
du Centre européen de recherches
sur les congrégations et ordres religieux
(CERCOR),

officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le jeudi 15 juillet 1999, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 19 juillet.

– Christophe, Gilles et Romain,
ses fils,

Marine Orlow,
sa fille,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jean GUIAS,

survenu à Pont-l'Abbé, le 16 juillet 1999, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses cendres reposent dans le cimetière de Tréméoc.

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique

■ Internet ou mourir, par **Ignacio Ramonet**. ■ Stratégies pour le cybermonde, par **Joël de Rosnay**. ■ Bataille mondiale pour le contrôle des réseaux, par **Dan Schiller**. ■ Les nouveaux barbares du journalisme en ligne, par **Marc Laimé**. ■ L'idéologie des nouvelles technologies, par **Lucien Sfez**. ■ La presse au défi d'Internet, par **Angelo Agostini**. ■ Prouesses du journalisme en ligne, par **Bruno Giussani**. ■ Un journalisme de racolage, par **Serge Halimi**. ■ Journalistes à tout faire de la presse américaine, par **Eric Klinenberg**. ■ Machines à endoctriner, par **Noam Chomsky**. ■ Le règne de la délation optique, par **Paul Virilio**. ■ Le système Echelon, par **Philippe Rivière**. ■ La république des médias, par **Henri Madelin**. ■ Ciel pour œil, ou le krach des images, par **Paul Virilio**. ■ A quoi sert la communication ?, par **José Saramago**. ■ Internet et moi, par **Kenzaburô Ôé**. ■ Dangereux effets de la globalisation des réseaux, par **Armand Mattelart**. ■ Les termes inégaux des échanges électroniques, par **Philippe Quéau**. ■ Vers un oligopole mondial, par **Pierre Musso**. ■ Rupert Murdoch, empereur des médias, par **Jean-Claude Sergeant**. ■ La communication, une affaire d'Etat pour Washington, par **Herbert I. Schiller**. ■ Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**. ■ L'individu privatisé, par **Cornelius Castoriadis**. ■ L'idéologie du client, par **Pierre Lazuly**. ■ Encyclopédies multimédias, par **Philippe Rivière**. ■ Dernières astuces publicitaires, par **Marie Bénilde**. ■ Ces images qu'on manipule, par **Edgar Roskis**. ■ Le photojournalisme broyé par le «*people*», par **André Rouillé**. ■ Sortir de la communication médiatisée, par **Dominique Wolton**. ■ Vers une démocratie du simulacre généralisé, par **Serge Halimi**. ■ Adieu au rêve libertaire d'Internet ?, par **Bernard Cassen**. ■ Le déclin de la parole, par **Philippe Breton**.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie, d'une liste de sites Internet et d'un glossaire.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

– Le président,

Le directeur général

Et tous les personnels du Centre National d'Etudes Spatiales

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Josette RUNAVOT,
née **BROCHARD,**

ingénieur de l'Ecole polytechnique

Féminine et de SUPAERO,
officier dans l'ordre national du Mérite,
décorée de la médaille soviétique
de l'ordre de l'Amitié des peuples,

survenu le 21 juillet 1999.

Josette Runavot est entrée au CNES le 5 octobre 1970. Responsable des principaux programmes d'exploration planétaire de l'établissement, elle y a joué un rôle essentiel, notamment pour les missions VEGA et Mars 96, en coopération avec l'Union soviétique puis la Russie.

Avant tissé des relations fécondes entre le CNES et les communautés scientifiques internationales, elle a beaucoup contribué au rayonnement scientifique du CNES.

Le CNES s'associe à la peine de la famille.

Remerciements

– M^{me} Jacques Berducou
et sa famille

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jacques BERDUCOU,

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, disparaissait

Gérard CHAMPINOT,
quarante-quatre ans.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

N. C.

Soutenances de thèse

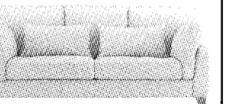
– Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne. **Pierre Bichot** a soutenu le 5 juillet 1999, sa thèse de doctorat de droit privé, intitulée « *Assurance et gratuité : une garantie sans prime ?* ». Le jury, constitué des professeurs Jérôme Kullmann (directeur de thèse, Rouen), Jean Bigot (Paris-I), Emmanuel Kornprobst (Rouen), Luc Mayaux (Lyon) et Denis Mazeaud (Paris-II), lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations à l'unanimité.

– Le 29 juin 1999, à Paris-IV, **M. Paul Gradwohl** a soutenu une thèse intitulée « *Genèse et mise en œuvre du contrôle militaire interallié en Hongrie : un exemple de politique militaire française au centre de l'Europe en 1918-1927* ».

Le jury, composé de M^{me} E. du Réau et de MM. J. Bérenger (directeur), F. Guelton, B. Michel et G.-H. Soutou, a attribué le doctorat avec la mention Très Honorable et ses félicitations.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TREGA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvinier - Coulon - Sufren etc...

5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^eme - M^o Télégraphe

• 50, avenue d'Italie
Paris 13^eme - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00

7 jours sur 7
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

**Associations
communiquez vos
Assemblées
générales
tous les jours
dans le Carnet
Tarif à la ligne
120 F TTC / 18,29 €**
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

HORIZONS

HISTOIRE

LES GÉNIES DU 11 CHRISTIANISME

DANS *La Démocratie en Amérique* (1835), Alexis de Tocqueville décrit la tension du XIX^e siècle entre liberté et religion : « Les hommes religieux combattent la liberté et les amis de la liberté attaquent les religions ; des esprits nobles et généreux vantent l'esclavage et des âmes basses et serviles préconisent l'indépendance ; des citoyens honnêtes et éclairés sont ennemis de tous les progrès, tandis que des hommes sans patriotisme et sans mœurs se font les apôtres de la civilisation et des Lumières ! Tous les siècles ont-ils donc ressemblé au nôtre ? L'homme a-t-il toujours eu sous les yeux, comme de nos jours, un monde où la vertu est sans génie, et le génie sans honneur ; où l'amour de l'ordre se confond avec le goût des tyrans et le culte saint de la liberté avec le mépris des lois humaines ; où rien ne semble plus défendu, ni permis, ni honnête, ni honteux, ni vrai, ni faux ? »

Ce sont les deux enfants terribles du catholicisme du XIX^e siècle. Adulés ou haïs. Deux destins nés en Bretagne près des esquifs et des côtes, des marées d'écume et des rocs : Félicité de Lamennais à Saint-Malo, Ernest Renan à Tréguier. Le premier porté à la mélancolie, le deuxième au rêve et à la poésie. Mais du granit dans la tête et du feu dans le verbe. Elevés par une majorité de femmes et de prêtres, boulimiques de travail autant que de carrière. Tous deux également victimes de la vindicte des papes et des censures romaines. Lamennais et Renan ont rompu avec leur Eglise. Leur seul tort fut d'avoir eu raison trop tôt. Lamennais a cru à l'alliance de Dieu et de la liberté. Renan à celle de Dieu et de la vérité. Le siècle suivant leur rendra, dans les faits, justice. Sans les réhabiliter.

Dieu et la liberté : c'est la devise qu'adopte un petit groupe d'intellectuels qui, le 16 octobre 1830 à Paris, après les Trois Glorieuses, lance le premier numéro de *L'Avenir*. Leur rédacteur en chef est l'abbé Félicité de Lamennais, quarante-huit ans, une vocation tardive, mais une ordination turbo en 1816 à Vannes. Une réputation, déjà, d'âme brisée, d'écrivain romantique qui rappelle – selon son biographe Charles Chauvin – l'éloquence de Bossuet et le style frémissant de Rousseau. Il a recruté d'autres religieux comme Philippe Gerbet, Henri Lacordaire, brillant aumônier du collègue Henri-IV, Prosper Guéranger et des laïcs comme Charles de Coux, le baron d'Eckstein, le vicomte Charles de Montalembert, élevé à la britannique par une mère écossaise. Une moyenne d'âge de trente ans, des tempéraments de flamme, une foi de néophytes dans la « régénération » de l'Eglise et sa conciliation – sans les ambiguïtés de l'abbé Grégoire et de la Constitution civile du clergé – avec les idéaux de la Révolution.

L'Avenir est l'une des plus belles aventures de l'esprit, mais l'une des plus éphémères du siècle. On y célèbre avec fièvre la liberté de conscience, la liberté d'instruction – contre tout monopole d'Eglise ou d'Etat –, la liberté des communes, la liberté d'association contre l'individualisme de la Révolution et l'égoïsme des riches. Bien avant le petit père Combes et les anticléricaux de la Troisième République, *L'Avenir* dénonce le concordat signé par Napoléon et Pie VII, réclame la suppression des budgets ecclésiastiques, ce « morceau de pain » jeté au clergé pour acheter son silence, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui revient à sept reprises dans les seize premiers numéros. « Nous sommes payés par ceux qui nous regardent comme des hypocrites ou des imbéciles et sont persuadés que notre vie tient à leur argent », écrit l'abbé Lamennais. *Leur traitement est si injurieux que des hommes qui le souffrent tombent nécessairement au-dessous du mépris.*

1830, c'est le « Printemps des peuples ». *L'Avenir* s'enflamme avec les catholiques de Belgique qui, en octobre, s'allient aux anticléricaux pour réclamer l'indépendance au despote protestant qui

règne sur les Pays-Bas. Avec les catholiques irlandais de Daniel O'Connell qui mènent le bon combat contre la monarchie et l'Eglise d'Angleterre. Avec les patriotes polonais qui, en novembre, se soulèvent contre le tsar Nicolas I^{er}. Le journal organise des souscriptions, réclame une intervention française pour sauver Varsovie, « sentinelle avancée de Dieu et de la liberté ». De même soutient-il les Grecs contre les Turcs, mais reste muet sur l'anarchie sociale et les révoltes qui secouent les Etats du pape. Lamennais rêve d'une « internationale » catholique, liant les libéraux de France, de Belgique, d'Allemagne, de Pologne ou d'Italie.

Dans les séminaires, on lit en cachette cette littérature sulfureuse. Mais l'épiscopat gallican, pas plus que le « libéral » Louis-Philippe, suspect de sympathie pour la franc-maçonnerie, ou que les jésuites et sulpiciens qui tiennent le haut du pavé clérical à Paris, ne peut tolérer longtemps ces agitateurs isolés qui ne ménagent ni l'Eglise, ni la monarchie. Des articles valent à Lamennais et à Lacordaire les honneurs de la censure et, le 31 janvier 1831, un procès en bonne et due forme pour offense au roi. L'archevêque de Toulouse, M^{gr} d'Astros, neveu de Portalis, commence la rédaction des « cinquante-six erreurs » qui devraient confondre Lamennais devant la censure en France et le Saint-Office à Rome. Car les dénonciations calomnieuses pleuvent jusqu'au pape. Elles viennent des évêques français, mais aussi des chancelleries russe, autrichienne, prussienne et d'un Metternich défenseur musclé de l'ordre établi en Europe, qu'inquiètent les libelles de l'écrivassier breton.

L'état se resserre sur Lamennais et ses ouailles. Le nombre d'abonnés de *L'Avenir* ne franchira jamais la barre des 3 000, mais les anathèmes fulminés contre lui asphyxient le journal. Ses fondateurs préparent un projet de contre-attaque : en appeler directement au pape, qu'ils estiment mal entouré, mal informé. « Nos principes sont ceux de Rome, ils sont inattaquables », argumente Lacordaire, généreux mais candide. Lamennais



Les dévôts de la liberté face à la vindicte des papes



Au XIX^e siècle, l'Eglise romaine affronte les idées nouvelles issues des Lumières et de la Révolution. A travers des intellectuels sulfureux – Lamennais, Renan, Loisy –, elle règle ses comptes avec la liberté, le scientisme, la modernité. Elle dira le contraire, un siècle plus tard, lors de Vatican II

se souvient qu'il a commencé sa carrière sur des positions ultrapapistes. Dans son *Essai sur l'indifférence* qui, en 1817, lui avait valu une gloire éclair (13 000 exemplaires vendus en un an), les hommages d'Hugo et de Lamartine, n'avait-il pas eu cette formule : « Sans pape, point d'Eglise ; sans Eglise, point de christianisme ; sans christianisme, point de religion ; sans religion, point de société » ?

Ni Joseph de Maistre, ni aucun des « ultramontains » qui font de Rome le centre de la Terre et du pape l'autorité universelle n'avaient fait ou ne feront mieux que lui. Le Lamennais de *l'Essai sur l'indifférence* lui avait valu un titre

est son divorce avec la religion, qui a précédé son anarchie morale. Symétriquement, la maladie infantile du christianisme est sa confusion avec l'autorité absolue et établie. Lamennais est l'un des rares à le crier, avec les Döllinger en Prusse, Schelling en Bavière et Wiseman ou Newman en Angleterre. C'est un langage inaudible pour la papauté de ce temps.

Quand, en novembre 1831, avec Lacordaire et Montalembert, le rédacteur en chef de *L'Avenir* prend la route de Rome – « les pèlerins de Dieu et de la liberté », comme ils se nomment –, Lamennais se souvient de son premier entretien,

Félicité de Lamennais et Ernest Renan.

Deux destins nés en Bretagne,

enfants terribles du catholicisme du XIX^e siècle.

Le premier porté à la mélancolie,

le deuxième au rêve et à la poésie.

Mais du granit dans la tête et du feu dans le verbe

officieux de « Père de l'Eglise ». L'écrivain breton est de cette génération qui n'a oublié ni les mascarades du culte de l'Être suprême, ni les massacres de septembre 1793. Mais elle croit naïvement que l'humanité doit tout à la religion chrétienne – ses hospices pour vieillards comme le génie d'un Bossuet, d'un Michel-Ange, ou d'un Raphaël –, que le message du Christ supplante toutes les conceptions morales de l'univers, que ses adversaires sont moins des ennemis de l'Eglise que du genre humain, « des sacrilèges coupables de lèse-humanité » (Louis Le Guillou). Pour cette génération abreuviée à Chateaubriand et à son *Génie du christianisme* (1802), la maladie infantile de la Révolution

sept ans plus tôt, avec Léon XII, de l'accueil affable du pape pour « le savant et courageux écrivain français ». Successeur de Pie VII, que Napoléon avait traité comme un laquis et emprisonné à Fontainebleau, Léon XII avait apprécié ce jeune Lamennais qui secoue le joug gallican. Il lui avait fait des avances pour un poste dans un collège ou une bibliothèque romaine. Songé même à lui donner *in petto* le chapeau de cardinal. « Pour mieux l'éteindre dans la pourpre », confessa plus tard le secrétaire d'Etat, M^{gr} Capaccini. Car Rome déteste en fait l'exaltation libérale de ce prêtre. Qu'il sermonne les évêques de France, passe encore. Qu'il donne des leçons de liberté à l'Europe entière

et d'indépendance à l'Eglise déplaît souverainement à une papauté d'autant plus résolue à barrer la route aux idées libérales que la révolte gronde en Italie contre le trône pontifical.

Un nouveau pape vient d'être élu quand, la fleur au fusil, Lamennais débarque à Rome. Il s'appelle Grégoire XVI, mais son vrai nom est Bartolomeo Capellari, un moine camaldule, auteur d'un ouvrage dont le titre seul est un programme pour un pontificat de combat : *Le Triomphe du Saint-Siège et de l'Eglise contre les assauts des novateurs*. A la Curie, il dirige la congrégation de la Propagande, avant d'être élu pape sur une ligne très intransigeante. Il deviendra l'un de ces papes *zelanti*, qui

pèchent par excès de zèle (*zelanti*) contre les idées nouvelles par l'affirmation de la souveraineté du catholicisme, de l'éternité de Rome et de l'infaillibilité du pape. Il est très impopulaire dans des Etats pontificaux dirigés d'une main de fer. A sa mort en 1846, quand on ouvrit les prisons romaines, on trouva plus de quatre cents détenus pour délits d'opinion, à rajouter aux six cents proscrits à l'étranger.

Très intimidés, Lamennais, Montalembert et Lacordaire entrent dans le palais pontifical le 13 mars 1832. Ils sont « comme trois enfants qui viennent trouver leur père, attendant de lui conseils, affection, amour » (Louis Le Guillou). Ils sont prêts à faire dans l'instant amende honorable, si le pape leur dit qu'ils font fausse route. Malgré leur éminente bonne volonté, on fait encore patienter les visiteurs français pendant plus d'une heure dans des antichambres remplies « de gardes-nobles et de prêtres violets-noirs » (Montalembert). A l'arrivée du pontife, ils courent vers lui, se plient aux génuflexions d'usage, baisent les pieds sacrés de celui qui incarne la seule puissance qu'ils reconnaissent sur terre, à qui ils sont prêts à obéir sans conditions parce qu'il est investi d'une divine mission.

Grégoire XVI a plutôt bonne mine. Assez corpulent, le nez en trompette, il a « un air bonasse ». Devant ses hôtes, le pape reste debout, les mains dans la poche de sa soutane immaculée. S'attendaient-ils à un tour d'horizon planétaire sur la situation de l'Eglise face au rationalisme, au libéralisme, à la franc-maçonnerie qui agitent l'époque ? Les « pèlerins de la liberté » sont vite déçus. Le pape ouvre sa tabatière en lapis-lazuli et les invite à une prise. Il disserte sur les mérites d'un curé de Genève, ceux du frère de Lamennais, Jean, un prêtre qui, lui, suit une carrière rectiligne, parle des écoles en Bre-

tagne, de la piété des catholiques de France. Il sourit au bon mot d'un cardinal assurant que les Français iront tous en enfer ou tous au paradis, car, pour eux, il n'y a pas de purgatoire. Le pape leur montre une statue du Moïse de Michel-Ange, distribue des médailles dorées de saint Grégoire, bénit des chapelets et prend congé poliment de ses hôtes. Pas un mot sur les écrits de Lamennais, ni du mémoire explicatif que le fondateur de *L'Avenir* avait pris soin d'envoyer avant l'audience.

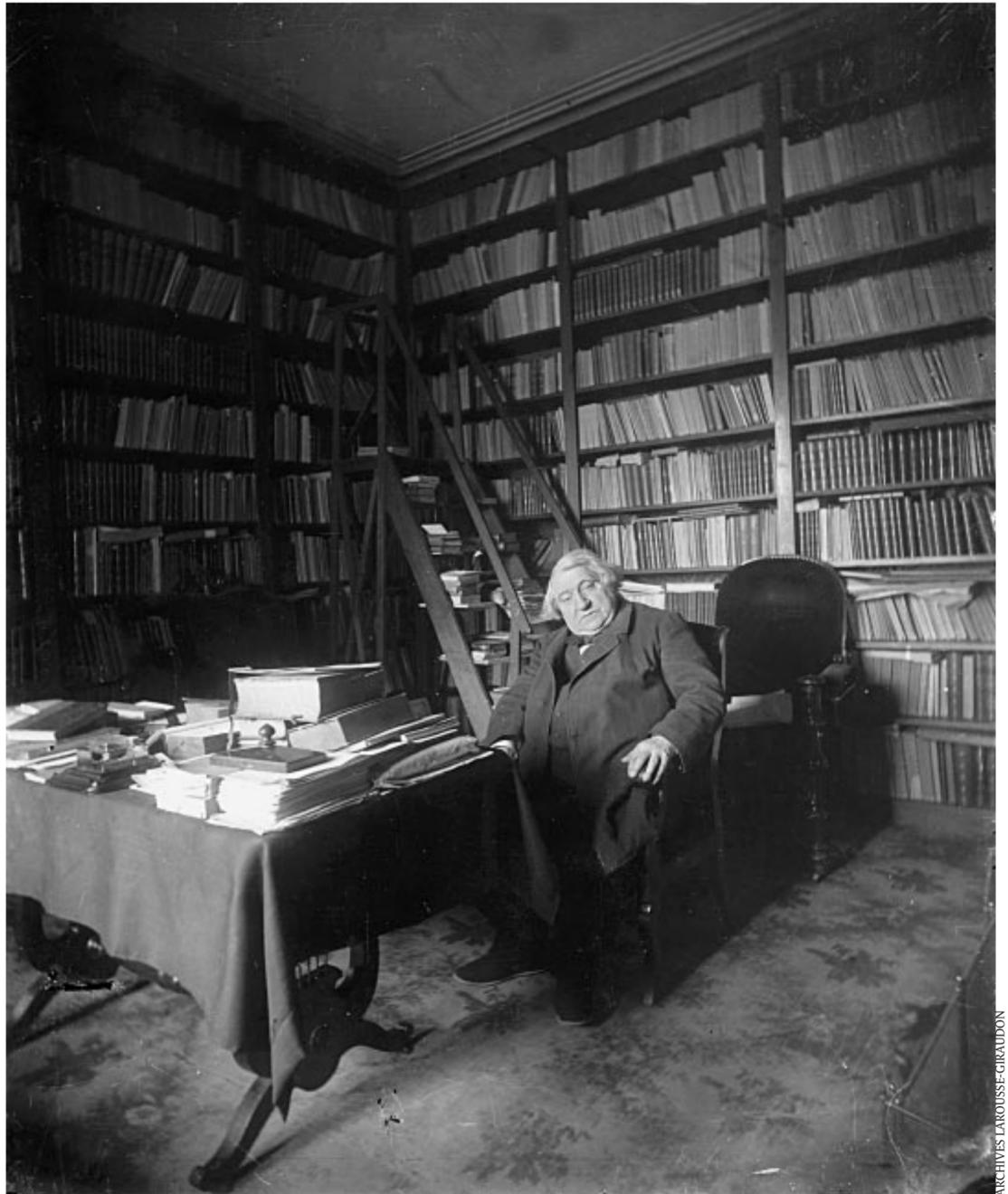
Lamennais se frotte les yeux, se demande s'il a vu le pape en personne ou un haut fonctionnaire de l'Eglise fuyant tout entretien sérieux. Il n'est pas au bout de ses surprises. Le 9 juin 1832, alors que les pèlerins français sont toujours à Rome, Grégoire XVI publie un « bref » ordonnant aux catholiques de Pologne de se soumettre au tsar de Russie et à leurs évêques de sanctionner ceux qui ont dirigé la rébellion et « se sont, sous le prétexte de l'intérêt de la religion, élevés contre la puissance des souverains légitimes ». Or, Nicolas I^{er}, tsar de la Russie orthodoxe, schismatique, vient d'écraser avec la pire cruauté (exécution, déportations) la révolte des patriotes polonais. Inspirée par le prince Gagarin, ambassadeur du tsar à Rome, le « bref » du pape est un coup de poignard dans le dos de la Pologne et un coup de main à tous les despotes de Russie, d'Autriche, de Prusse, de France qui défendent l'ordre établi.

Lamennais boit le calice jusqu'à la lie. Le 15 août 1832, alors qu'il rencontre à Munich d'autres catholiques libéraux, il prend connaissance de l'encyclique *Mirari Vos* de Grégoire XVI, la première des bombes antilibérales qui, depuis Rome, ne vont plus cesser de pleuvoir. On mesure mal, un siècle et demi après, la violence de telles déclarations de guerre pontificales. Dans *Mirari vos*, le pape dénonce « les opinions funestes répandues par la fourbe » des libéraux, « la source infecte de l'indifférentisme, d'où découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à chacun la liberté de conscience. Erreur contagieuse, pernicieuse, fulmine l'encyclique, car elle prépare la voie à cette liberté absolue et sans frein des opinions qui, pour la ruine de l'Eglise et de l'Etat, se répand de toutes parts ».

L'Avenir est directement visé. Comme si cela n'était pas assez clair, une lettre de Rome attendait Lamennais à Munich, dans laquelle son auteur, le cardinal Pacca, écrit que « le pape désapprouve et réprouve toutes les doctrines relatives à la liberté civile et politique, laquelle tend (...) à propager partout l'esprit de sédition et de révolte de la part des sujets contre les souverains. Cet esprit est en ouverte opposition avec les principes de l'Evangile et de notre Sainte Eglise, laquelle prêche aux peuples l'obéissance et aux souverains la justice ».

La mort dans l'âme, la rédaction de *L'Avenir* se soumet et se saborde. Harcelé par ses ennemis, lâché par ses amis, replié dans sa propriété bretonne de la Chênaie, Lamennais rumine son échec. Vomit l'alliance des tsars et des papes : « Les oukases sont d'accord avec les brefs et les brefs avec les oukases. » Aiguise ses couteaux contre l'entourage du pape, « ces frénétiques imbéciles qui invoquent les Tartares pour rétablir en Europe ce qu'ils appellent l'ordre et qui adorent le sauveur de l'Eglise dans le Néron de Pologne ». Dénonce, avec les accents d'un Savonarole ou d'un Luther, la corruption qui règne à Rome, « le plus infâme cloaque qui ait jamais souillé des regards humains ».

Le prêtre est privé de ses pouvoirs sacerdotaux, alors que l'écrivain Lamennais est au comble de la gloire. *Paroles d'un croyant*, un best-seller, signe sa rupture en 1834. Rupture avec l'Eglise, rupture avec Louis-Philippe, les Molé, Soult, Thiers et Guizot qui gouvernent la France. Lamennais fait de la prison, salue avec enthousiasme la Révolution de 1848, se laisse récupérer par les anticléricaux, les libéraux, les socialistes, avant de mourir – sans absolution – en 1854 et de se faire enterrer civilement un mercredi des cendres au Père-Lachaise. Il a voulu être inhumé dans la fosse commune pour « reposer parmi les pauvres ». Faut-il mettre une croix sur la tombe ?, demande le fossoyeur. Un « non » se



claque au-dessus de la dépouille de celui que Jean Lebrun, dans une magnifique formule, appellera le « prophète foudroyé ».

Ernest Renan (1823-1892), par Dornac (ci-dessus).

Breton, mâtiné de gascon par sa mère, Renan n'a pas la fougue d'un Lamennais, dont il loue les qualités de visionnaire, mais déteste l'« impétuosité de sanglier ». Mais au faite de sa carrière de savant comblé, choyé, il mettra autant de zèle à afficher son scepticisme que Lamennais à propager sa passion libérale. Quand le petit boursier quitte Tréguier, « ville-monastère où nul bruit du dehors ne pénètre », pour devenir prêtre à Paris, il passe de la foi brute et naïve des paysans et marins bretons à la cléricature d'un Dupanloup ou d'un de Quélen, qui sont alors les « aigles » d'un épiscopat où « la faveur des gens du monde bien élevé devient le suprême critère du bien ».

Le séminaire sent l'encaustique et la naphthaline. A Saint-Nicolas du Charbonnet, comme chez les Pères sulpciens d'Issy, on censure tout enseignement d'histoire ou de sciences qui pourrait donner prise à la moindre critique de la foi catholique. Celle-ci est mise « hors de doute » par un corps clérical qui garantit « un isolement complet de l'air ambiant ». Un jour, l'un de ses professeurs compare la femme à un « pistolet »... parce qu'elle tire de loin !

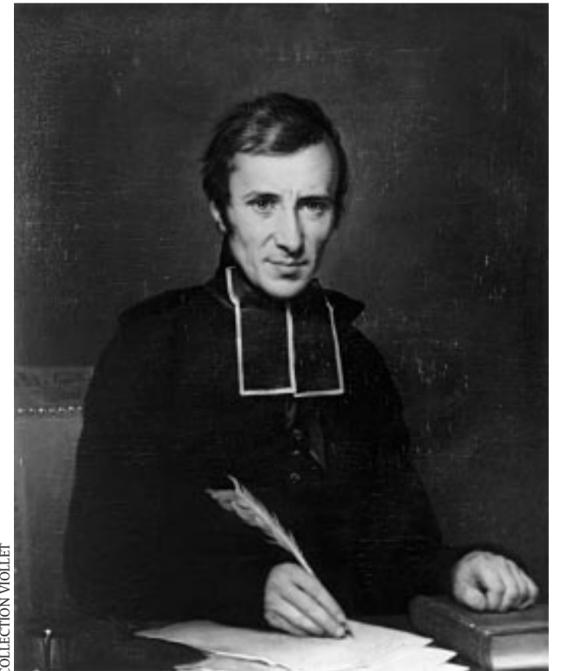
Le jeune Renan étudie, avec la ferveur d'un entomologiste, l'hébreu et les autres langues sémitiques. Il voit s'ouvrir un fossé béant entre les récits qu'on lui fait de la Bible et la réalité historique. Son esprit se fait de plus en plus rétif à l'enseignement de la Genèse, de la création du monde en sept jours, du paradis terrestre et du péché d'Adam et Eve. Il doit se faire violence pour continuer d'y croire. Dans ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, Renan confessa qu'il lui aura fallu « dix ans de travaux forcés » pour admettre que les clercs ne sont pas

infaillibles. Alors que tout le prédestine à une brillante carrière ecclésiastique, Henriette, sa sœur aînée qui avait cessé de croire, achève de le convaincre de renoncer à des disciplines qui lui sont devenues étrangères. Bien qu'il ait reçu les ordres mineurs, il quitte le séminaire, s'attirant, pour toute la vie, une réputation de défrôqué.

Le « cadenas » saute. Devenu répétiteur dans le Quartier latin, Renan se lie d'amitié avec un jeune scientifique, Marcelin Berthelot, qui le convertit à l'idée que la science positive permet d'atteindre toute vérité. Comme le Lamennais de l'Essai sur l'indifférence, Renan reste séduit par un christianisme qui tient pour éternelles les vérités morales qu'il enseigne, mais sa foi dans le progrès illimité de l'esprit le rapproche désormais, avec des nuances, d'un Saint-Simon ou d'un Auguste Comte dont le credo est la loi des « trois états » : à l'état théologique et à l'état métaphysique de l'humanité, succède un état positiviste. La raison et la science expliquent tout, y compris la religion. Hors d'elles, tout est artifice, fantasma, rêverie.

Après une mission en Syrie et en Palestine, les travaux de Renan sur les origines du christianisme, notamment sa Vie de Jésus en 1863, font scandale. Avant d'être révoqué, le titulaire de la chaire d'hébreu au Collège de France propose une lecture chaleureuse de Jésus

Félicité de Lamennais (1782-1854), par Paulin-Guérin (ci-contre).

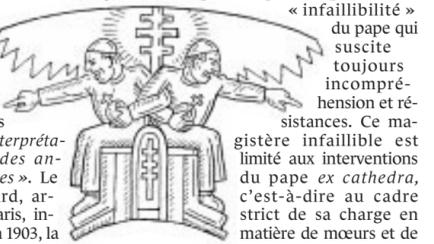


COLLECTION VIOLETTE

(« un homme incomparable »), mais rationaliste. Il ne peut pas être fils de Dieu. Or à l'époque, la critique historique des Ecritures, revendiquée dès avant les Lumières par un Spinoza ou un Richard Simon, demeure un blasphème ! Pourtant, comment continuer de croire les yeux fermés aux textes sur la création du monde, aux dogmes de la divinité du Christ et de la résurrection, quand un savant comme Charles Darwin met au jour les clés de l'évolution de l'espèce ? De croire à un catéchisme qui répète que le monde a été construit quatre mille ans avant Jésus-Christ ? Trente ans avant Renan, David-Friedrich Strauss avait déjà fait sensation en écrivant que les Evangiles sont des récits symboliques et une catéchèse avant d'être une histoire. Le « désenchantement du monde »,

Toute fantaisie est blâmée. Parmi d'autres exégètes, un Alfred Loisy l'apprend à ses dépens. Comme Renan, ce professeur à l'Institut catholique de Paris ne peut plus taire un décalage devenu criant entre les acquis de la science et la lettre de la Bible et des Evangiles. Mais à la différence du savant breton, Loisy restera fidèle à l'Eglise, jusqu'à ce qu'on le pousse dehors. En 1893, sa leçon de clôture fait sursauter tous ses étudiants et ses collègues. « On s'étonnera quelque jour, prévient l'abbé Loisy, qu'un professeur d'université catholique ait été jugé dangereux pour avoir dit, en l'an de grâce 1892, que les récits des premiers chapitres de la Genèse ne sont pas à prendre comme lettre d'histoire et que l'accord prétendu de la Bible avec les sciences naturelles est une médiocre plaisanterie. »

L'impertinent est sur-le-champ prié de renoncer à son enseignement. Dès lors, comme Lamennais, il se bat pied à pied. En 1902, il publie un petit livre « rouge » sur les rapports du christianisme avec les mentalités. Avec des formules qui blessent : « Jésus annonçait le Royaume et c'est l'Eglise qui est venue. » Loisy oppose l'Evangile à l'Eglise, compare ce qu'a prêché Jésus et ce que l'Eglise a prêché sur Jésus ! Les symboles et les dogmes ont toujours évolué, plaide-t-il, en fonction des connaissances historiques et il appelle de ses vœux « une interprétation nouvelle des anciennes formules ». Le cardinal Richard, archevêque de Paris, interdit le livre. En 1903, la



lienne. Après la Révolution de 1848, il fait appel à l'armée impériale d'Autriche et à celle de Louis-Napoléon Bonaparte pour déloger la République romaine de Mazzini. Celui-ci est proscrit : « Un abîme s'est creusé entre la papauté et le monde », écrit-il. « Saint-Père, on voit du sang à tes sandales blanches », ajoute Victor Hugo dans Les Châtiments. En 1870, la guerre éclate entre la France et la Prusse. Le 20 septembre, après des troubles incessants, les troupes françaises quittent Rome. Celles de Victor-Emmanuel II occupent la place. C'en est fini du pouvoir temporel des papes. Un an après, Pie IX repousse la loi des garanties que lui soumet le premier gouvernement italien et se retire derrière les murs du Vatican, dont il se dit désormais le « prisonnier ». Il faudra attendre les accords de Latran en 1929 entre le pape et Mussolini pour que soit mis fin à la « question romaine ». Pendant ce temps, en France, les églises chantent : « Sauvez Rome et la France, au nom du Sacré-Cœur. »

Pie IX réunit, pour la première fois depuis trois siècles, un concile-vatican I – que les événements de 1870 vont contraindre à se séparer précipitamment, mais qui aura le temps d'adopter la spectaculaire « infaillibilité » du pape qui suscite toujours incompréhension et résistances. Ce magistère infaillible est limité aux interventions du pape ex cathedra, c'est-à-dire au cadre strict de sa charge en matière de mœurs et de

L'« intransigeantisme » des papes se nourrit d'un anticléricalisme qui a le vent en poupe et, inversement, celui-ci se raidit devant le « Syllabus » et les autres déclarations de guerre catholiques

plupart des ouvrages de Loisy sont mis à l'index. Quatre ans plus tard, il est visé par le décret Lamentabili de Pie X et l'encyclique Pascendi qui fait du modernisme « le rendez-vous de toutes les hérésies ». Ses rétractations sont jugées insuffisantes et, en 1908, Loisy est excommunié.

foi, mais la portée symbolique de ce dogme est considérable. L'infaillibilité est votée par 535 évêques. Une soixantaine d'opposants ont déjà quitté Rome. En France, alors que, derrière Louis Veuillot et L'Univers, triomphent les catholiques intransigeants, les libéraux, comme Mgr Dupanloup, sont consternés.

Que n'a-t-on assez dit que l'Eglise avait perdu, au XIX^e siècle, l'intelligentsia et la classe ouvrière ? Elle n'a pas vu venir l'écllosion des mouvements nationaux, ni la revendication démocratique, ni la révolution industrielle, scientifique et technique. Elle se fige dans son statut de « société parfaite », de « législatrice suprême ». Se bat contre les idées nouvelles de l'Etat-nation ou de la démocratie qui se veut source de droits. Comme témoins de cet aveuglement, plutôt qu'un Lamennais ou un Renan, on aurait pu choisir un Frédéric Ozanam, apôtre d'une ouverture sociale qui, après les révoltes des canuts de Lyon (1831-1834), demande à son Eglise de « passer aux barbares » (saint-Paul) – aujourd'hui, on dirait investir les banlieues. Ou un Marc Sangnier, fondateur du Sillon, utopie d'un christianisme démocratique et social, condamné en 1910 par Pie X. Ou encore un abbé Portal, ce prêtre lazariste, défenseur passionné de la cause euménique, dont Jean Guittou fera un génie.

Ce XIX^e siècle est un siècle de combat. L'« intransigeantisme » des papes, se nourrit d'un anticléricalisme qui a le vent en poupe et, inversement, celui-ci se raidit devant les déclarations de guerre catholiques. En 1864, un an après la Vie de Jésus de Renan, le Syllabus du pape Pie IX fait frémir même un Napoléon III, qui en interdit la publication en France. Dans ce pêle-mêle des « monstrueuses erreurs » de la société moderne, sont condamnés le rationalisme, le scientisme, le socialisme, le libéralisme. La dernière des quatre-vingts « condamnations » bannit l'idée que le « pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ». La réaction de Montalembert est prophétique : « Vous allez voir quel parti nos adversaires vont tirer de Syllabus. Ce mot va devenir leur cri de guerre. »

Le pape-roi est assiégé de tous côtés. Dernier monarque absolu de Rome, Pie IX, qui avait commencé son règne en ouvrant les prisons, réprime féroce ses ressortissants qui militent pour l'unité ita-

Sans excuser les impatiences d'un Lamennais ou la foi naïve d'un Renan dans la science et le progrès, d'autres intellectuels français vont réconcilier le christianisme avec l'intelligence de leur temps. Il faut citer Huysmans, Claudel, Péguy, Jacques et Raïssa Maritain, Psichari, petit-fils de Renan. En 1962, le deuxième concile vatican s'ouvre à Rome, avec la promesse de ne plus formuler une seule condamnation doctrinale. C'est une « première » et personne ne croit l'Eglise capable de surmonter un immobilisme endurci par des siècles de crispations. Ne vient-elle pas encore de sanctionner des prêtres-ouvriers en 1954, des théologiens chevronnés comme Henri de Lubac, Yves Congar, Marie-Dominique Chenu, Pierre Teilhard de Chardin ?

A la surprise générale, ceux-ci sont réhabilités. Avec Vatican II (1962-1965), en effet, le catholicisme change de siècle et d'espace. Sous l'impulsion d'évêques allemands, néerlandais, français, américains, asiatiques, africains, l'Eglise change sa manière d'être dans le monde, se montre plus tolérante dans la défense de sa vérité, se décentralise, encourage le dialogue avec les protestants, les anglicans, les orthodoxes, avec les juifs ou les musulmans, autorise un renouveau biblique et liturgique hier blâmé par les papes « anti-modernistes ». Dans son texte-référence Gaudium et Spes (Joie et espérance), elle rattrape une partie de son retard sur les sciences humaines, se rallie aux droits de l'homme et à la démocratie, s'ouvre à la culture moderne, se mobilise pour la justice sociale. Hier infaillible et intransigeante, l'Eglise se fait plus modeste et tâtonnante. Pour affronter au XX^e siècle un dernier défi : l'incroyance.

Henri Tincq
Dessins : Philippe Kailhenn

PROCHAIN ARTICLE :
Des témoins de la foi dans un monde sans Dieu

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le poids des Verts

LES contrats de plan Etat-régions pour les années 2000-2006, les quatrièmes depuis les lois de décentralisation, ne seront pas comme les précédents, promet le gouvernement. « *Nous avons banni les promesses inconsidérées ou irréalistes* », a dit Lionel Jospin. Les grands chapitres budgétaires, il est vrai, ont fait l'objet des mêmes âpres négociations entre les différents partenaires – Bercy, les ministères techniques et les régions. Pour répondre à ces attentes contradictoires, le premier ministre a choisi une réponse à double détente : une première enveloppe de 95,3 milliards et une seconde, de rattrapage, de 10 milliards, pour les régions qui se sentiraient trop lésées.

Sur le fond néanmoins, l'esprit des contrats de plan marque une sensible évolution : l'influence des Verts s'y fait nettement sentir. Le « développement durable », l'un des thèmes chers aux écologistes, y est défini comme une véritable exigence. L'administration et les élus sont invités à porter un autre regard sur l'aménagement du territoire : ils devront s'interroger sur toutes les conséquences d'un projet pour l'environnement avant de l'engager. Cette évolution sera longue à mettre en œuvre tant elle bouscule les habitudes.

Comme il sera long d'inverser la tendance entre route et voie ferrée. Pour la première fois, l'enveloppe destinée aux infrastructures routières diminue, celle des voies ferrées augmente. Certes, avec 20 milliards de francs pour les routes – premier

budget des contrats de plan – et 3,5 milliards pour les voies ferrées, le rapport reste encore nettement déséquilibré. Mais c'est le premier pas qui coûte. Pour le franchir, M. Jospin s'est appuyé sur sa ministre Verte, Dominique Voynet, mais aussi sur Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Car, sur ce dossier, il faut faire front face au puissant lobby routier.

Avec l'annonce de l'abandon du projet de barrage de Chambonchar, sur le Cher, M. Jospin répond aussi à une demande pressante des Verts. Ceux-ci peuvent donc se montrer plutôt satisfaits de la philosophie générale de ces contrats de plan.

Il reste que l'aménagement du territoire ne peut être vraiment efficace que lorsqu'il est près du terrain. La délégation à l'aménagement du territoire a, sans doute, dans son organisation présente, fait son temps : on ne peut plus dessiner des cartes du territoire depuis Paris. On ne peut pas, non plus, laisser en l'état l'interférence des compétences entre les différents échelons (commune, structure intercommunale, département, région). Pour mieux aménager le territoire, il faut donner au régions, seul espace pertinent par leur dimension, donc aux conseils régionaux, les moyens de leur politique. Mais ouvrir ce chantier, c'est courir le risque de se heurter aux conservatismes de tous les colbertistes. Sur ce point, comme on l'a vu avec la réforme du mode de scrutin pour les conseils régionaux, repoussée à la prochaine échéance, M. Jospin est beaucoup plus prudent. Trop prudent.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczy, Pierre Georges, Jean-Yves Lhumeau
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
 Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Éditoriaux et analyses</i>) ;
 Laurent Grelissamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ;
 Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ;
 Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Travail forcé en URSS

LE FOREIGN OFFICE a publié vendredi 22 juillet un long document portant le titre de « Code du travail de rééducation en URSS ». Selon ce document, il existerait en URSS trois catégories de travaux forcés : sur le lieu ordinaire du travail, en exil, et dans des camps de détention.

Le code indique que l'institution des travaux forcés a pour « *objectif de défendre la dictature du prolétariat contre les empiètements des éléments qui y sont hostiles* », et précise qu'il appartient à la MVD (ancienne NKVD) de veiller à l'application des lois à ce sujet.

L'envoi dans un camp de travail peut avoir lieu à la suite d'une condamnation sans jugement préalable, ou sur simple décret administratif. Est passible de mesures punitives entraînant éventuellement l'envoi dans un camp tout ouvrier soviétique qui perd plus de

vingt minutes de travail par jour. Ceux qui sont frappés d'une peine dépassant six mois peuvent être dirigés sur un camp en dehors des limites de la province.

Dans les camps de détention classés en troisième catégorie, la surveillance des internes serait confiée à des criminels de droit commun. En marge de cette publication, on déclare à Londres que dix millions de citoyens soviétiques seraient actuellement employés dans les camps de travail forcé.

On émet l'opinion, dans les milieux anglais compétents, que ce système de répression aurait deux fins : anéantir l'opposition au régime, et permettre au gouvernement soviétique d'effectuer de gigantesques travaux avec une main-d'œuvre à bon marché, notamment dans les régions les plus désolées de l'URSS.

(24-25 juillet 1949.)

LeMonde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

HORIZONS - ANALYSES ET DÉBATS

Et si la Finlande avait des idées pour l’Europe

QUOI DE PLUS LOGIQUE pour la Finlande que de souhaiter marquer son semestre à la tête de l’Union européenne du sceau « septentrional » ? Seul pays membre à partager une frontière avec la Russie, baignant avec elle dans la même mer, ainsi qu’avec quatre candidates à l’UE (la Pologne et les trois Républiques baltes), elle voudrait voir les Quinze tourner la tête vers ce côté-ci du continent. Certes, la région peut paraître bien lointaine vue de Madrid, Paris ou même de Bruxelles, et les priorités se trouvent ailleurs, du côté des Balkans. Mais pour les membres nordiques de l’Union, la perspective est différente. Exemples : la capitale la plus proche de Stockholm n’est autre que Tallinn, dont la population estonienne est la cousine linguistique des Finlandais ; la plus grande métropole autour de la mer Baltique a pour nom Saint-Pétersbourg. Tout cela crée des liens. L’historien finlandais Matti Klinge parle d’une « *nouvelle Hanse* », en référence à l’association de villes d’Europe septentrionale qui connut son apogée au XIV^e siècle.

Les échanges fleurissent à nouveau depuis la fin de la guerre froide. Les investissements se multiplient, à sens unique pour l’instant – si l’on exclut l’argent de la mafia… Entrepreneurs et dirigeants politiques nordiques prennent leurs homologues d’« en face » sous leur aîle protectrice, quitte à les agacer avec leurs leçons de morale et leur paternalisme. On redécouvre aussi le patrimoine culturel des voisins, jadis source d’inspiration réciproque. Bref, ça brasse autour de la Baltique, en dépit de la

Le Timor-Oriental est une question occidentale

Suite de la première page

Je ne suis jamais allé à Timor, mais je connais cette île, que les premiers navigateurs portugais appelaient « *l’île du santal blanc* », à travers son histoire, les chants et les cérémonies que les voyageurs et les anthropologues ont recueillis et décrits, à travers les pages que lui a consacrés mon regretté ami Ruy Cinatti, écrivain portugais qui y a vécu et l’a aimée, à travers ce qu’en disent certains de ses habitants qui vivent aujourd’hui en exil à Lisbonne.

Cette dernière île de l’archipel de la Sonde, distante de 400 km seulement de l’Australie, où les Portugais sont arrivés en 1514, a appartenu au Portugal jusqu’en 1975. A la faveur du rapide processus de décolonisation consécutif au retour du Portugal à la démocratie, Timor a été rendue à une éphémère autonomie, tout de suite écrasée par l’invasion indonésienne. C’est alors qu’a débuté le génocide.

En 1994, le Parlement international des écrivains, fondé à Strasbourg quelques mois plus tôt, tenait sa première session à Lisbonne. Notre président était alors Salman Rusdhie ; le lieu qui nous accueillait était la Fondation Calouste Gulbenkian ; Lisbonne était la capitale de la culture, et son maire était l’actuel président de la République portugaise, Jorge Sampaio, qui conclut nos travaux par cette déclaration : « *La présence d'un Parlement de la liberté dans cette ville est significative et confirme bien la liberté d'un pays qui a triomphé d'une des plus longues expériences de répression du monde occidental.* »

Pour ne pas déléguer aux seules institutions des gouvernements démocratiques la tâche de protéger les intellectuels et les écrivains des différents régimes autoritaires, il nous paraissait urgent de nous organiser pour créer nos propres lieux d’accueil (le Parlement dispose aujourd’hui d’un réseau de quelque 30 villes-refuges, principalement en Europe), de même qu’il était urgent, non seulement de compter sur l’aide de la presse libre, mais d’attribuer en notre nom propre le rôle d’observateurs aux écrivains qui connaissaient bien la réalité des persécutions et de l’oppression.

A l’ordre du jour de la réunion de Lisbonne figurait aussi la situation du Timor-Oriental, illustrée par l’écrivain Maria Velho da Costa, qui

crise financière russe. Pourquoi ne pas en rendre conscient l’ensemble des membres de l’UE, pour conférer à cette région le même statut que celui accordé à l’espace méditerranéen ? Il est temps, estime Helsinki, le centre géographique de l’Union s’étant déplacé vers le nord en 1995, avec le ralliement de la Suède et de la Finlande.

« DIMENSION SEPTENTRIONALE »

L’une des ambitions de cette dernière, pendant sa présidence européenne entamée le 1^{er} juillet, sera donc d’initier ce processus qui, reconnaît-elle, sera de longue haleine. Aux contours encore un peu flous, cette initiative a été baptisée « dimension septentrionale » – le terme « nordique » aurait été trop limité géographiquement. « *Il y va de l’intérêt de toute l’UE de s’impliquer davantage* » dans ses relations avec cette périphérie, estime Peter Stenlund, coordinateur du dossier au ministère finlandais des affaires étrangères.

La différence du niveau de vie entre les pays nordiques et l’ex-URSS est vertigineuse ; il faut éviter que ce fossé n’engendre des désordres sociaux et migratoires, dommageables à tous. Une « interdépendance » vécue positivement de part et d’autre contribuerait, selon Helsinki, à renforcer la stabilité et le développement économique de la région. C’est particulièrement utile en cette période de grave crise en Russie. Si les questions militaires et de sécurité, trop sensibles, sont exclues de la « dimension septentrionale », celle-ci pourrait toutefois contribuer, espère la Finlande, à atténuer la tension

a terminé son rapport vibrant et documenté en affirmant que l’on n’avait que trop tardé et en répétant devant des dizaines de journalistes l’appel de l’évêque de Dilí, Ximenes Belo : « *Nous sommes en train de mourir, en tant que peuple et en tant que nation.* »

A la suite de ce rapport, le Parlement a adopté la résolution suivante : « *Tenant compte de la situation d’oppression et de persécution vécue par le peuple du Timor-Oriental, du fait de l’occupation illégitime de ce territoire, le Parlement international des écrivains décide d’envoyer une mission en territoire du Timor-Oriental pour enquêter sur la situa-*

Kosovo, Timor-Oriental : je suis convaincu que la communauté internationale, si elle veut être crédible, ne peut continuer à avoir deux poids, deux mesures

tion des intellectuels de ce pays. » Il est important de spécifier, pour éviter toute équivoque, que par « *intellectuels* » nous n’entendions pas (et nous n’entendons pas) seulement Xanana Gusmão, chef de la résistance timoraise, emprisonné et torturé par le régime indonésien, mais tous les citoyens qui, faisant seulement usage de leur intelligence, avaient pris conscience de la situation qu’ils subissaient : ce qui signifiait, dans le cas de Timor, la quasi-totalité de la population.

Aujourd’hui, même s’il est terriblement tard, après les massacres vus par le dictateur Suharto, une solution pacifique à Timor semble finalement à portée de main grâce au référendum qui, fin août, pourrait ouvrir la voie à l’indépendance de ce malheureux pays. Au cours de ces vingt-quatre terribles années, le peuple de Timor, les organismes qui le représentent et ses figures les plus importantes telles que Xanana Gusmão, José Ramos Horta et monseigneur Ximenes Belo ont trouvé dans le Portugal un porte-parole international infatigable (et, hélas ! souvent solitaire) pour un juste règlement pacifique.

Je crois que le travail de la démocratie portugaise n’aura pas été des plus faciles dans un monde comme le nôtre où une puissance économique telle que l’Indonésie peut susciter davantage, y compris dans les pays de l’Occident démocratique, les appétits commerciaux que la mise en quarantaine que mériterait sa politique d’agression. Toutefois, après la condamnation de l’Indonésie par les Nations unies, l’effondrement du régime de Suharto et le fait que l’actuel gouvernement indonésien soit apparemment disposé à

régnant entre Moscou et les pays baltes à propos des minorités russophones qui y résident.

Depuis le lancement de leur initiative lors du conseil européen de Luxembourg (1997), les Finlandais insistent aussi sur la nécessité de mieux coordonner la lutte contre certains « dangers » faisant fi des frontières : crime organisé, corruption et pollution. Le nord-ouest de la Russie, la seule région de ce pays directement concernée par la « dimension septentrionale », est truffé de réacteurs nucléaires. Il y a ceux équipant quelque cent cinquante sous-marins rouillant sur la presqu’île de Kola, au-delà du cercle polaire ; et huit vieux réacteurs de centrales civiles, dont quatre du même type que ceux de Tchernobyl, tout comme les deux réacteurs lituaniens. Autre source de soucis : la Baltique, qui reste l’une des mers les plus polluées du globe, en dépit d’une amélioration progressive.

Helsinki ne s’est pas lancée dans ce projet sans arrière-pensées politiques ni économiques. Grand est son désir d’assumer enfin un rôle moteur, après un demi-siècle d’extrême prudence dans l’ombre du voisin soviétique. Intéressé est son empressement à promouvoir une coopération énergétique entre Moscou et l’UE : le gaz naturel russe que celle-ci importerait aurait de fortes chances de transiter par le territoire finlandais… Pour la Russie, la perspective est alléchante. Ce qui explique en partie que sa méfiance initiale vis-à-vis des idées d’Helsinki ait fait place à plus de compréhension.

En apportant « *un soutien politique fort* » à la « dimension septentrionale », selon M. Stenlund,

le conseil européen de Cologne, début juin, a ouvert la porte à un très probable plan d’action des Quinze. Il devrait être commandé à la Commission de Bruxelles lors du sommet d’Helsinki en décembre, pour être développé en parallèle à la « stratégie russe » de l’UE, adoptée à Cologne. Celle-ci se concentre sur la seule Russie, dans sa totalité, alors que la « dimension septentrionale » englobe le seul nord-ouest du pays, ainsi que plusieurs pays riverains de la Baltique. Deux initiatives qui, selon les Finlandais, se veulent « complémentaires ».

OBSTACLE DU FINANCEMENT

Tout aussi louables soient-elles, les intentions d’Helsinki se heurtent d’emblée à un obstacle de taille : le financement. Certes, la « dimension septentrionale » est censée voir le jour dans le cadre du budget européen et des institutions déjà existants. Il faudra « *améliorer la coordination entre les différents moyens de financement* », tout en ayant recours au secteur privé, précise M. Stenlund sans oser avancer de chiffres. Toutefois, le Kosovo, admet-il, ne va pas manquer de pomper des fonds – et de l’énergie – sur lesquels la Finlande comptait pour mettre son projet sur orbite. Et rien n’est moins sûr que ses deux successeurs à la présidence de l’UE montreront autant d’enthousiasme pour cette « dimension »-là. Le Portugal entretient d’autres tropismes. Quant à la France, elle observe avec suspicion l’idée finlandaise d’impliquer les Etats-Unis (et le Canada) dans une coopération avec l’UE autour de l’Arctique.

Antoine Jacob

présence des forces de paix de l’ONU par des militaires armés.

Cette argumentation me semble irréprochable : comme il l’explique, tant le Conseil de sécurité que l’Assemblée générale des Nations unies ont condamné l’invasion du Timor-Oriental et demandé le retrait immédiat des troupes indonésiennes.

Je suis convaincu, moi aussi, que la communauté internationale, si elle veut être crédible, ne peut continuer à avoir deux poids, deux mesures. De même, je crois que seule une présence massive de l’ONU peut garantir que le référendum se déroule dans la légalité. Des dizaines de citoyens anonymes et sans défense payent en ce moment de leur vie une agression intolérable qui s’accomplit sous les yeux de l’Occident. Je ne sais si les télévisions d’autres pays ont montré les scènes terribles que j’ai pu, pour ma part, voir en juin dernier, tournées par une courageuse équipe de la télévision portugaise : des scènes de violence et d’agression ignobles auxquelles la communauté internationale ne peut assister sans réagir.

Les jeunes Timorais en exil qui ont rencontré en mai, à Almada (Portugal), les jeunes Portugais pour élaborer un texte commun concernant la pacification du Timor-Oriental ont eux aussi demandé à l’ONU, tout en affirmant qu’ils faisaient confiance à une grande partie du peuple indonésien, une protection concrète contre une minorité fanatique. L’espoir des jeunes générations timoraises est encore grand, malgré les années d’oppression et de terreur vécues par les générations qui les ont précédées sans que la communauté internationale bouge le petit doigt. Mais si cet espoir n’est pas entendu, le Timor-Oriental est perdu, et avec lui ce qui reste de crédibilité à la communauté internationale.

Antonio Tabucchi

AU COURRIER DU « MONDE »

SPORT ET PURETÉ

Les organisateurs du Tour de France avaient choisi, au nom de la morale, de refuser la participation de certains coureurs mêlés à des affaires de dopage (...). Je trouve extrêmement dangereux pour l’avenir que, au nom de la morale, leur morale, les organisateurs d’épreuves sportives puissent se substituer aux instances juridiques et sportives et décider de la carrière – toujours très courte – des sportifs. Ne pourrait-on pas voir, demain, les organisateurs d’un grand tournoi de tennis refuser, au nom de la morale, la participation d’une sportive qui aurait affiché son homosexualité, d’un athlète dont les

opinions politiques dérangeraient ?

Cette rigueur tout nouvelle dont font preuve les organisateurs du Tour de France est certes louable, mais paraît bien suspecte. Lorsque l’affaire Festina a éclaté – en raison d’une procédure judiciaire, il ne faut pas l’oublier –, chacun savait que le dopage était une pratique courante, et tout le monde, y compris Jean-Marie Leblanc, directeur général du Tour de France, fermait les yeux (...). Les organisateurs de cette manifestation sportive ont trop longtemps toléré le dopage pour se poser aujourd’hui en moralistes purs et durs (...).

Gérard Rivière
Cleguer (Morbihan)

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 24 JUILLET 1999

DÉFENSE Le groupe français Thomson-CSF et le troisième groupe de défense américain Raytheon ont reçu, jeudi 22 juillet, de l'OTAN, un contrat de 3 milliards de francs pour la mise en

œuvre du système de commandement et de contrôle des opérations aériennes. ● **LES DEUX SOCIÉTÉS** ont créé une filiale commune, Air Command System International (ACSI), basée en

France, qui devrait compter à terme quelques centaines de personnes. ● **WILLIAM COHEN**, le ministre de la défense américain, estime désormais que « *les fusions entre les entreprises*

de défense américaines et européennes sont non seulement inévitables mais aussi souhaitables ». ● **THOMSON-CSF** pourrait être tenté par cette option, à l'occasion de la prochaine réduction de

la part de l'Etat (actuellement 44 %) au profit du groupe Alcatel (16 %) et de nouveaux partenaires, qui pourraient être l'italien Finmeccanica ou des industriels américains.

L'OTAN consacre l'alliance de Thomson-CSF et de Raytheon

Le Français et l'Américain viennent de remporter un contrat qui, à terme, s'élèvera à 20 milliards de francs. Ce nouveau partenariat transatlantique aura des conséquences sur la restructuration de la défense européenne

LE GROUPE français d'électronique Thomson-CSF et le numéro trois américain de la défense Raytheon ont reçu, jeudi 22 juillet, la notification officielle d'un contrat de 3 milliards de francs pour la mise en œuvre du système de commandement et de contrôle des opérations aériennes de l'OTAN (baptisé ACCS). Ce programme, qui remplacera le système de commandement existant, a nécessité pas moins de dix-huit années de négociations. Il permettra aux pays membres de l'Alliance d'assurer une meilleure planification et une meilleure gestion des opérations aériennes d'attaque et de défense sur l'ensemble du territoire européen de l'OTAN. Le conflit du Kosovo avait notamment mis en avant l'urgence d'une meilleure coordination dans le domaine des communications sécurisées et de la surveillance aérienne tout temps.

Ce premier contrat sera suivi, d'ici la fin de l'année, par quatre premiers contrats nationaux avec l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Italie, pour un montant similaire. Au total, l'ensemble du programme devrait rapporter environ 20 mil-

liards de francs aux deux sociétés. Les deux groupes ont créé une filiale commune de droit français, Air Command System International (ACSI), dirigée par Jean-Pierre Bourg, un des directeurs généraux de Thomson-CSF.

Cette victoire au détriment de l'autre consortium mené par Boeing et Westinghouse écarté en décembre, consacre une alliance amorcée dans les années 60 entre le groupe français et Hughes, racheté depuis par Raytheon. Déjà en octobre 1998, les deux groupes avaient remporté l'appel d'offre de surveillance-radar de l'espace aérien civil et militaire de la Suisse pour une première tranche de 2 milliards de francs. « *Ce nouveau succès remporté avec l'OTAN va beaucoup plus loin que la simple continuation de la coopération existante* », explique Bernard Retat, directeur général de Thomson-CSF.

Ce renforcement de la coopération industrielle franco-américaine intervient dans un contexte diplomatique et militaire renouvelé. Au Salon du Bourget, le nouveau groupe Aérospatiale Matra avait fait sensation en annonçant sa volonté

de « *forger des liens transatlantiques dans le domaine aéronautique* » avec l'américain Lockheed Martin.

« **ALLIÉS DE CONFIANCE** »

Cette déclaration d'intention avait été immédiatement suivie par une candidature commune au rachat de la société coréenne Korean Aircraft Industries (KAI) et le lancement d'un partenariat industriel dans le domaine des avions de ravitaillement, de transport et autres missions militaires (*Le Monde* du

Deux géants de l'électronique de défense

● **RAYTHEON**, numéro deux mondial
Chiffre d'affaires : 18,5 milliards d'euros.
Activités : électronique de défense (dont les antimissiles Hawk et Patriot) : 75,9 % du chiffre d'affaires ; construction et ingénierie : 10,57 % ; aéronautique : 13,53 %.
Résultat net : 822 millions d'euros en 1998.
Effectifs : 108 200 personnes.
● **THOMSON-CSF** :

18 juin). Mardi 20 juillet, William Cohen, le secrétaire à la défense américain, est allé plus loin, en affirmant que « *les fusions entre les entreprises de défense américaines et européennes sont non seulement inévitables mais aussi souhaitables* ». Son adjoint, Jacques Gansler, a même évoqué la possible acquisition par des « *alliés de confiance* » de certaines divisions de General Dynamics et Northrop Grumman, qui figurent au premier rang des fournisseurs du Pentagone. Cette

numéro trois mondial
Chiffre d'affaires : 6,2 milliards d'euros en 1998 (40,5 milliards de francs).
Activités : électronique de défense : 62 % du chiffre d'affaires, et marchés civils (dont avionique, simulation/entraînement et contrôle du trafic aérien) : 38 %.
Résultat net : perte nette de 232 millions d'euros (1,5 milliard de francs) en 1998.
Effectifs : 44 800 personnes.

Dell crée 500 emplois à Montpellier

MONTPELLIER

de notre correspondant

Dans le cadre d'une nouvelle organisation de ses activités, Dell Computer devait annoncer, vendredi 23 juillet, la création de 500 emplois à Montpellier regroupés dans un centre qui assurera la vente de micro-ordinateurs auprès des particuliers et des PME, ainsi qu'un service d'assistance téléphonique desservant toute l'Europe du Sud. Cette décision consacre le succès actuel de Dell qui enregistre un taux de croissance annuel de l'ordre de 46 % en Europe grâce à un système original : la vente directe de matériel informatique par téléphone ou sur Internet, cette dernière activité représentant à elle seule chaque jour 14 millions de dollars (13,5 millions d'euros) de chiffre d'affaires dans le monde dont 2 millions de francs (304 000 euros) en France. En traitant directement avec le client, Dell propose des appareils à géométrie variable qui peuvent être modifiés à tout moment en fonction des besoins et de des derniers développements technologiques.

Il y a un an, Dell a ressenti le besoin de redéployer ses activités européennes pour les rendre plus offensives. Quatre grands secteurs viennent ainsi d'être définis. Dublin prendra en charge le marché du Royaume-Uni, Copenhague celui de l'Europe du nord, Francfort celui de l'Europe centrale, Montpellier se chargeant de l'Europe du Sud. Pour Renaud Coltery, directeur général du secteur « Home et call Business » de Dell ainsi que du site de Montpellier,

l'entreprise veut se donner les moyens de « *devenir le numéro un de la micro-informatique dans tous les marchés où nous sommes présents* ».

Lors des discussions sur le choix du site chargé de l'Europe du sud, Rome avait un temps été avancé. Mais Montpellier l'a finalement emporté. L'entreprise y a depuis 1992 son siège social qui emploie aujourd'hui 300 personnes. La position géographique de la commune, l'expérience acquise par la société localement, ainsi que la présence à proximité d'une main d'œuvre qualifiée (ingénieurs et commerciaux) ont été autant d'éléments jouant en faveur d'un développement sur place. A ces arguments il faut ajouter le soutien de l'État et des collectivités locales. Dell recevra en effet dix millions de francs de prime à l'aménagement du territoire, et dix-sept millions de subventions réparties à parts égales entre le District de Montpellier, le conseil général de l'Hérault et le conseil régional du Languedoc-Roussillon.

Dell investira 110 millions de francs dans l'opération. La société va acheter un terrain et construire un nouveau bâtiment tout près de ceux d'IBM. Les emplois créés s'ajoutant à ceux existants, ce sont au total 800 personnes qui devraient travailler à Montpellier d'ici trois à cinq ans. Dell aura ainsi une double implantation en France puisque le secteur « grandes entreprises » restera, lui, à Puteaux où il est implanté depuis 1989. Et où il fait travailler plus de 200 salariés.

Jacques Monin

Hewlett-Packard se choisit une PDG

NEW YORK

de notre correspondant

Surtout, ne pas faire remarquer à Carleton Fiorina que sa nomination à la tête de Hewlett-Packard,

PORTRAIT

« **Le fait que je sois une femme est peut-être intéressant, mais ce n'est pas le sujet** »

lundi 19 juillet, est historique parce qu'elle est une femme. Manifestement, elle préférerait qu'on mette en avant le fait que peu de PDG d'entreprises de cette taille – 123 000 employés, 47 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel – ont, comme elle, quarante-quatre ans, ou que, pour la première fois, Hewlett-Packard est allé se chercher un patron à l'extérieur : elle vient de Lucent Technologies, via AT&T.

On pourrait aussi, et avant toute chose, souligner son remarquable bilan à la tête de la division des services mondiaux de Lucent qui, sous son règne, a atteint un chiffre d'affaires de 20 milliards de dollars, avec une hausse de 50 % des ventes à l'étranger. « *Le fait que je sois une femme est peut-être intéressant, mais ce n'est pas le sujet* », a rétorqué à la presse M^{me} Fiorina, qui présente en outre la particularité d'être une pia-

niste accomplie, diplômée d'histoire médiévale et de philosophie, et d'avoir commencé sa carrière comme simple attachée commerciale à AT&T.

Pourtant, du *Wall Street Journal* au *San Jose Mercury News*, le quotidien de la Silicon Valley, chacun s'est émerveillé de ce qu'une femme accède à ce poste. Carleton Fiorina (qui a officiellement adopté le surnom de Carly car son prénom, hérité de la guerre de Sécession, est un peu difficile à porter), est quand même la première femme à diriger l'une des vingt plus grosses entreprises américaines. La suivante dans la liste des PDG féminines est Jill Barad, PDG des jouets Mattel (le fabricant de Barbie), mais le chiffre d'affaires de Mattel est dix fois inférieur à celui de Hewlett-Packard.

« **PLAFOND DE VERRE** »

Un brin agacée, Carly Fiorina a fait diffuser un communiqué par Hewlett-Packard : « *J'espère que [cette nomination] fera voler en éclats une fois pour toutes la notion selon laquelle il existe un plafond de verre dans le secteur privé américain, ainsi que le stéréotype qui veut que les femmes ne réussissent pas dans les sociétés high-tech.* » « *Plafond de verre* » est l'expression par laquelle les Américains désignent la limite invisible à laquelle se cogne l'ascension des femmes et des minorités ethniques. Et toute innovante

qu'elle soit, l'industrie nouvelles technologies est plus misogyne que le reste du monde de l'entreprise aux Etats-Unis, du moins dans les échelons dirigeants : selon une étude réalisée l'an dernier par Catalyst, un institut de recherche sur les femmes et le secteur privé, les entreprises de high-tech figurant dans les « Fortune 500 » – les 500 premières entreprises américaines – comptent seulement 7 % de femmes parmi leurs cadres supérieurs, contre 11,2 % dans les autres entreprises.

Mais dans ce domaine aussi, Internet est un moteur de changement. D'abord parce que la demande de main-d'œuvre est telle que les employeurs ne peuvent plus faire les difficiles sur le sexe ou la race des recrues potentielles, ensuite parce que les qualités requises pour réussir dans la Silicon Valley ont évolué : le bagage technique n'est plus prioritaire. Il faut savoir penser vite, stratégiquement, et se concentrer davantage sur le consommateur. Hewlett-Packard a été critiquée pour n'avoir pas su mettre au point une vraie stratégie Internet, ce qui lui a fait céder du terrain face à IBM et Sun Microsystems. Carly Fiorina s'est engagée, elle, à guider Hewlett-Packard « *dans le deuxième chapitre d'Internet* ».

Sylvie Kauffmann

Le Crédit agricole limoge deux dirigeants de la CPR

EVÉNEMENT rarissime dans le milieu bancaire français : jeudi 22 juillet, le conseil d'administration de la banque CPR a mis fin aux fonctions de son président, Henri Cukierman (cinquante-cinq ans), et de son vice-président-directeur général, Philippe Delienne, « *constatant une profonde divergence de vues sur la nécessité de mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour la société* », indique un communiqué.

Presque un an après son déclenchement, la crise financière russe fait donc deux nouvelles victimes en France. En 1998, la banque avait clos son exercice sur une perte de 27,4 millions d'euros (179,6 millions de francs) après avoir investi sur des GKO, ces emprunts russes qui ont perdu presque toute leur valeur au cours d'août 1998. 1999, qui devait être l'année du redressement, ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. La CPR doit présenter ses résultats le 7 septembre, mais les premières estimations font apparaître un résultat d'exploitation légèrement positif, le deuxième trimestre n'ayant pas confirmé le bon démarrage du début de 1999.

Une fois de plus, cet établissement affiche des résultats financiers décevants. La banque tire l'essentiel de ses revenus des activités de marché, c'est-à-dire en investissant sur les actions et les obligations pour son propre compte. Elle est donc tributaire du contexte boursier, mais aussi de ses propres anticipations. Or, la banque n'a pas toujours eu le nez creux. L'établissement n'a pas vu venir en 1997 le mouvement de baisse des taux d'intérêt.

Pour être moins dépendante des caprices des marchés financiers, la banque a entrepris – avec un certain succès – une diversification vers des activités procurant des revenus plus stables, comme l'intermédiation boursière ou la gestion pour compte de tiers.

MINIMISER LES RISQUES

Malheureusement, cette diversification n'a pas été suffisante pour compenser les contre-performances de l'activité pour compte propre. Les résultats décevants du premier semestre ont incité le Crédit agricole Indosuez – le premier actionnaire de la banque, avec 30 % du capital – à mettre fin à la stratégie mise en place par MM. Cukierman et Delienne. Les deux hommes avaient pourtant réussi à transformer un établissement spécialisé dans le réescompte employant 130 personnes en une banque dynamique de 1 300 personnes. Mais le Crédit agricole, qui avait dû se porter garant de la CPR au plus fort de la tempête boursière à l'automne dernier, souhaite sans doute dimi-

nuer l'activité pour compte propre pour minimiser les risques.

Pour l'équipe de la CPR, le départ dès jeudi soir de ses patrons historiques est un véritable choc. Vendredi 23 juillet, à 9 heures, un des membres de la nouvelle équipe dirigeante s'est présenté au personnel de la banque. Robert Raymond devrait prendre la présidence de la banque dans les semaines à venir lorsqu'il aura été délogé de ses responsabilités à la Banque centrale

européenne comme représentant à Washington. Cet homme de soixante-six ans qui a fait une longue carrière à la Banque de France doit être secondé par Alec de Lézardière, qui assurera, entre-temps, la présidence de la société. M. de Lézardière était depuis trois ans membre du comité de direction de la banque chargé du métier taux, changes et dérivés.

Joël Morio

Les banques baissent leurs taux

EN ANNONÇANT MERCREDI LA BAISSÉ DU TAUX DU LIVRET A géré par les Caisses d'épargne, de 3 % à 2,25 % à compter du 1^{er} août, le gouvernement a donné le signal aux banques, qui ont baissé à leur tour le taux de base bancaire (TBB), autrement dit le taux de référence qui leur sert à calculer certains prêts aux entreprises et aux particuliers. Ainsi, la BNP, le Crédit lyonnais, la Société générale, puis le CCF ont abaissé leur TBB à 5,95 % contre 6,55 % auparavant. Dans la foulée, elles ont aussi annoncé la baisse du taux de rémunération des comptes sur livret à 2 % contre 2,5 % et du taux du Livret Jeunes à 3,25 % contre 4 %.

Elf reste sourd aux appels de Total

VENDREDI 23 JUILLET, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ELF a décidé à l'unanimité de ses membres présents de recommander à ses actionnaires de ne pas pas apporter leurs titres à l'offre publique d'échange (OPE) lancée par TotalFina le 5 juillet. Il juge les conditions offertes par son concurrent « *inadéquates* ». Dans un entretien aux *Echos* vendredi, le président d'Elf, Philippe Jaffré, s'est refusé à « *une négociation sous la table ou à un arrangement dans un coin* » avec TotalFina. M. Jaffré se dit « *ouvert à ce dialogue à condition qu'il soit sans exclusive ni réserve* ».

Bruxelles enquête sur Coca-Cola

LA COMMISSION EUROPÉENNE A CONFIRMÉ, jeudi 22 juillet, avoir fait perquisitionner dans des locaux de Coca-Cola et de certains de ses embouteilleurs en Allemagne, en Autriche, au Danemark et au Royaume-Uni. Selon Martin Reicherts, porte-parole de la CE, les perquisitions effectuées visaient à recueillir des preuves pour étayer des soupçons de pratiques commerciales illégales, notamment concernant des « *réductions accordées par Coca-Cola à un certain nombre de clients* ». Coca-Cola vend son concentré de cola à des embouteilleurs – dont elle est actionnaire –, qui mettent en bouteilles le Coca-Cola et le commercialisent. Doug Ivester, le PDG du numéro un mondial des boissons sans alcool, a tenté de banaliser cette action en expliquant, jeudi, qu'il s'agissait d'une enquête de routine.

Electricité : Londres menace Paris

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE MENACE LA FRANCE de représailles si l'Hexagone n'accélère pas la libéralisation de son marché de l'électricité, a révélé, vendredi 23 juillet, le *Financial Times*. John Battle, le ministre britannique de l'énergie, a écrit à son homologue Christian Prieret pour l'avertir que, si la France n'applique pas dans les trois mois la directive européenne sur l'électricité, qui devait entrer en vigueur en février, la Grande-Bretagne envisagera des représailles. Le gouvernement britannique fait suite à la plainte déposée devant la Commission européenne par un ensemble d'entreprises qui regroupe British Energy, ainsi que des groupes espagnols et autrichiens. Les rivaux d'EDF déclarent que son statut d'entreprise publique et sa domination sur le marché français créent une barrière à la concurrence. EDF a fait savoir jeudi qu'il se réjouissait de la concurrence. Le projet de loi qui retranscrit la directive doit passer en première lecture au Sénat en octobre. La loi ne devrait pas être adoptée avant la fin de l'année.

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 24 JUILLET 1999

Vivendi accentue sa pression sur Rupert Murdoch

Le groupe de Jean-Marie Messier se renforce dans la télévision à péage : il détient désormais 24,5 % du bouquet de chaînes britanniques BSkyB, contrôlé par Rupert Murdoch, et monte à 49 % dans Canal+

L'HOMME d'affaires Vincent Boloré n'avait pas prévu qu'en tentant un raid, avorté, sur le groupe cinématographique Pathé de Jérôme Seydoux en décembre 1998, il allait offrir sur un plateau d'argent à Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, les clés de la télévision à péage en Europe.

Dès janvier, Vivendi (déjà actionnaire de Canal+ à 34 %) a lancé une contre-offensive capitaliste sur Pathé, avant que Jean-Marie Messier n'annonce, début juin, son intention d'absorber le groupe de Jérôme Seydoux, en lui donnant, avec 17 %, la place de second actionnaire du bouquet de chaînes britanniques BSkyB, contrôlé à 40 % par Rupert Murdoch. Une nouvelle opération financière, à double détente, a permis, jeudi 22 juillet, à Jean-Marie Messier de consolider encore sa stratégie dans la télévision payante.

D'une part, Vivendi a racheté, à la faveur d'un droit de préemption, aux groupes Pearson et Granada toutes leurs participations dans BSkyB. En déboursant 8 milliards de francs, Vivendi monte à 24,5 % dans le principal groupe de télévision à péage britannique.

C'est une belle entrée en force, même si elle est habillée d'un discours feutré. « Il n'y a aucune forme de discussion sur un rapprochement global entre Canal+ et BSkyB. Nous recherchons en revanche des coopérations dans le domaine technologique, la compatibilité des décodeurs, les projets sur Internet et les services interactifs », explique le PDG de Vivendi, qui a téléphoné au tycoon, mardi 20 juillet, pour l'informer de ses bonnes intentions. Les règles du jeu ont toutefois changé chez BSkyB : Rupert Murdoch devra soumettre ses déci-

sions stratégiques à Vivendi. « Il y a six mois, tout le monde craignait l'invasion de Murdoch en France, aujourd'hui, nous avons quasiment une minorité de blocage chez lui », se félicite « J2M », qui souhaite rapidement monter jusqu'à 25 %, seuil de minorité de blocage outre-Manche.

UNE SIMPLE FILIALE

Bien qu'une fusion pure et simple de Canal+ et de BSkyB ne semble pas de mise aujourd'hui, les analystes financiers parisiens ont déjà sorti leurs calculatrices pour vérifier que, dans une telle hypothèse, Vivendi serait bien le premier actionnaire de la nouvelle entité.

D'autre part, Vivendi a échangé les 15 % que le groupe de luxe et de tabacs Richemont détenait dans Canal+, contre 2,9 % dans son propre capital. Richemont avait été rétribué

en actions de Canal+, lors de la fusion de ses activités de télévision à péage en Europe (NetHold) avec le groupe français en 1997, tout en restant un partenaire dormant. Toujours par le biais d'un droit de préemption, Vivendi porte sa participation de 34 % dans le groupe de Pierre Lescure à 49 %, le maximum autorisé par la loi.

Pas pour très longtemps, puisque le groupe de services « devrait revenir, d'ici à quelques mois, à environ 40 %, afin de permettre l'arrivée d'un partenaire stratégique international de Canal+ ». Le groupe de télévision souhaite choisir « un partenaire n'ayant pas de présence forte en Europe et souhaitant se développer [à ses] côtés dans les nouveaux métiers de la communication ». Jean-Marie Messier a mis les points sur les « i » en affirmant qu'il n'y avait « aucune raison pour que Murdoch soit actionnaire de Canal+ »

en récupérant ces 9 %. Pierre Lescure, PDG de Canal+, n'a pas lésiné sur les compliments à l'égard de son actionnaire de référence : « Il y a longtemps que nous vivons avec Vivendi, et nous vivons en très bonne intelligence (...) La montée de Vivendi à 49 % aujourd'hui, autour de 40 % demain, dans Canal+, ne changera rien. Canal+ a besoin d'être adossé à un actionnaire capable de bouger vite et fort (...) en France et à l'international et croit comme lui aux nouveaux médias », a-t-il indiqué.

Cette montée en puissance fait pourtant de Canal+ une simple filiale de Vivendi, comme d'autres sociétés d'eau ou de traitements de déchets. La chaîne des « Guignols » va-t-elle y perdre son indépendance ? Jean-Marie Messier se veut formel : « Il n'y a pas une personne de Vivendi dans l'équipe dirigeante de Canal+. Nous avons toujours soutenu les développe-

ments et la culture de création de la chaîne. J'ai une relation de confiance absolue avec Pierre Lescure, ce qui n'empêchera pas que, dans certains projets de développement d'Internet, les équipes de Canal+ et Vivendi pourront travailler ensemble. »

Ces deux opérations « confortent les positions de Vivendi dans la télévision à péage, en pleine cohérence avec sa stratégie centrée sur l'abonné et sur le rôle d'opérateur multimédia », a souligné Vivendi.

L'ensemble des opérations (la fusion avec Pathé entérinée au conseil d'administration, les montées à 24,5 % dans BSkyB et à 49 % dans Canal+) sera neutre pour la trésorerie du groupe, mais se traduira par la création de 47 millions de titres Vivendi. Vivendi compte aussi se défaire de sa participation dans Audiotina (holding de CLT-UFA), 38,8 % d'UGC (cinéma), 44 % de Cégétel (télécommunications), 100 % de Cégésat (télécommunications) et a récemment signé des accords avec Softbank (multimédia). Les télécommunications, les médias et le multimédia devraient représenter environ 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999, soit 20,5 % du total du groupe.

Nicole Vulser

■ VIVENDI DANS LA COMMUNICATION : Vivendi détient 100 % d'Havas (édition presse professionnelle), 49 % de Canal+ (premier groupe européen de télévision payante), 24,5 % de BSkyB (premier groupe de télévision payante outre-Manche), 18,4 % d'Audiotina (holding de CLT-UFA), 38,8 % d'UGC (cinéma), 44 % de Cégétel (télécommunications), 100 % de Cégésat (télécommunications) et a récemment signé des accords avec Softbank (multimédia). Les télécommunications, les médias et le multimédia devraient représenter environ 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999, soit 20,5 % du total du groupe.

News Corp. met en place un dispositif défensif au sein de BSkyB

LONDRES de notre correspondant à la City

« Même si on peut imaginer qu'à long terme il n'y ait plus qu'un seul opérateur satellite dominant en Europe, une fusion entre Canal Plus et BSkyB n'est toujours pas à l'ordre du jour » : ce leitmotiv revient dans la City après l'annonce de l'augmentation à 24,5 % de Vivendi dans le bouquet de chaînes à péage contrôlé par News Corp., la compagnie de Rupert Murdoch.

Le rachat par Vivendi des parts de Granada et de Pearson dans BSkyB n'a guère surpris les spécialistes du titre. Par ailleurs, face à la menace constituée par le prédateur Jean-Marie Messier, News Corp. a mis en place un impressionnant dispositif défensif autour de BSkyB : Rupert Murdoch a pris en personne la présidence de l'entreprise après le départ de Jérôme Seydoux. Le directeur-général, Mark Booth a été remplacé par Tony Ball, l'un des

fidèles lieutenants du tycoon et BSkyB s'est lancé dans une guerre des prix impitoyable contre ses rivaux dans la télévision numérique, ON Digital et les câblo-opérateurs, en distribuant gratuitement des décodeurs.

« La bataille du numérique sur le marché britannique constitue l'unique priorité des équipes de Murdoch », déclare un banquier proche de Sky Digital qui revendiquait en mai 515 000 abonnés. La compagnie d'Isleworth, qui a fait le choix du tout numérique pour la fin 2 002, met les bouchées doubles sur le plan commercial pour tirer profit de la crise provoquée chez son rival ON Digital (le premier bouquet de télévision numérique hertzienne) à la fois par le départ de Stephen Gabiner - qui a failli passer avec armes et bagages chez Murdoch ! - et par les tensions apparues entre les deux actionnaires Carlton et Granada.

Mais de l'avis général, Rupert Murdoch est loin d'être à l'abri des lendemains qui dé-

chantent. La bonne tenue du titre BSkyB en Bourse reflète davantage l'énorme potentiel du numérique plutôt qu'une confiance dans le maintien de l'indépendance de BSkyB.

TROIS POINTS

L'adversité se focalise essentiellement sur trois points. Tout d'abord, News Corp. est coïncé par ses 40 % de BSkyB car toute augmentation de sa participation obligerait News International, la filiale britannique, à céder une partie de ses journaux, véritable vache à lait du groupe. Ensuite, la difficile renégociation des droits de retransmission des matches de football de la Premier League anglaise et de diffusion de films produits par les studios hollywoodiens concurrents de sa filiale, 20th Century Fox, inquiète les marchés. Troisième problème potentiel, Vivendi a judicieusement choisi de ne pas franchir la barre des 25 %, ce qui aurait automatiquement déclenché une

enquête de l'autorité britannique de la concurrence. Avec ses deux sièges au conseil d'administration de BSkyB - et bientôt un troisième selon le *Financial Times* - Messier en tant qu'investisseur passif, dispose d'un observatoire idéal pour planifier ses futurs « coups ». Une kyrielle d'institutionnels détiennent les 36 % des parts restantes. De l'avis général, les gestionnaires de fonds anglo-saxons apprécient le grand perturbateur français qui bénéficie aujourd'hui de l'oxygène du succès. En revanche, comme le note un expert, Rupert Murdoch, magnat américain d'origine australienne, est sur la défensive après ses échecs répétés sur le Vieux Continent : « personne en Europe ne fait vraiment confiance à Murdoch et ce qui est plus grave, personne n'est contraint de conclure un accord avec lui ».

Marc Roche

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ FRANCE : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé vendredi 23 juillet, sur RTL, que « tous les signaux sont plutôt encourageants » pour l'économie française. M. Trichet a ensuite évoqué « une inflexion dans l'économie française ».

■ ZONE EURO : le taux d'inflation de la zone euro a baissé à 0,9 % en rythme annuel en juin, contre 1,0 % en mai et 1,4 % en juin 1998, d'après l'office européen de statistiques Eurostat.

■ Les perspectives pour l'économie de la zone euro se sont nettement améliorées, a estimé Otmars Issing, économiste en chef de la Banque centrale européenne, dans une interview au *Handelsblatt* à paraître vendredi. Si une croissance de 2 % ne semble pas irréaliste selon lui, il ajoute également que les risques de hausse des prix ont parallèlement augmenté.

■ ITALIE : le pays a annoncé vendredi un déficit commercial de 110 millions d'euros en mai avec les pays de l'Union européenne et un excédent commercial de 1,61 milliard d'euros en juin avec les pays qui n'en font pas partie.

■ ÉTATS-UNIS : le président de la Réserve fédérale américaine (FED) a déclaré jeudi, devant le Congrès, que la Fed « n'anticipe pas » pour l'instant « d'accélération de l'inflation » aux Etats-Unis mais reste prête à « agir rapidement et de façon décisive si le rythme des coûts et des prix devait s'accélérer » (lire p. 2).

■ L'excédent budgétaire américain pour le mois de juin a atteint 53,6 milliards de dollars, contre 51,1 milliards un an plus tôt.

AFFAIRES

■ BNP : l'assureur français AXA a annoncé, jeudi 22 juillet, qu'il apportera ses titres Paribas et Société générale à l'offre de la BNP. Huit autres investisseurs financiers étrangers, comme Lazard Asset

Management et Baring Asset Management, ont également fait part de leur soutien au projet.

● LUFTHANSA : la Cour fédérale de justice de Karlsruhe, en Allemagne, a cassé jeudi un jugement du tribunal de Berlin qui avait donné raison à Lufthansa contre une décision de l'Office fédéral des cartels, qui estimait les tarifs Berlin-Francfort « abusifs ».

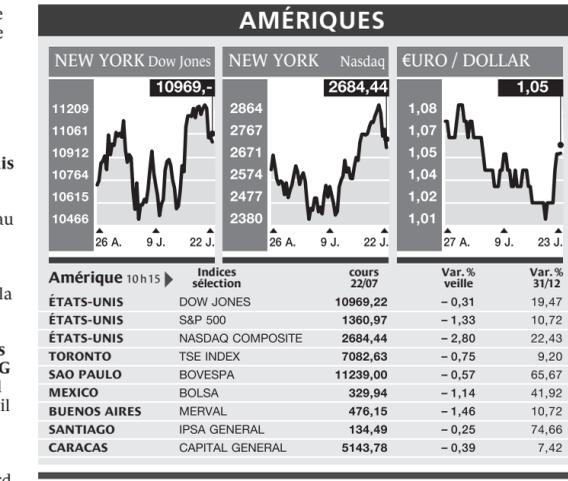
● BULL : le groupe informatique français envisage une augmentation de capital d'ici à la fin de l'année pour faire entrer de nouveaux partenaires dans son capital. Il a également annoncé, jeudi, réviser ses prévisions de résultat à la baisse pour 1999.

● SIEMENS : le président du géant allemand, Heinrich von Pierer, a précisé jeudi qu'il placerait en Bourse, en octobre 1999, Epos, sa filiale commune avec Matsushita Electric Industrial spécialisée dans les composants passifs, et, fin février-début mars 2000, Infineon (semi-conducteurs).

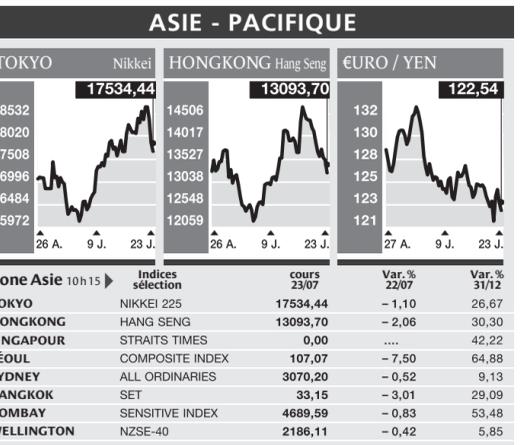
● ALCATEL : le groupe français a signé avec British Telecom (BT) un contrat de trois ans pour la réalisation de son réseau national de transmission en Espagne. Ce contrat s'élève à 24 millions d'euros (157,4 millions de francs) pour la seule année 1999.

● COMPAQ : Michael Capellas a été nommé au poste de PDG du deuxième fabricant mondial de micro-ordinateurs. Le conseil d'administration a voté unanimement en faveur de l'ancien directeur général du groupe, qui succédera à Eckhard Pfeiffer, lequel avait démissionné le 18 avril.

● UPS : le numéro un mondial de transport de colis et de documents va commencer les démarches afin de mettre en Bourse environ 10 % de son capital.



Cours de change croisés	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,85723	1,05035	1,16013	1,58470	0,65398
YEN	116,65500	122,54500	18,67500	184,94000	76,30500
EURO	0,95206	0,81603	0,15245	1,50875	0,62260
FRANC	6,24480	5,35085	6,55957	9,89615	4,08400
LIVRE	0,63103	0,54070	0,66280	0,10105	0,41265
FRANC SUISSE	1,52910	1,31060	1,60580	0,24485	2,42315



Taux de change fixe zone euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	22/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4428
DEUTSCHEMARK	1,95883	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,2710
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,7795
PESETA ESPAG. (100)	1,86836	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÉQUE	36,753
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6199
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,5776
PUNT IRLANDAISE	0,87856	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9818
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	325,15
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	251,82
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0398

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	1,51	2,41	4,77	5,48
ALLEMAGNE	1,51	2,61	4,65	5,43
GDE-BRETAG.	5	4,89	5,15	4,66
ITALIE	1,51	2,55	4,85	5,63
JAPON	0,05	0,05	1,71
ÉTATS-UNIS	5,03	4,59	5,77	5,97
SUISSE	0,33	1,05	2,74	4,10
PAYS-BAS	1,45	2,55	4,77	5,48

Matif

Cours 10h15	Volume 23/07	dernier prix	premier prix
National 5,5	2220	89,74	90,09
SEPTEMBRE 99
Euribor 3 mois
SEPTEMBRE 99	650	97,21	97,24

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LE DOW JONES, a terminé en baisse jeudi 22 juillet de 0,31 % à 10 969,22 points et l'indice Nasdaq a reculé de 2,80 % à 2 684,45 points, après le discours du président de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, qui a souligné les dangers d'une éventuelle bulle financière. Dans le sillage de Wall Street, l'indice CAC 40 a ouvert vendredi 23 juillet en baisse de 0,40 % à 4471,45 points. Francfort a aussi accusé le coup en reculant de 0,51 % à 6 297,80 points. Pour sa part, la Bourse japonaise a clôturé la séance de vendredi en nette baisse de 1,1 %, en raison de ventes de titres d'entreprises exportatrices provoquées par la vigueur du yen.

CHANGES-TAUX

LE BILLET vert restait relativement stable vendredi 23 juillet au matin à 117,13 yens après avoir lourdement chuté la veille au point de tomber en dessous de 116,50 yens à la suite du discours d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, qui a indiqué qu'il était prêt à réagir au moindre signe de surchauffe de l'économie. L'euro était toujours vendredi matin en bonne position face au dollar à 1,0507. Sur les marchés obligataires, qui étaient en baisse vendredi matin, le rendement des titres français émis à dix ans s'inscrivait à 4,78 %. Celui des emprunts d'Etat allemands émis à la même échéance s'établissait à 4,66 %.

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Coca-Cola Beverages, l'embouteilleur de Coca-Cola, a plongé, jeudi 22 juillet, de 7,72 % à 119,50 pence, alors que le titre de la maison-mère, Coca-Cola Company, a gagné 0,80 % à 63,125 dollars. Le premier groupe mondial de sodas est suspecté par la Commission européenne d'abus de position dominante dans plusieurs pays de l'Union.

du téléphone mobile avec un nouveau bond de 75 % de son bénéfice imposable au premier semestre 1999. Le titre Henkel s'est appréciée, jeudi, de 3,72 % à 66,90 euros. Le groupe chimique, père de la célèbre marque Persil, mise sur une nette augmentation de son résultat en 1999, après un recul de son bénéfice d'exploitation de 2,5 % au premier semestre.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section AUTOMOBILE with entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section BANQUES with entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section TÉLÉCOMMUNICATIONS with entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section CONSTRUCTION with entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section PRODUITS DE BASE with entries like ALUMINIUM GREEK, ARBO LIGNINS AP, ASSIDOMIEN AB, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section CHIMIE with entries like ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section PHARMACIE with entries like ASTRA-A, ASTRA-B, ELAN CORP, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section BIENS D'EQUIPEMENT with entries like ABB PARTICIP-A, ABB PARTICIP-B, ABB PARTI, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section ÉNERGIE with entries like AKER MARITIME, BG, BUR AMOCO, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section SERVICES FINANCIERS with entries like 3i, ALMANI, ALPHAJ FINANCE, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section SERVICES FINANCIERS with entries like 3i, ALMANI, ALPHAJ FINANCE, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section CONSOMMATION CYCLIQUE with entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.



Table listing various companies and their stock prices, including Finnair, Wimpey PLC, Granada Group, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Astra-A, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Aker Maritime, BG, Bur Amoco, etc.

Large advertisement for www.lemonde.fr VOYAGES. Text: Réservez et achetez vos billets d'avion.

Table listing various companies and their stock prices, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3i, Almani, Alphaj Finance, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Allied Domecq, Club Med, Coats Vivalda, etc.

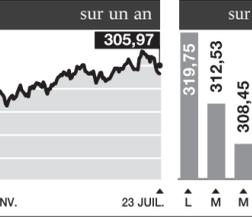


Table listing various companies and their stock prices, including Finnair, Wimpey PLC, Granada Group, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Astra-A, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Aker Maritime, BG, Bur Amoco, etc.

Large advertisement for www.lemonde.fr VOYAGES. Text: Réservez et achetez vos billets d'avion.

Table listing various companies and their stock prices, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3i, Almani, Alphaj Finance, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Allied Domecq, Club Med, Coats Vivalda, etc.

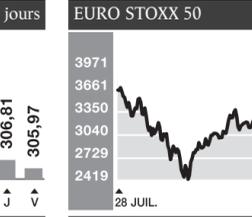


Table listing various companies and their stock prices, including Finnair, Wimpey PLC, Granada Group, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Astra-A, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Aker Maritime, BG, Bur Amoco, etc.

Large advertisement for www.lemonde.fr VOYAGES. Text: Réservez et achetez vos billets d'avion.

Table listing various companies and their stock prices, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3i, Almani, Alphaj Finance, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Allied Domecq, Club Med, Coats Vivalda, etc.

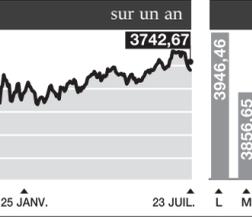


Table listing various companies and their stock prices, including Finnair, Wimpey PLC, Granada Group, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Astra-A, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Aker Maritime, BG, Bur Amoco, etc.

Large advertisement for www.lemonde.fr VOYAGES. Text: Réservez et achetez vos billets d'avion.

Table listing various companies and their stock prices, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3i, Almani, Alphaj Finance, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Allied Domecq, Club Med, Coats Vivalda, etc.

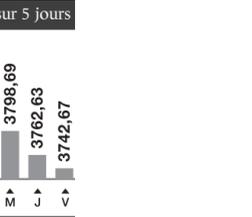


Table listing various companies and their stock prices, including Finnair, Wimpey PLC, Granada Group, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Astra-A, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Aker Maritime, BG, Bur Amoco, etc.

Large advertisement for www.lemonde.fr VOYAGES. Text: Réservez et achetez vos billets d'avion.

Table listing various companies and their stock prices, including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3i, Almani, Alphaj Finance, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Allied Domecq, Club Med, Coats Vivalda, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various companies and their stock prices, including Airspray NV, Antonov, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table listing various companies and their stock prices, including Envipco Hld Ct, Faridem Belgium B, Internac Hld, etc.

FRANCFORT

Table listing various companies and their stock prices, including 1 & 1 AG & CoKGA, AIXTRON, Augusta Beteilugun, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various companies and their stock prices, including Airspray NV, Antonov, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table listing various companies and their stock prices, including Envipco Hld Ct, Faridem Belgium B, Internac Hld, etc.

FRANCFORT

Table listing various companies and their stock prices, including 1 & 1 AG & CoKGA, AIXTRON, Augusta Beteilugun, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture de la séance, vendredi 23 juillet, les titres Elf Aquitaine et TotalFina étaient en baisse respectivement de 0,55 %, à 164,20 euros, et de 0,25 %, à 122,10 euros, alors que les membres du conseil d'administration d'Elf ont confirmé leur décision de ne pas apporter leurs titres à l'offre publique d'échange de TotalFina.
● Vendredi matin, l'action Bull chutait de 3,58 %, à 7,80 euros. Le constructeur informatique, a revu ses prévisions à la baisse.
● Le titre Moulineux ouvrait vendredi matin en baisse de 0,79 %, à 10,01 euros. Le groupe français de petit électroménager a enregistré une baisse de 9,8 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre de son exercice 1999-2000, à 1,446 milliard de francs.
● Vendredi matin, l'action BNP perdait 0,26 %, à 75,80 euros, tandis que le titre Société générale céda 0,63 %, à 159 euros, et que celui de Paribas abandonnait 0,30 %, à 101,90 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale valorisent l'action de cette dernière à 171,02 euros, pour l'offre principale, et à 166,76 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 117,61 euros (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros). La branche principale de l'offre de la Société générale sur Paribas valorise cette dernière à 108,74 euros, tandis que la branche subsidiaire le valorise à 106 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 23 JUILLET Cours relevés à 10h 15
Liquidation : 23 juillet
Table with columns: Valeur nominal (1), % Var. veille, Cours en euros, Cours en francs, Précédent en euros.

Table of stock prices for various companies including BIC, BIS, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of stock prices for companies in the 'GROUPE PARTOUCHE' section, including GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILLIME, etc.

Table of stock prices for companies in the 'SKIS ROSSIGNOL' section, including SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOGEPARC (FIN), etc.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 22 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 17h 35
Table with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 23 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 10h 15
Table with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille.

INTERNATIONAL

Table of international stock prices including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS:
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ○ contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DÉRIVÉ COLONNE NR (1):

Table of derivative products including LUNDI DATÉ MARDI, MERCREDI DATÉ JEUDI, etc.

SICAV

Table of SICAV funds including FCP, AGIPI, BNP, CDC, etc.

REVENU-VERT

Table of REVENU-VERT funds including SYNTHESE, UNIVERS ACTIONS, etc.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS including INDOCAM, CREDIT AGRICOLE, etc.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS including ACTILION EQUILIBRE, KALEIS EQUILIBRE, etc.

TOUR DE FRANCE 1999

Les équipes françaises La Française des jeux et Cofidis ont publié, jeudi 22 juillet, les hémocrités minimum et maximum (taux de globules

rouges) relevés chez leurs coureurs. Les taux annoncés – entre 36 % et 43 % – démontrent un état de fatigue avancé. ● L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE (UCI), répondant à une



lettre du ministère de la jeunesse et des sports (*Le Monde* du 23 juillet), a indiqué qu'elle donnerait les résultats des analyses sanguines pratiquées sur les coureurs avant le départ, mais

refuse de voir soumettre les prélèvements à de nouvelles analyses. ● À BORDEAUX, le sprinter belge Tom Steels (Mapei) s'est imposé pour la troisième fois depuis le départ.

Malgré les difficultés, La Française des jeux et Cofidis jouent la transparence

Les médecins des deux équipes françaises, Jean-Jacques Menuet et Gérard Guillaume, ont communiqué les niveaux minimum et maximum des hémocrités de leurs coureurs après trois semaines de course. Les valeurs oscillent entre 36 % et 43 %, signe d'un état de fatigue avancé

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Alors que le Tour de France a entamé, jeudi 22 juillet, sa remontée vers Paris, et que l'épreuve approche de sa fin, certains médecins d'équipes françaises ont manifestement décidé de se lancer dans un début d'opération « cartes sur table » en ce qui concerne l'état de santé de leurs coureurs. Jean-Jacques Menuet et Gérard Guillaume, respectivement médecins des formations Cofidis et La Française des jeux, ont communiqué les valeurs des hémocrités (taux de globules rouges dans le sang) dans leurs formations. Afin de préserver l'anonymat, cette publication est restée globale. Pour cette première initiative, les médecins se sont bornés à donner une fourchette,

avec les valeurs minimales et maximales de ces taux.

Les hémocrités des coureurs de Cofidis se situent « entre 36 % et 42 % », déclare Jean-Jacques Menuet. En ce qui concerne La Française des jeux, ils oscillent « entre 37,3 % et 43,3 % », indique Gérard Guillaume, qui a réalisé, mercredi 21 juillet au soir, le quatrième bilan sanguin avec ses coureurs encore présents sur ce Tour. « Lors du premier bilan, au départ du Tour, la fourchette était de 40,7 % à 48,7 % », ajoute-t-il. « Cela fait avancer quoi ? », interrogent Stéphane Javalet et Olivier Bouillon, respectivement directeur sportif et médecin ostéopathe de BigMat Auber 93, qui refusent de communiquer ce type de renseignements. Gérard Guillaume reconnaît que

cette publication des hémocrités a ses limites, personne ne pouvant vérifier l'exactitude : « Le problème est là, on peut dire n'importe quoi, et si l'on compte uniquement sur l'honnêteté et la conscience professionnelle... » « On est toujours en train de se justifier », lance Stéphane Javalet, qui consent cependant à indiquer que, depuis le départ du Tour, les taux, dans son équipe, « ont baissé de cinq-six points ».

TROIS BILANS RÉALISÉS

Depuis début 1999, les coureurs français sont soumis à un suivi médical longitudinal (quatre bilans biologiques sanguins dans l'année, dont trois ont déjà été réalisés), comme le sont également ceux qui font partie de formations étrangères. Visant à prévenir et endiguer le recours aux produits dopants, dont certains ne sont pas décelables, comme l'érythropoïétine (EPO), ce suivi est réputé plus strict en France, car il est réalisé à travers des moyens indépendants des structures médicales des équipes et que la liste des éléments recherchés lors des analyses est plus étoffée. L'évolution de l'état sanitaire du peloton français a été jugée satisfaisante par le docteur Armand Mégret, président de la commission médicale nationale de la Fédération française de cyclisme (*Le Monde* du 21 juillet).

« J'aimerais bien que tout le monde affiche de la même façon les hémocrités », poursuit Gérard Guillaume, qui estime que l'« on pourrait demander à l'Union cycliste internationale

d'exiger de toutes les équipes une publication hebdomadaire des hémocrités avec contrôle par ses propres médecins. Cela ne coûterait rien et on irait plus loin que ces deux contrôles sur le Tour [dont un a été effectué au départ après que le peloton en eut été averti], qui ne font pas très sérieux ». La valeur de l'hémocrite, si elle constitue un bon indicateur d'une possible prise d'EPO, doit être interprétée avec d'autant plus de précautions, que, dans le peloton, il y a belle lurette que l'on connaît les moyens de la faire baisser artificiellement. Et puis, l'hémocrite ne reflète pas la prise d'autres produits que l'EPO, comme le perfluorocarbonate (PFC), ou l'hémoglobine réticulée, dont on sait qu'ils ont les mêmes effets et qu'ils ont été, ou

sont, utilisés dans le peloton. « L'hémocrite n'est qu'un paramètre, c'est vrai, admet Gérard Guillaume. On pourrait aussi donner le taux d'hémoglobine. C'est intéressant, même si les variations sont moins significatives. »

LE REFUS DE L'UCI

Au début de ce Tour de France, l'UCI s'est refusée à donner le niveau moyen de l'hémocrite du peloton. « Dans les années 80, il se situait à 43,5 %. Depuis le début des années 90, la moyenne est passée à 45,5 % », indique le docteur Léon Schattenberg, responsable de la commission médicale et antidopage de l'UCI.

Les chiffres communiqués par Cofidis et La Française des jeux, ainsi que la chute des hémocrités admise

par BigMat Auber 93, témoignent d'une certaine dégradation de l'état de santé des coureurs de ces équipes. « Le gros problème, c'est quand le taux est inférieur à 40 %. Cela témoigne d'un état de fatigue », souligne Gérard Guillaume, qui ajoute : « Dans l'équipe, ce n'est pas celui dont l'hémocrite est le plus bas qui est le moins bien classé, ni celui avec le taux le plus élevé qui est le mieux placé. »

« A ce niveau du Tour de France, ce n'est pas possible d'avoir un hémocrite supérieur à 47 % », sans apport de produits extérieurs, poursuit Gérard Guillaume. « Il ne faut pas qu'un coureur aille au-delà du raisonnable, qu'il y ait des dégâts trop longs à réparer, et qu'il puisse finir la saison », relève Jean-Jacques Menuet, aux yeux de qui « il faudrait aussi admirer ces coureurs qui, avec des taux à 36 %, ont montré qu'avec leurs moyens ils peuvent malgré tout montrer le bout de leur nez ».

Jeudi encore, entre Mourenx (Pyrénées-Atlantiques) et Bordeaux (Gironde), on a vu des coureurs français aux avant-postes : Stéphane Heulot (La Française des jeux) et Carlos Da Cruz (BigMat Auber 93) ont ainsi figuré dans une échappée au long cours. Sans succès, puisque cette échappée a avorté, de même que l'ultime tentative, dans les 25 derniers kilomètres, de Rolf Huser (Festina), accompagné de Carlos Da Cruz. La victoire finale est revenue, au sprint, au Belge Tom Steels (Mapei).

Philippe Le Cœur

Le Crédit lyonnais ravi de son Tour

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Le 86^e Tour de France, premier de la série dite du « renouveau », s'achèvera, dimanche 25 juillet, à Paris. Le nom du vainqueur est déjà connu. Sauf accident, Lance Armstrong (US Postal) deviendra le deuxième Américain à triompher sur les Champs-Élysées, après Greg LeMond (1986, 1989 et 1990). Le Crédit lyonnais, sponsor officiel du maillot jaune, ne dissimule pas son soulagement. Verre de champagne à la main sur la ligne d'arrivée, les « chemises jaunes » frappées du célèbre lion trinquant au retour des beaux jours du sport cycliste. « Notre crainte, c'était d'assister à des descentes de police comme en 1998 », affirme Daniel Isaac, l'un des responsables de la communication de la banque.

Lance Armstrong en jaune – « un beau vainqueur avec un passé sportif et une histoire poignante » – rappelle à l'établissement bancaire français le temps (1989 et 1990) où, dans le sillage de Greg LeMond, ses représentants américains étaient reçus à la Maison Blanche. Oubliées donc, les déclarations musclées de Nicolas Chaîne, directeur de la communication, qui, à la veille du départ, tempêtait contre l'UCI après sa décision de réintégrer Richard Virenque et Manolo Sainz dans la Grande Boucle. Parlant de « coup de poignard dans le dos », Nicolas Chaîne évoquait un retrait éventuel de sa société en cas de recul dans la lutte contre le dopage.

« Il était bien sûr exclu de nous retirer précipitamment, explique Daniel Isaac, mais nous voulions signifier que la décision de l'UCI nous avait déçu. Durant les mois qui ont suivi l'édition 98, nous avons eu de nombreuses discussions avec

la direction du Tour, qui nous avait donné des garanties en matière de lutte contre le dopage. »

Présent sur la Grande Boucle depuis 1981, et partenaire officiel du maillot jaune depuis 1987, le Crédit lyonnais compte parmi le quatuor des membres du club Tour de France, avec Champion, Coca-Cola et Fiat. Il est engagé sur la base de 25 millions de francs jusqu'en 2003.

TOUJOURS PLUS D'INVITÉS

A l'heure des bilans, la banque, récemment privatisée, ne donnera sûrement pas suite aux « menaces » brandies il y a un peu moins d'un mois. « Pour nous, ce Tour se passe très bien. Nous n'avons jamais eu autant de demandes d'invités, au point que nous avons dû affréter un avion supplémentaire », assure Daniel Isaac.

Plus qu'une campagne itinérante de promotion, le Tour de France est surtout affaire d'image pour la banque à peine sortie d'une énorme tempête. « C'est vrai, la gestion des crises, nous connaissons », ironise Daniel Isaac. Nous nous souvenons que, au pire moment, la société du Tour ne nous a pas lâchés. Alors, même si l'image du Tour est un peu écornée par les affaires, y rester au même niveau d'effort est une manière de renvoyer l'ascenseur. »

Après trois semaines de course, le Crédit lyonnais ne regrette donc pas ses choix. Tous les jours, les télévisions américaines diffusent chez elles les images de Lance Armstrong et son *yellow jersey* (maillot jaune), siglé Crédit lyonnais, et les sponsors terminent ce Tour de France « judiciairement correct » avec le sourire.

Yves Bordenave

Jacques Glassmann, footballeur protagoniste de l'affaire VA-OM

« Christophe Bassons est en paix avec sa conscience »

JACQUES GLASSMANN s'est retrouvé au cœur de l'affaire VA-OM, en 1993. Le joueur de Valenciennes n'avait pas seulement refusé la tentative de corruption des dirigeants marseillais : il l'avait dénoncée publiquement. Insubordonné sur les terrains, il a longtemps souffert d'avoir ainsi osé dire la vérité sur certaines pratiques de son milieu sportif. Celui qui avait été surnommé ironiquement « Monsieur Propre » par Jean-Pierre Bernès donne son avis sur le cas de Christophe Bassons (La Française des jeux), qui a quitté le peloton du Tour de France après s'être exprimé à voix haute sur le dopage.

« Que pensez-vous de l'attitude de Christophe Bassons ?

– Il a eu raison de dire ce qu'il pensait. Que des gens essaient de le torpiller pour cela me laisse songeur. Je ne trouve pas cela normal. On évoque un Tour de France sain et on voit bien que ce n'est pas ce qui se passe. Il y a beaucoup d'hypocrisie et bien peu de solidarité. On ne cesse d'évoquer, dans de grands élans, la nécessité d'un sport propre et, au bout du compte, on continue de voir des pratiques plutôt douteuses.

– Vous avez refusé la corruption. Lui refuse le dopage. Considérez-vous que vous soyez des cas exceptionnels ?

– C'est cela qui est anormal : qu'on trouve extraordinaire qu'un homme parle, comme c'est la cas actuellement dans le cyclisme. Pour moi, et je pense pour Christophe Bassons, cela a toujours été un comportement normal. C'est pourquoi je n'ai jamais demandé qu'on me rende justice ou qu'on me tresse des couronnes. C'est une question de nature humaine : il y a ceux qui baissent la tête et acceptent tout et il y a ceux qui ont le courage de parler et d'en assumer les conséquences.

– Vous et lui avez payé votre honnêteté...

– Moi, c'est différent, dans la mesure où trois joueurs seulement m'ont attaqué, dont deux d'ailleurs ont gagné la Coupe du monde. Les autres m'ont témoigné de la sympathie. J'ai continué à faire mon métier pendant un an après l'affaire. Ensuite, je n'ai plus trouvé de club, mais je refuse de croire que cela soit forcément lié. C'est vrai que j'ai dû me battre. Christophe Bassons, apparemment, s'est fait beaucoup chahuter dans le peloton. Quand un monde est hypocrite et pourri à ce point-là, il vaut peut-être mieux le quitter.

– L'éthique a-t-elle encore un sens dans le sport ?

– Christophe Bassons a fait du cyclisme son métier, comme je l'ai fait du foot. Même si on est

pro, il y a des limites à ne pas dépasser. Ceux qui les outrepassent pour de l'argent sont des minables. Pour parler du dopage, je préfère un coureur qui ne se dope pas et perd qu'un autre qui gagne en se dopant. Mais je sais bien que ce n'est malheureusement qu'un point de vue et non une évidence partagée par le plus grand nombre.

– Le public semble se moquer de ces considérations ?

– Je crois qu'il faut arrêter de mentir au public, aux gens qui aiment le sport, leur décrire certaines réalités afin qu'ils sachent. Le sport n'y perd pas sa popularité.

– Croyez-vous que vous ferez des émules ou resterez-vous toujours des marginaux ?

– Un jour, peut-être, le pourcentage de gens qui croient en ces valeurs dépassera celui de ceux qui font passer l'argent avant tout. C'est un combat qu'il va falloir mener longtemps. Quant à Christophe Bassons, il faut qu'il continue à rester lui-même, à lutter pour exister tel qu'en lui-même dans son milieu. Je crois qu'aujourd'hui il est au moins en paix avec sa conscience. »

Propos recueillis par Benoît Hopquin

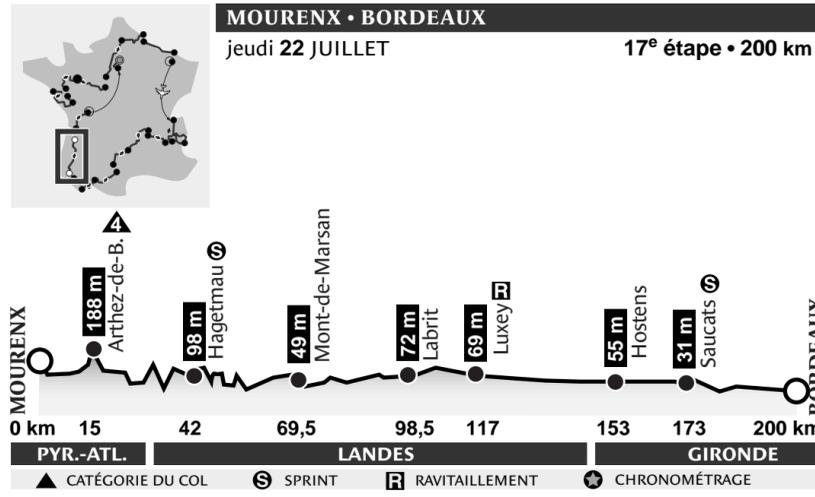


L'avenir des objets C'est aujourd'hui demain

par J.-M. Normand, M. Alberganti et J. Morio

L'auto, le frigo, la télé, le téléphone, le livre et le porte-monnaie, six objets familiers du quotidien que *Le Monde* décline au futur proche. Bienvenue au livre rechargeable, au frigo qui fait les courses lui-même, à la voiture vraiment intelligente et à la télévision qui suspend ses programmes pendant que vous répondez au téléphone...

Tous les jours, du lundi 26 juillet au samedi 31 juillet dans *Le Monde*



Pour finir le Tour, il faut lutter contre la montre et les mauvaises habitudes

IL RESTE deux étapes à effectuer (un long contre-la-montre individuel de 57 km et une arrivée triomphale sur les Champs-Élysées) pour en finir avec ce que certains qualifient de calvaire. Le contre-la-montre du Futuroscope, qui devait permettre à Alex

ANALYSE

Entre 45 et 50 km/h, un coureur qui peut effacer de sa surface opposée au vent 10 cm², gagne 800 m de distance sur une heure

Zülle de prendre la deuxième place du 86^e Tour de France, ne motivera pas grand monde. La décontraction sera de mise. Et l'exercice chronométré illustrera parfaitement l'adage : « On ne fait que ce pour quoi on a un intérêt. » Il démontrera également la validité de cette maxime : « On utilise que ce que l'on s'approprie. »

Etre « bon » ou « au top » dans un contre-la-montre n'est plus seulement, depuis quelques années, une question de motivation, ni de talent naturel. Cela demande du travail, de l'application, de la rigueur, et un chouïa d'expérience. Christophe Moreau, membre de l'équipe Festina, 4^e du prologue et 3^e de l'étape chronométrée de Metz est un stakhanoviste de l'effort solitaire, ce qui lui a permis d'exceller dans cette discipline. Il y prend du plaisir.

Il est considéré, à raison, comme spécialiste d'un exercice que d'autres jugent ingrat, faute de l'avoir vraiment bossé. Dès lors, il sera un des rares concurrents à s'engager « à fond ». Michel Gros, son directeur sportif chez Festina (il est presque son mentor puisqu'il le suit depuis les juniors et le club de Vauxen-Velin), est convaincu d'une bonne performance. « Bien qu'il soit « cramé », dit-il, ça devrait passer pour Christophe. Il s'est servi des deux dernières étapes comme séances de récupération active, il a mouliné. »

Trois cents mètres après la rampe de lancement (le plan incliné d'où le départ est donné), quand il se rasseoit après avoir lancé la machine à une cadence de pédalage qui doit varier entre 100 et 105 tours/minute), Christophe Moreau posera les mains sur ce fameux guidon dit « de triathlète », celui-là même qui avait procuré à Greg LeMond l'avantage de 8 secondes grâce auquel il avait battu Laurent Fignon lors de la dernière étape du Tour de France 1989. Le meilleur vecteur d'amélioration de la performance contre-la-montre, on le sait depuis les études du professeur Ménard, est celui de la position. On pourrait également

évoquer le dopage, mais rappelons ici que le dopage n'est pas encore autorisé... S'il roule entre 45 et 50 km/h, un coureur qui, grâce une position travaillée, peut effacer de sa surface portante opposée au vent 10 cm², gagne 800 m de distance sur une heure. Travaux pratiques : montez en voiture, roulez, ouvrez un carreau et passez la main à l'extérieur. Dressez la paume face au vent, puis inclinez-la légèrement. Vous sentirez très bien ce que « surface portante », « lutter contre le vent » et « position travaillée » veulent dire.

Le Scx (produit de la surface opposée à l'air et du coefficient de pénétration dans l'air) de Christophe Moreau lui permet de n'opposer au vent qu'une bonne trentaine de ces décimètres carrés. Pour avoir travaillé sa position chez lui avec son vélo, pour y avoir réfléchi, pour avoir compris sa nécessité et pour posséder les « chevaux » nécessaires « sous le capot », l'athlète de Festina pourrait nous gratifier d'un bel étalage de ses talents s'il n'oublie pas toutefois (ça lui arrive) de bien tourner ses jambes.

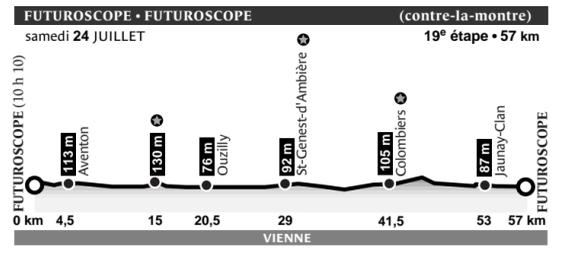
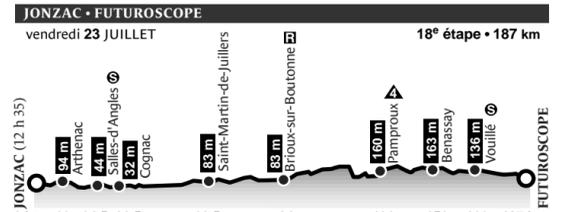
TOUR D'HONNEUR DU RENOUVEAU

L'esprit tranquille, il pourra alors se joindre alors, dès le lendemain, à la grande procession vers Paris : 78 km de promenade à rythme très modéré jusqu'à l'entrée du circuit final des Champs Élysée (6,5 km à parcourir 10 fois). La première partie du parcours, pourrait permettre à Thierry Bourguignon (BigMat Auber 93), le désormais populaire chroniqueur-interwievé de France 2, de se mettre en valeur avant de laisser place aux rois étrangers du sprint.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, tout le monde (c'est-à-dire les « survivants » de ce 86^e Tour de France) fera un tour d'honneur, sans passer par les bus des équipes, mais après s'être enquis des noms des coureurs devant satisfaire à l'ultime contrôle antidopage (le maillot jaune, le vainqueur de l'étape, trois tirés au sort et deux « réserves »). Il y a quelques temps encore, cette précaution permettait au peloton de se bouvrer de « pot belge » – cocktail détonnant interdit en course parce que composé de produits illicites – pour mieux faire la fête. Evidemment, cette année, on ne verra rien de tout ça puisque, on nous l'assure, nous avons vécu le Tour du « renouveau » et rompu avec certaines traditions.

Antoine Vayer

★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige AlternatïV, structure d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut-niveau.



La 17^e étape Mourenx-Bordeaux (200 km) en bref

- **Le vainqueur de l'étape :** Tom Steels (Bel./MAP). Né le 2 septembre 1971 à Sint-Gillis-Waas (Belgique) ; 1,79 m ; 73 kg. Professionnel depuis 1994. 48 victoires, dont 7 étapes du Tour de France et 2 titres de champion de Belgique (1997 et 1998).
- **Le maillot jaune :** Lance Armstrong (EU/USP). Né le 18 septembre 1971 à Dallas (Etats-Unis) ; 1,77 m ; 71 kg. Professionnel depuis 1992. 38 victoires, dont un titre de champion du monde (1993) et 5 étapes du Tour de France.
- **En vue :** – Carlos Da Cruz (Fra./BIG) s'est immiscé dans l'échappée du jour, longue de 140 km. Au moment où le peloton allait revenir sur les fuyards, il a produit une nouvelle accélération et a rejoint Rolf Huser (Sui./FES), lui aussi auteur d'une contre-attaque. Les deux hommes ont été repris à 14 km de l'arrivée. – Stéphane Heulot (Fra./FDJ) déjà particulièrement actif dans les Alpes et le Massif Central, faisait

- également partie de l'échappée. Il occupe la 15^e place du classement général.
- **En perte de vitesse :** – Stuart O'Grady (Aus./CA) a chuté à 1 500 m de l'arrivée et n'a pu disputer le sprint final. Ses chances de remporter le classement par points s'amenuisent : il accuse désormais 40 points de retard sur Erik Zabel. – Laurent Madouas (Fra./FES) fut l'un des infortunés de la journée, tout comme Fabian Jeker (Sui./FES), Santos Gonzalez (Esp./ONC), Francisco Cerezo (Esp./VIT), Alvaro Gonzalez Galdeano (Esp./VIT) et Marco Serpellini (Ita./LAM). A 10 kilomètres de l'arrivée, un spectateur a vaporisé un produit irritant – probablement du gaz lacrymogène – sur les six hommes. Laurent Madouas, fort incommode, a terminé 140^e de l'étape, avec 4 min 36 s de retard sur Tom Steels.
- **L'abandon :** – Pavel Tonkov (Rus./MAP) était non partant, en raison du décès de son beau-père.

RÉSULTATS

- **17^e étape (200 km) Mourenx-Bordeaux**
- Le classement : 1. T. Steels (Bel./MAP), les 200 km en 4 h 22 min 29 s, (moyenne : 45,717 km/h) ; 2. R. McEwen (Aus./RAB) ; 3. E. Zabel (All./TEL) ; 4. G. Hincaapie (EUI/USP) ; 5. S. Marinello (Ita./PLT) ; 6. L. Michalassen (Dan./FDJ) ; 7. P. Charneau (Fra./CSO) ; 8. G. Mondini (Ita./CTA) ; 9. C. Capelle (Fra./BIG) ; 10. A. Vinokourov (Kz./CSO) ; 11. E. Aggiano (Ita./VIT) ; 12. J. Durand (Fra./LOT) ; 13. L. Brochard (Fra./FES) ; 14. F. Simon (Fra./CA) ; 15. F. Guesdon (Fra./FDJ) ; 16. F. Sacchi (Ita./PLT) ; 17. P. Wuyts (Bel./LOT) ; 18. C. Moreau (Fra./FES) ; 19. L. Auger (Fra./BIG) ; 20. J. Voigt (All./CA) ; 21. A. Siva-kov (Rus./BIG) ; 22. T. Gouvenou (Fra./BIG) ; 23. G. Colombla (Ita./CTA) ; 24. S. Wesemann (All./TEL) ; 25. D. Nardello (Ita./MAP) ; 26. K. Van de Wouwer (Bel./LOT) ; 27. M. Lotz (PBRAB) ; 28. M. Piccoli (Ita./LAM) ; 29. M. Aerts (Bel./LOT) ; 30. C. Lamour (Fra./COF) ; 31. C. Mengin (Fra./FDJ) ; 32. E. Dekker (PBRAB) ; 33. S. Heulot (Fra./FDJ), tous m.t. ; 34. F. Escartin (Esp./KEL), à 8 s ; 35. F. Bessy (Fra./CSO) ; 36. A. Olano (Esp./ONC) ; 37. G. Verheyen (Bel./LOT) ; 38. P. Farazit (Bel./COF) ; 39. P. Indurain (Esp./VIT) ; 40. S. Hinault (Fra./CA) ; 41. A. Zülle (Sui./BAN) ; 42. A. Casero (Esp./VIT) ; 43. F. Andreu (EUI/USP) ; 44. L. Dufaux (Sui./

- SAE) ; 45. T. Bourguignon (Fra./BIG) ; 46. T. Marichal (Bel./LOT) ; 47. C. Vasseur (Fra./CA) ; 48. F. Mancoabo (Esp./BAN) ; 49. A. Langella (Fra./CA) ; 50. B. Salmon (Fra./CSO), tous m.t. ; etc.

CLASSEMENTS

Classement général : 1. L. Armstrong (EU/USP), 82 h 25 min 30 s ; 2. F. Escartin (Esp./KEL), à 6 min 15 s ; 3. A. Zülle (Sui./BAN), à 7 min 28 s ; 4. L. Dufaux (Sui./SAE), à 10 min 30 s ; 5. R. Virenque (Fra./PLT), à 11 min 40 s ; 6. D. Nardello (Ita./MAP), à 13 min 19 s ; 7. A. Casero (Esp./VIT), à 13 min 34 s ; 8. A. Olano (Esp./ONC), à 14 min 29 s ; 9. W. Belli (Ita./FES), à 15 min 14 s ; 10. K. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 18 min 27 s ; 11. D. Etxebarria (Esp./ONC), à 19 min 31 s ; 12. A. Peron (Ita./ONC), à 20 min 17 s ; 13. B. Salmon (Fra./CSO), à 22 min 55 s ; 14. R. Meier (Sui./COF), à 23 min 37 s ; 15. S. Heulot (Fra./FDJ), à 24 min 7 s ; 16. T. Hamilton (EUI/USP), à 25 min 24 s ; 17. P. Lanfranchi (Ita./MAP), à 26 min 3 s ; 18. C. Contreras (Col./KEL), à 26 min 46 s ; 19. A. Elii (Ita./TEL), à 28 min 6 s ; 20. G. Totschnig (Aut./TEL), à 31 min 58 s ; 21. M. Aerts (Bel./LOT), à 32 min 28 s ; 22. G. Guerini (Ita./TEL), à 32 min 54 s ; 23. G. Faresin (Ita./MAP), à 33 min 44 s ; 24. C. Moreau (Fra./FES), à 34 min 37 s ; 25. M. Serrano (Esp./ONC), à 37 min 52 s ; 26. F. Garcia Rodriguez (Esp./VIT), à 38 min 46 s ; 27. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 41 min 11 s ; 28. F. Mancoabo (Esp./BAN), à 44 min 56 s ; 29. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 48 min ; 30. F. Simon (Fra./CA), à 50 min 17 s ; 31. A. Meier (Sui./SAE), à 51 min 44 s ; 32. M. Leff (Ita./COF), à 55 min 38 s ; 33. J. Pascual Rodriguez (Esp./KEL), à 56 min 26 s ; 34. A. Vinokourov (Kz./CSO), à 56 min 52 s ; 35. S. Garzelli (Ita./MER), à 57 min 13 s ; 36. J. Castelblanco (Col./KEL), à 59 min 46 s ; 37. S. Comusso (Ita./SAE), à 59 min 52 s ; 38. K. Livingston (EUI/USP), à 1 h 1 min 18 s ; 39. S. De Wolf (Bel./COF), à 1 h 2 min 9 s ; 40. U. Böls (All./TEL), à 1 h 5 min 26 s ; 41. C. Solauin (Esp./BAN), à 1 h 6 min 37 s ; 42. F. Bessy (Fra./CSO), à 1 h 10 min 15 s ; 43. M. Angel Peña (Esp./BAN), à 1 h 11 min 12 s ; 44. L. Madouas (Fra./FES), à 1 h 11 min 19 s ; 45. J. Luis Arrieta (Esp./BAN), à 1 h 15 min 40 s ; 46. F. Cerezo (Esp./VIT), à 1 h 16 min ; 47. G. Verheyen (Bel./LOT), à 1 h 17 min 1 s ; 48. M. Fernandez Gines (Esp./MAP), à 1 h 21 min 46 s ; 49. L. Lebreton (Fra./BIG), à 1 h 22 min 24 s ; 50. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 1 h 24 min 42 s ; etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All./TEL), 276 pts ; 2. S. O'Grady (Aus./CA), 236 ; 3. C. Capelle (Fra./BIG), 175 ; 4. T. Steels (Bel./MAP), 170 ; 5. C. Hincaapie (EUI/USP), 163 ; 6. F. Simon (Fra./CA), 154 ; 7. R. McEwen (Aus./RAB), 119 ; 8. C. Moreau (Fra./FES), 119 ; 9. S. Marinello (Ita./PLT), 104 ; 10. G. Mondini (Ita./CTA), 86 ; etc.

Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra./PLT), 273 pts ; 2. A. Elii (Ita./TEL), 226 ; 3. M. Piccoli (Ita./LAM), 201 ; 4. F. Escartin (Esp./KEL), 194 ; 5. L. Armstrong (EU/USP), 193 ; 6. A. Zülle (Sui./BAN), 152 ; 7. J. Luis Arrieta (Esp./BAN), 141 ; 8. L. Dufaux (Sui./SAE), 141 ; 9. A. Peron (Ita./ONC), 138 ; 10. D. Konichev (Rus./MER), 112 ; etc.

Classement par équipes : 1. Banesto, 247 h 38 min 53 s ; 2. ONCE, à 6 min 11 s ; 3. Festina, à 13 min 1 s ; 4. Mapei, à 13 min 15 s ; 5. Kelme, à 13 min 44 s ; etc.

Classement des jeunes : 1. B. Salmon (Fra./CSO), 82 h 48 min 25 s ; 2. M. Aerts (Bel./LOT), à 9 min 33 s ; 3. F. Garcia Rodriguez (Esp./VIT), à 15 min 51 s ; 4. F. Mancoabo (Esp./BAN), à 22 min 1 s ; 5. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 25 min 5 s ; 6. S. Comusso (Ita./SAE), à 36 min 57 s ; 7. S. De Wolf (Bel./COF), à 39 min 14 s ; 8. J. Javier Gomez (Esp./KEL), à 1 h 15 min 46 s ; 9. R. Verbrugge (Bel./LOT), à 1 h 39 min 33 s ; 10. J. Jaksche (All./TEL), à 1 h 49 min 17 s ; etc.

CLASSEMENT DE LA COMBATIVITÉ

1. J. Durand (Fra./LOT), 61 pts ; 2. S. Heulot (Fra./FDJ), 55 ; 3. T. Gouvenou (Fra./BIG), 51 ; 4. F. Escartin (Esp./KEL), 40 ; 5. L. Lebreton (Fra./BIG), 40 ; etc.

ABRÉVIATIONS

COFids (COF) : Mercatons Uno (MER) ; Telekom (TEL) ; Mapei Quiet Step (MAP) ; Rabobank (RAB) ; ONCE (ONC) ; Team Posti (PLT) ; Saeco (SAE) ; Lotto-Mobistar (LOT) ; Casino (CSO) ; Lampre-Daikin (LAM) ; Kelme (KEL) ; Vitaleo-Seguros (VIT) ; Crédit agricole (CA) ; Festina (FES) ; La Française des jeux (FDJ) ; Banesto (BAN) ; Cantina Tollo (CTA) ; US Postal (USP) ; BigMat Auber 93 (BIG).

Football : le Gazélec Ajaccio lutte toujours pour obtenir sa place en D2

LE GAZÉLEC football club olympique d'ajaccio (GFCOA) lutte toujours pour son accession à la division 2. Ses dirigeants devaient déposer, vendredi 23 juillet, « un référé d'urgence » devant le tribunal administratif de Bastia pour faire annuler la décision du conseil d'administration de la Ligue nationale du football (LNF). Ignorant l'avis du même tribunal administratif, qui avait ordonné le 21 juillet une « suspension pour une durée maximum de trois mois » de la décision des instances nationales du football d'empêcher le club corse d'accéder en division 2, la LNF a en effet estimé, jeudi 22 juillet, que le club « ne présentait pas les critères exigés pour l'acquisition du statut professionnel ». Elle lui reproche notamment l'insuffisance de son budget et la non-conformité aux normes de son stade.

Voyant son club ainsi privé de l'aventure de la D2, pour laquelle il s'était qualifié après s'être classé 3^e du championnat National la saison dernière, Patrick Lugrezi, directeur général du GFCOA, a dénoncé un « acharnement anti-corse ». Il réfute notamment l'argument financier invoqué contre le changement de statut du club. « Notre budget prévisionnel de 18 MF a été visé par un commissaire aux comptes. Notre situation nette est positive », affirme-t-il. Il assure également que les travaux entrepris dans le stade seront terminés d'ici à la fin du mois d'octobre.

Le conseil fédéral de la Fédération française de football (FFF) devait réexaminer la question, vendredi 23 juillet, en tenant compte de la décision de justice, favorable au club corse, et de la position de la LNF refusant d'accorder à celui-ci le statut professionnel. Mais la partie n'est pas gagnée pour le GFCOA. En vertu de l'article 131, alinéa 3, de son règlement – qui interdit l'existence de deux clubs professionnels concurrents dans une même division dans une ville de moins de 100 000 habitants –, la FFF, appuyée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), souhaite une fusion du Gazélec avec l' Athletic Club Ajaccien, en dépit du vieil antagonisme qui les oppose. – (avec AFP)

■ **La France a été éliminée du championnat d'Europe** des moins de 18 ans, jeudi 22 juillet, après sa défaite face au Portugal (1-0), à Motlala. Avec 2 points, la France termine à la troisième et dernière place du groupe A, en compagnie de la Suède. Le Portugal, premier avec 7 points, est qualifié pour la finale contre le premier du groupe B alors que la Grèce disputera le match pour la troisième place contre le deuxième du groupe B.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Marion Jones prendra part au relais 4 x 400 m** des championnats du monde à Séville (1 h 21 au 29 août) comme « deuxième relayeuse et seulement en finale », a précisé son manager, Charles Wells. L'Américaine, âgée de 23 ans et championne du monde en titre du 100 m, visera donc les titres sur 100 m et 200 m, en longueur et le relais 4 x 400 m, plutôt que le 4 x 100 m.

■ **Diane Modahl a renoncé aux sélections britanniques** organisées samedi 24 et dimanche 25 juillet, à Birmingham, pour les championnats du monde d'athlétisme de Séville. La Britannique âgée de 33 ans, ancienne championne du Commonwealth du 800 m, s'est déclarée « fatiguée par l'injustice ». Elle avait subi un contrôle antidopage positif aux anabolisants en juin 1994, et été suspendue quatre ans avant d'être requalifiée en mars 1996 en raison de doutes sur la validité des contrôles réalisés. Son appel pour l'élargissement du champ des dédommagements qu'elle réclame vient d'être rejeté par le Parlement britannique. Elle demandait 480 000 livres (682 000 €) à la Fédération britannique d'athlétisme en remboursement de frais médicaux et légaux.



Fidèles aux Postes

L'équipe US Postal du maillot jaune, Lance Armstrong, a fait une excellente démonstration de contrôle de la course depuis que son leader améri-

ricain a pris la tête du classement général dans la première étape alpine. Les coureurs revêtus du maillot bleu sponsorisé par le service des Postes américain commencent à rêver de leur triomphe, dimanche 25 juillet, sans oser l'évoquer, par prudence ou superstition. En attendant, les lunettes noires protègent le « boss ».

HIVER 1999-2000

Vertiges de la jungle

Les collections renouent avec les peurs ancestrales de la forêt

« **IMPORTABLE!** ». C'est en termes peu diplomatiques que le *Herald Tribune* - qui ne passe pas pour un bastion de philistins obtus - exécutait, mercredi 21 juillet, la collection de haute couture proposée par Dior pour le dernier hiver du siècle. Très impressionné par le film *Matrix*, John Galiano y a offert en direct aux télévisions une explosion de la couture, avec des tenues pour croquemitaïnes de night-clubs (hard rock ou batcave), où les clientes de Dior auront du mal à reconnaître la griffe de leur sac ou de leur maquillage. La jupe portefeuille en lin caoutchouté et crocodile imite une veste à grosses poches nouée autour de la taille, la robe en cuir et dentelle noire est un pur fantasme sadomasochiste... Des sangles ballantes pour l'alibi sport, des yeux au beurre noir pour la touche sauvage, des robes à quatre zéros dont chacune faisait regretter la précédente et qu'un costumier de cinéma aurait fagotées à coût moindre que les fameux doigts d'or des ateliers Dior. Pour corser cette démonstration-choc de l'obsolescence de la couture, LVMH avait investi l'orangerie de Versailles...

TOUT UN BESTIAIRE DE PEAUX

Loin de ce show cybercavernicole, l'autre fleuron du groupe, Givenchy, dressait le bilan d'un millénaire de costumes, du XI^e au XVIII^e siècle, avec une prédilection pour le Moyen Age. Dans les studios de cinéma de Boulogne, des mannequins transparents surgissaient des trappes - comme chez M^{me} Tussaud - pour présenter des hybrides masculins-féminins des croisades (cagoule en cote de maille sur robe longue, talons-aiguilles à éperons...), des pourpoints à nageoires et des jupes à crevés... Frôlant parfois le hideux (robe à grosses écailles, façon anaconda), l'anecdote était surtout, pour Alexander McQueen, un prétexte à l'exploration des lignes pures, des broderies illusionnistes et des riches tissus de naguère (brocarts, damassés).

Il y a deux ans, le même avait placé sa collection sous le signe d'une forêt de fauves et plantes vénéneuses. Veine aujourd'hui reprise par les couturiers, dans

une floraison littérale de dentelles et de broderies (plus rares, mais plus exceptionnelles qu'à l'accoutumée), et tout un bestiaire de peaux (crocodile retourné...) et de fourrures spectaculaires (lamelles de renard montées sur tissus...), souvent rasées. L'ensemble donne à penser que la couture, à l'exemple de Fendi, promeut plus les matières et les artisans du luxe que la liberté du style - comme pour s'excuser d'exister encore, à l'aube de l'an 2000...

En montant une marche - l'apport financier d'Hermès s'ajoutant à la bénédiction d'Yves Saint Laurent -, Jean-Paul Gaultier a gagné en sérieux. Présentée comme jadis, avec des aboyeuses en guise de bande-son, sa collection éblouissait plus par le travail des fourreurs (vison collé sur cuir, zibeline tricotée...) et brodeurs (robe chinée grain d'orge trois couleurs, « tweed » de plumes d'autruche...) que par ses audaces: enroulements libres, pantalons aiguilles...

Le scénario se répétait avec les Marilyn blêmes défilant pour Christian Lacroix: la stridence des tons floraux - fuchsia, mandarine, citron... -, les œillades des sequins, paillettes et miroirs y étouffaient un peu la géométrie des formes et le savant travail des plis. Voilà qui tranchait avec la collection de Thierry Mugler, tout entière dévolue à sculpter le corps féminin par un brillant exercice de drapés, où la complexité déterminée n'excluait pas l'humour (robes-méduses...).



Matriochka couture, Maggie Rizer sous une cape de jute, dernière étape du « happening » des Hollandais Viktor and Rolf (ci-contre).

« Méduse » de bal d'organza laqué dégradé de pastels par Thierry Mugler (ci-dessous à gauche).

La belle Chrystèle Saint Louis Augustin parée d'un cardigan en crocodile naturel travaillé côté peau de Jean-Paul Gaultier (ci-dessous à droite).

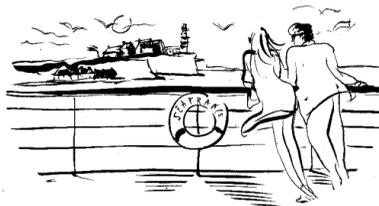


Photographies de Ling Fei



LES TRAVERSÉES

CALAIS/DOUVRES



MOUSSELINES SUPERPOSÉES

En grande forme lui aussi, Ungaro lâchait sur le podium des fantômes sexy, tous voiles dehors, et de blêmes gitanes aux volants minéraux, qui ne pâtissaient que d'agoniser parfois sous l'abondance des broderies. Pour Ocimar Versolato, les clientes existent et elles ont un corps: c'est pour elles que le Brésilien a savamment coupé ces pantalons en papier anthracite ou brodés de paillettes, ces mousselines superposées qui semblent tordues par la pluie tropicale ou cette robe transparente où des broderies dissimulent le milieu du corps...

Couturière solitaire à l'indépendance jalouse, Adeline André a, cette fois, profité d'un « geste » de LVMH pour présenter au Musée Maillol dix-sept modèles tout en grâce et couleurs d'aube. Tenue par des lacets ou coupée en biais, la georgette de soie flotte ou gonfle autour des corps, invitant les nonnes fin de siècle à la lévitation. Un sport auquel pourrait se livrer bientôt Paco Rabanne, privé de haute couture par le groupe Puig. L'astrologue barbu, qui présentait pour l'occasion son dernier défilé, a osé une robe en métal, hérissée de miroirs montés sur des branches. Sans doute des fragments de la station Mir, tombés par anticipation sur son studio...

Jacques Brunel

Le « off » en hausse

ELLE apparaît en hardes de condamnée. Elle finit enfouie sous une cape géante, majestueuse comme une Nana de Nikki de Saint Phalle. Egérie du moment, la rousse Maggie Rizer était l'unique mannequin du happening de Viktor and Rolf, mardi 20 juillet. En caméristes appliquées, les créateurs hollandais l'ont parée sur son plateau tournant de neuf vêtements superposés: un feuilleté de soixante-dix kilos. Sur cette matriochka couture, le vrai luxe découle du matériau brut, la toile de jute brodée de cristaux Swarovski devenant un manteau d'étoiles.

A l'hôtel Plaza Athénée, le public a adulé cette madone, bouffée d'énergie surgie dans la jungle du luxe. Aujourd'hui officialisé, le tandem a ouvert la voie à une nouvelle couture délivrée des clichés académiques. Installé lui aussi à Amsterdam, Goran Pejkoskiy avait choisi un amphithéâtre de la Sorbonne pour un cours d'anatomie du vêtement, avec des manches ou des jupes siamoises, procédant de l'assemblage de patrons.

Cette génération reçoit le renfort de jeunes paruriers, comme Erik Halley. Mardi soir, il a fait parade de son savoir-faire à l'Élysée-Montmartre, frisant, tordant et laquant les plumes de coq, d'aigrette ou

d'oiseau de paradis pour en faire un boa ou une tunique, qui oscillent autour du corps comme un mobile de Calder. Dans son bestiaire, un homard en Plexiglas et une ossature de coq pailletée, posée sur un chapeau.

Le développement de l'off dépoussièra aussi les couturières de quartier. Laissés-pour-compte des industriels, ces jeunes artisans profitent de la médiatisation de la haute couture, dont la semaine de présentation est moins embouteillée que le prêt-à-porter. Pour clore son florilège poétique de jupons de tulle, c'est en combinaison de travail que Franck Sorbier a salué, machine à coudre sous le bras.

AVEC LES MOYENS DU BORD

Loin des 150 mètres de podium installés à l'orangerie de Versailles pour Dior, Libertin Louison défilait avec les moyens du bord dans une cour du Marais. Sa collection a coûté moins de 100 000 francs, défilé compris. « J'habille des femmes, pas des musées », explique ce Belge de vingt-sept ans, diplômé de l'académie d'Anvers, qui justifie l'essor de la jeune couture par « un besoin croissant de service individualisé ».

Soucieux de voir ses vêtements dans la rue, Abraham Pelham a présenté d'intéressants fourreaux travaillés dans du tissu de costumes

d'hommes. « J'ai choisi la couture pour pouvoir expérimenter des formes, des matières, des techniques », explique l'Américain. Pascal Humbert - repéré pour son découpage chirurgical du costume noir en juillet 1998 - a confirmé son travail de tailleur et exploré le plissé avec des devants de robe ou des bustiers de mousseline déclinés dans une palette tendre (rose, chair...). Chez lui, le cuir est découpé en plastron de feuilles ou en losanges sur un pull.

D'autres jeux de lignes ont conduit Michel Harcourt à la première présentation de son concept Artwear. A Drouot-Montaigne, les belles, chaussées de babouches de velours, déambulaient dans des vêtements architecturés, robe sculpture couleur d'orange ou veste en toile de patronage recouverte de pavés d'organza. De ses vingt ans dans le prêt-à-porter, il a gardé le sens de la fonction. Il propose ses pièces uniques de 15 000 à 30 000 francs, quand les grands rajoutent au moins un zéro. « La nouvelle couture, c'est de mélanger une pièce exceptionnelle à des vêtements usuels », explique le créateur, qui mariait vieux jean et sweat-shirt sans manches d'organza.

Anne-Laure Quilleriet



Strate de sept nano-robos en georgette de soie aube, comme le précise Adeline André dans sa diction très particulière (ci-contre).

Coiffe en boules de velours du parurier Erik Halley (ci-dessous).



Mouna Ayoub expose 110 robes, modeste partie de sa collection

SAMEDI 10 juillet, la richissime Libanaise Mouna Ayoub faisait escale dans le Vieux-Port à bord de son *Phocéa*, modeste bateau de 75 mètres qui fit l'orgueil de Bernard Tapie. Mais elle était avant tout à Marseille pour présenter au public ses vêtements haute couture. Cent dix modèles extraits de sa garde-robe (forte de plus d'un millier d'exemplaires) sont exposés pour quelques mois au Musée de la mode. « Mouna Ayoub possède certainement la plus belle collection de haute couture réunie pendant ces vingt dernières années », s'enthousiasme Olivier Saillard, conservateur du musée.

« Je me suis mariée en haute couture en 1979 », se souvient la belle élégante qui avait choisi, à l'époque, un discret tailleur en guipure ivoire de Jean-Louis Scherrer. Dix-huit ans de mariage avec un homme d'affaires saoudien – très soucieux du rigorisme vestimentaire – ont dévié son usage du vêtement. « La collectionneuse est née d'une cliente frustrée. Je ne regardais pas les modèles avec la volonté de paraître mais avec un œil d'admirateur, presque masculin », raconte

Mouna Ayoub qui reçoit sur son bateau dans un ensemble de lin et des tenues en jean siglés Chanel.

Elle a érigé les maisons de couture en jardin secret, ajustant à sa silhouette flatteuse des robes qu'elle ne portait pas. « Je respectais trop les créations des couturiers pour demander à ceux-ci de changer une robe, afin qu'elle couvre les jambes ou les bras », explique cette cliente paradoxale, qui cède davantage à la tentation de s'habiller couture depuis son divorce.

Amoureuse de la belle ouvrage et des métiers de la main, elle a mis à l'honneur paruriers, petites mains et premières d'ateliers. Dans ses trésors : la fameuse veste Yves Saint Laurent de 1988 brodée d'iris par Lesage pendant 670 heures en hommage à Van Gogh, un fourreau en mousseline lilas fumé de John Galiano pour Dior (260 heures), la robe Jean-Paul Gaultier en jean dégradé de plumes d'autruche par le plumassier Lemarié (280 heures). Et encore cet étonnant manteau de Chanel, dont la « zibeline » résulte de l'assemblage (par le brodeur Hurel) de 10 000 volants de tulle teintés dans des bains de brun.

Voile de tulle irisé brodé de crin pour la mariée de Christian Lacroix (ci-contre).

Laetitia Casta en mariée roumaine au côté d'Yves Saint Laurent (à droite).

Le show à broderies d'Alexander Mc Queen puisait dans les costumes de la Renaissance autant que dans les pourpoints à ailes du XV^e siècle (ci-dessous).



Une leçon de style

Comme pour confondre les fossoyeurs de la couture, Yves Saint Laurent a délivré, mercredi 21 juillet, une étourdissante leçon de style dans les salons de l'Hôtel Intercontinental. Aux délires forestiers de ses confrères, il opposait des tons délicats de sous-bois (blouson de lainage bruyère, boa de renard roux...) et des daims armoriés de passementeries qui nimbaient ses Parisiennes d'une assurance énergique.

Loin des parades télévisuelles, c'est une couture faite pour être portée, et dont le charme aussi discret qu'intense tient à la perfection des coupes. Plissés, décolletés en mouettes et en Y pour les héroïnes aux longs cous qui peuplent ses dessins, Yves Saint Laurent a renoué, au cours de merveilleuses variations sur la robe noire, avec les modèles qu'il dessinait, à dix-huit ans, pour Dior, dont la robe immortalisée en 1955 par Avedon sous le titre *Dovima et les éléphants...* Avec, au final, un éblouissant salut aux blouses roumaines, déjà abordées lors de son hommage à Matisse, déclinées et brodées dans les tons cerise et tilleul qui n'appartiennent qu'à lui.



UN FOURREAU CHANEL

Si elle a pu parer ses grossesses de robes Patou ou Valentino – elle est mère de cinq enfants –, son goût la porte vers Yves Saint Laurent, Chanel, Dior et Gaultier. Une cinquantaine d'acquisitions par an a constitué un fonds de... 1 125 modèles. Mouna Ayoub – qui vit surtout entre Riyad et New York – a dû transformer en dressing son hôtel particulier de Neuilly. « Je suis obligée de fermer les volets pour protéger les robes de la lumière et de la chaleur et je mets des gants pour les toucher. »

Dans l'attente d'un château pour les accueillir, elle surveille affectueusement ses robes, comme ce fourreau Chanel de 1996, cascade d'or brodée à l'aiguille de cannetilles et de jaserons, vendu plus de un million de francs. Le brodeur François Lesage affirme : « S'il y en avait quinze comme elle, l'avenir de la haute couture serait définitivement assuré. » Et les musulmanes voilées des quartiers nord de Marseille, venues ici en nombre pour admirer les paillettes, y trouveront peu à redire.

A.-L. Q.

★ Mouna Ayoub, parcours d'une collectionneuse, Musée de la mode, espace Mode Méditerranée, 11, la Canebière, 13001 Marseille. Tél. : 04-91-56-59-57. Tous les jours, sauf le lundi, de 12 à 19 heures. 18 francs. Jusqu'au 28 novembre.

En déposant une Offre Publique d'Echange sur les actions de TotalFina

Elf engage un projet industriel novateur : la création de deux champions français

à partir des forces réunies d'Elf et de TotalFina

4^e pétrolier mondial 5^e chimiste mondial

Depuis sa privatisation, Elf a construit les fondations nécessaires à un développement durable, quelle que soit la conjoncture. Le Groupe s'est recentré sur ses métiers de base et a amélioré de façon continue sa productivité. Pour assurer sa croissance future, Elf a considérablement augmenté ses réserves d'hydrocarbures et a développé une branche chimie forte.

Elf est désormais en situation de réaliser son ambition : porter au meilleur niveau mondial ses deux activités majeures, l'Energie et la Chimie. Résolu à valoriser au mieux les bonnes perspectives du Groupe et compte tenu de l'opération non amicale engagée par TotalFina, les membres du Conseil d'Administration ont décidé d'accélérer la mise en œuvre du projet industriel novateur préparé par le Groupe.

C'est pourquoi Elf a déposé une Offre Publique sur TotalFina qui permettrait :

- de constituer rapidement deux entreprises indépendantes, l'une pétrolière, l'autre chimique, entièrement recentrées sur leur métier,
- de dégager des synergies annuelles avant impôt évaluées à 2,5 milliards d'euros d'ici à 3 ans,
- de créer plus de valeur pour les actionnaires d'Elf et de TotalFina.

C'est désormais à eux qu'appartient la décision :

- aux actionnaires de TotalFina, il sera proposé d'échanger 5 actions TotalFina contre 3 actions Elf plus 190 euros en numéraire,
- aux actionnaires d'Elf d'approuver ce projet novateur en Assemblée Générale Extraordinaire.



L'été revient

SAMEDI, les hautes pressions s'installeront sur la moitié nord de la France avec un vent d'est sur la majeure partie du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Toute la journée, le ciel sera clair et le soleil brillera largement.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Après quelques brumes locales et quelques nuages bas vite dissipés, la journée sera très agréable.

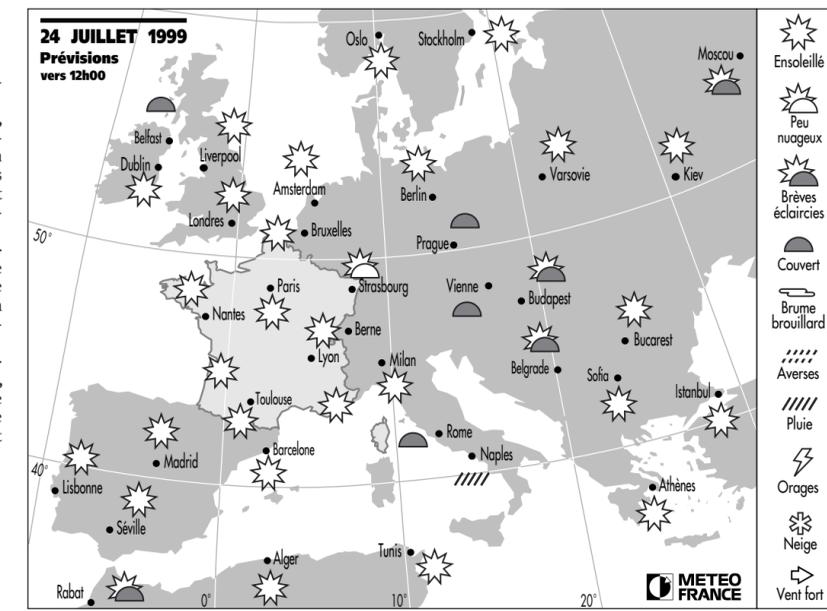
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - En début de matinée, il y aura quelques bancs de brume ou nuages bas, puis très vite le soleil l'emportera.

mètre montera entre 23 et 26 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel va rester bleu toute la journée avec un grand soleil.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil va briller toute la journée sur ces régions.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Il y aura beaucoup de soleil sur ces régions.



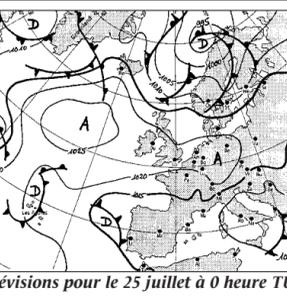
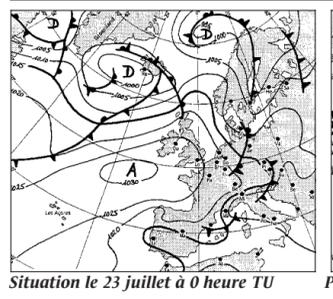
LE CARNET DU VOYAGEUR

CAMBODGE. Par décret du gouvernement, les deux casinos de Phnom Penh ont fermé leurs portes.

FRANCE. Ouverture à Paris d'une nouvelle chaîne d'hôtels, Les Relais de Paris. Il s'agit d'une dizaine d'établissements.

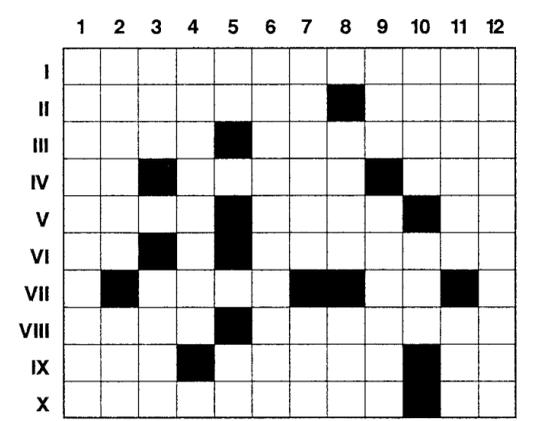
Table with 3 columns: City, Temperature, and other weather indicators. Includes cities like Paris, London, Rome, etc.

Table with 3 columns: City, Temperature, and other weather indicators. Includes cities like New York, Los Angeles, Tokyo, etc.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99174. 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Un bon moyen pour se recaser par les temps qui courent. - II. Répartition équitale. Vit en marge.

VERTICALEMENT

- IX. Trois sur six. N'ont personne avec qui partager. En opposition sur la carte.

PHILATÉLIE

LES ARTISTES DU TIMBRE-POSTE

Claude Durrens, quarante ans de gravure

QUEL est le point commun entre Dali, Carzou, Buffet... et Claude Durrens? Ce dernier a gravé des timbres qui reproduisent des œuvres de ces peintres.



un sujet. « La surface n'a pas d'importance », dit-il. En témoigne la gravure, dans les années 80, de plaques en métal de 6 mètres carrés.

L'un de ses professeurs aux Beaux-Arts, Robert Cami, l'ayant incité à offrir ses services à la poste, Claude Durrens dessine et grave - pour le Cameroun - ses deux premiers timbres en taille-douce.

Il exprime un regret: « La Poste utilise trop souvent le graveur comme un instrument de reproduction, et non comme un instrument de création. »

Estampes de grand format ou timbres, Claude Durrens ne fait pas de différence, éprouvant un réel plaisir à résoudre à l'aide de son burin les problèmes posés par

Pierre Jullien. Claude Durrens exposera ses œuvres du 24 juillet au 15 août à Paunat (Dordogne), à la Grange. Ouverture les samedis et dimanches seulement, en présence de l'artiste.

Large advertisement for 'Le Monde' magazine featuring a globe with sunglasses and subscription information. Text includes 'Cet été, voyez Le Monde autrement!' and 'Quel que soit votre lieu de vacances, ne manquez aucun numéro'.

UN ÉTÉ À PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

Le temps du Maroc
 C'est l'énigme de l'été. La porte de Meknès vient de disparaître de la Concorde, où elle était invitée à séjourner quelque temps. L'obélisque pleure son amie. Encore un coup des « enchanteurs » des Tuileries, jaloux de leur passion. Le roi mène l'enquête ; acrobates, charmeurs, conteurs, cherchent désespérément dans la foule un bout de charnière. Dans un village de tentes installé en lieu et place de la porte, ils trouvent un sage qui leur dévoile le secret : « Il y a un temps pour tout, le vôtre reviendra bientôt. Mais là, bientôt, un homme au nom d'Armstrong va alunir avec son vélo et ses copains. Je suis là pour l'accueillir. Votre porte est rentrée chez elle, n'ayez crainte. »
 Le temps du Maroc. Pendant toute l'année. Informations et programme : 01-40-25-51-16. Paris-Casa, suites marocaines, couvent des Cordeliers. Jusqu'au 25 juillet.



AGENCE VU

Le Periférico et l'effrayant-familier

Avignon/Théâtre. La compagnie argentine place son art sous le signe de l'« inquiétante étrangeté »

VARIACIONES SOBRE B... Spectacle et mise en scène : Daniel Veronese. **EL HOMBRE DE ARENA.** Spectacle et mise en scène : Daniel Veronese et Emilio Garcia Wehbi. **MAQUINA HAMLET,** de Heiner Müller. Mise en scène : Daniel Veronese, Emilio Garcia Wehbi et Ana Alvarado. **ZOOEDIPUS.** Spectacle et mise en scène : Daniel Veronese, Ana Alvarado et Emilio Garcia Wehbi. **ÉGLISE DES CELESTINS,** en alternance à 15 heures et 19 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,3 €) et 140 F (21,34 €). Un espagnol surtitré français. Jusqu'au 27 juillet.

AVIGNON
 de notre envoyé spécial
 L'inquiétante étrangeté. Depuis ses débuts, il y a une dizaine d'années, la compagnie argentine El Periférico de Objetos (La Périphérie des objets) a placé son théâtre d'objets sous le signe de l'unheimlich freudien. Un concept complexe que l'on s'est résigné à traduire en

français par « inquiétante étrangeté », que les Espagnols rendent par *siniestro* et dont Freud notait avec un régal évident : « En arabe et en hébreu, unheimlich coïncide avec le démonique, ce qui donne des frissons. » L'inquiétante étrangeté, selon le père de la psychanalyse, est « cette variété particulière de l'effrayant qui remonte au depuis longtemps connu, depuis longtemps familial ». L'effrayant-familier, voilà deux mots qui rendent parfaitement compte de l'unheimlich, et dans lesquels vont s'engouffrer les quatre concepteurs-manipulateurs du Periférico et leur meneur, Daniel Veronese.
 El Hombre de Arena (L'Homme au sable), créé en 1992, aux débuts de la compagnie, juste après *Ubu roi* (1990) et *Variaciones sobre B...* (1991), n'est peut-être pas le spectacle le plus dense du Periférico. Mais il est une clé de son parcours, déployant toute la grammaire scénique de pulsions irrépressibles, violentes, qui se manifesteront dans les pièces suivantes. Très librement adapté, *L'Homme au sable* – qui n'est autre que le marchand de sable français – est le titre d'un conte fantastique d'Hoffmann,

longueuement analysé par Freud au titre de l'inquiétante étrangeté. Au centre, se trouve une ravissante automate que la triste héros de l'histoire juge douée de plus de séduction et de vie que la femme réelle. Elle révèle son aveuglement aux yeux de tous.
VIOLENCE COLLECTIVE
 Daniel Veronese n'a que faire des automates. Il préfère manipuler ces poupées sur lesquelles a reposé l'éducation des fillettes et la transmission des valeurs familiales bourgeoises au début du siècle. Leur désuétude et leur candeur de porcelaine ne sont qu'apparentes. Pas besoin de les saucissonner à la Bellmer ni d'y ouvrir des béances à la Cindy Sherman pour en révéler les humaines perversités. Elles sont la proie facile de mains cruelles et aimantes qui les violentent et les consolent en leur apportant ce mouvement par quoi les jeux puérils et le théâtre des adultes adviennent. Devant elles, l'homme au sable a le visage d'un maître. Celui du bac à sable où se déroulent des débats auxquels les adultes ne sont pas conviés, mais dans lesquels ils imposent une loi sans recours. Les

manipulateurs, qui portent le deuil de l'enfance, sont aussi et surtout des tortionnaires.
 A sa création en Argentine, *L'Homme au sable* avait été perçue comme une pièce politique. L'enfouissement et le désenfouissement incessant des corps des poupées dans le sable paraissaient une métaphore des « disparus » de la dictature. Bien que Daniel Veronese s'en défende, cette lecture des pièces du Periférico n'a pu être que confortée avec *Maquina Hamlet (Hamlet Machine)* et explique largement un succès qui la maintient à l'affiche depuis sa création en 1995 à Buenos Aires. Ici, Veronese se place derrière Müller, comme Müller se plaçait derrière Shakespeare pour donner représentation d'une violence collective qui est bien celle du « démonique » argentin. Le cauchemar des gueules de rat se poursuivra dans *Zoedipus*. Avec un bestiaire qui ira s'élargissant. Mais les bottes et les uniformes seront toujours là qui porteront leur poids d'inquiétante étrangeté jusque dans la fornication des poupées.

Jean-Louis Perrier

La bande-son du Royal de Luxe

Chalon-sur-Saône/Théâtre. Toutes les musiques du monde dans une captivante sélection de chansons

THÉÂTRE POPULAIRE (de rue), le Royal de Luxe, avec ses drôles de marionnettes articulées, sa poésie, son humour en décalage, propose pour les *Petits contes nègres*, titre provisoire une sélection de chansons choisies pour leur valeur émotive et symbolique. En continu, il y a Pierre Nwanbeben, dit le Pélican, jeune chanteur recruté à la Terre Batue, un cabaret de Yaoundé, au Cameroun, où le Royal de Luxe a inventé ce spectacle. Le Pélican traduit la philosophie du conte à l'africaine, avec guitare, balafon et percussions, joué dans la dis-

crétion d'un arbre à palabres. Mais Jean-Luc Courcoult, metteur en scène du Royal de Luxe, rappelle les merveilleux voyages de sa troupe, notamment en Amérique latine, et sa culture rock, occidentale et contemporaine, par une captivante bande originale du spectacle. Les neuf contes – neuf occasions de manipuler poupées à structures métalliques chargées d'âme, de bras, de jambes d'acier – sont introduits, prolongés par Maria Callas (*Casta Diva*, extrait de *Norma*, de Bellini), Arvo Part (*Spiegel im Spiegel*), par des chants courtois de la Chine du sud, ou encore par le tango d'Haydée Alba, interprétant *El Portenito* avec un orgue de Barbarie. Ni la pop de Savage Garden (*To the Moon and Back*) ni les Cubains du Cuarteto Patria, en duo avec Manu Dibango (*Car naval, Cielito Lindo*), ne manquent à l'appel, non plus que la Banda municipale de Santiago de Cuba.
 Il est des points qui tiennent à cœur au Royal de Luxe. La musique devient alors essentielle. Ainsi la troupe dévoile-t-elle la part imaginaire de l'Afrique et de l'enfance par *L'enfant qui revenait*

d'Afrique, une fable où l'aviation civile (Nantes-Ouagadougou, le tourisme) bouscule le temps écoulé, la magie des fluides – une installation rudimentaire, dingue, mêlant l'eau et le feu – vue par les yeux mélancoliques de l'enfant philosophe. Baigneur futuriste, il s'éveille sur *Sometime Later*, *Somewhere not here*, ballades écorchées de Corin Dingley et Andy Genks, du groupe anglais Alpha, des proches de Massive Attack (leur album, *Come From Heaven*, est édité sur le label Melankolic). Plus loin, ou avant (l'ordre des contes, donc celui

des musiques, change chaque soir par tirage au sort), Royal de Luxe revient sur le commerce esclavagiste. *La Belle Croisière* narre, sur un ton très Club Med', les égorgements et les viols dans les bateaux de la traite, en version gentil membre tout sourire. John Lee Hooker chante, le blues vrillé au ventre, *I Cover the Water-front*.
 Véronique Mortaigne
 ★ Royal de Luxe, à Chalon dans la rue, du 23 au 26 juillet, Chalon-sur-Saône. Tél. : 03-85-48-05-22.

Coiffures de vent et matières de rêve

Paris/Arts. Une exposition d'objets mélanésiens qui aurait ravi les surréalistes

COIFFURES/SCULPTURES D'Océanie. Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris-12^e. M^e Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 17 h 30. 38 F (5,79 €). Jusqu'au 9 août.

Les surréalistes ont toujours privilégié les arts du Pacifique, légers, aériens, fragiles, éphémères. L'exposition présentée par Roger Boulay au MAAO les raviraient. Il s'agit de montrer des séries de deux types de coiffures fabriquées par les Melkoï et les Marind Anim, populations mélanésiennes qui vivent respectivement en Nouvelle-Bretagne et en Irian-Jaya – la partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée. Les coiffes *rupau* des Melkoï sont confectionnées à partir de moelles de végétaux (cannes à sucre sauvage, manioc) mises bout à bout, puis cousues par des épines sur une sorte de parasol et fixées sur des structures de lianes et de rotins. Elles sont vivement colorées par des pigments où le rouge domine. Certaines peuvent atteindre plusieurs mètres de haut. Ces échafaudages sont alors soutenus par des assistants pourvus de perches. Elles étaient fabriquées pour accueillir l'apparition d'esprits amicaux au moment de l'initiation des jeunes gens. Interdites par le colonisateur depuis la fin du XIX^e siècle, ces cérémonies ont été remises en honneur à l'occasion de l'ordination d'un prêtre catholique, en 1987.

Les *dema* des Marind Anim sont de véritables costumes dont la pièce principale est une coiffe qui peut être une sorte de heaume en écorce peinte ornée de baies, surmonté de plumes ou de crins. Ce peut être aussi une parure de plumes et de végétaux qui masque

plus ou moins le visage de celui qui la porte. La notion de *dema* est difficile à définir : c'est un symbole de la vie, ce qui donne aux êtres et aux choses le supplément d'âme qui leur permet de fonctionner ; ce sont aussi des esprits, les êtres créateurs de l'ère originelle, qui relèvent davantage du temps du rêve que de la géographie du réel.

RASSEMBLEMENT DE REVENANTS
 Les *dema* apparaissent à l'occasion de plusieurs rites en relation avec l'initiation des jeunes. Ces rites, longuement élaborés, se tenaient tous les six ou huit ans. Une sexualité violemment exprimée se manifestait à cette occasion. Aussi avaient-ils été interdits par la puissance coloniale hollandaise comme par les missionnaires. Là encore, c'est curieusement sous l'influence des églises qu'ils refont surface aujourd'hui. Le christianisme se manifestant sous forme de croix peintes. Cette collection, dont il n'existe peu d'équivalent, a été acquise par le MAAO en 1998.
 Sans s'interroger à nouveau sur l'intérêt artistique ou ethnographique de ces étranges et forts belles coiffures, ce rassemblement de revenants peut avoir quelques chose d'incongru, d'artificiel. Roger Boulay le reconnaît volontiers : « Ces objets fabriqués pour bouger, pour danser, sont aujourd'hui figés sur des mannequins. Ces pièces fragiles destinées à disparaître sont finalement conservées dans les réserves d'un musée. Mais ces coiffures ont été acquises auprès de ceux qui les avaient élaborées pour des cérémonies, des rites, remis à l'honneur après des décennies d'interruption. Elles témoignent de la présence d'une tradition contemporaine de l'art océanien, d'une tradition retrouvée. »

Emmanuel de Roux

CÉSAR
 Galerie Beaubourg
 Château Notre-Dame des Fleurs
 Vence

Dès aujourd'hui, partez en vacances au volant de la berline de luxe la plus sûre du marché...
DORPHIN Evolution
 Saab 9000

9000 CSE 2.0L Turbo	96	112.000 F
9000 CSE 2.0L Turbo GPL	98	149.900 F
9000 ANNIVERSAIRE 2.0L Tbo GPL	07/98	159.900 F
9000 ANNIVERSAIRE 2.0L Tbo GPL	09/98	165.000 F

3, Avenue de la République 75011 PARIS
 Tél. : 01 49 23 70 00

VOUS
 cherchez un livre ?
 trouvez-le sur
alapage.com
 www.alapage.com

La rencontre historique de Merce Cunningham et de Mikhail Baryshnikov

New York/Danse. Le chorégraphe, âgé de quatre-vingts ans, a créé un bouleversant pas de deux

OCCASION PIECE, ballet de Merce Cunningham. Avec Merce Cunningham et Mikhail Baryshnikov. **BIPED**, de Merce Cunningham, avec Derry Swan, Robert Swinston... et la Merce Cunningham Dance Company. **SUMMERSPACE**, reprise du ballet de 1958 de Merce Cunningham par le New York City Ballet. **NEW YORK STATE THEATER**, Lincoln Center, 21 juillet. Prochaines représentations avec des programmes différents, jusqu'au 25 juillet.

NEW YORK

correspondance

Le pas de deux inédit et historique de Merce Cunningham, *Occasion Piece*, créé pour lui-même et Mikhail Baryshnikov, mercredi soir 21 juillet, lors du Festival 1999 du Lincoln Center, a quelque chose d'ouï-dire. Le rêve se prolonge et s'approfondit dans la nouvelle œuvre de Cunningham, *BIPED*, avec son environnement futuriste d'images projetées, de lignes partageant l'espace, de corps fantomatiques et énormes dansant dans l'air.

Dans *Occasion Piece*, Baryshnikov et Cunningham sont les deux moitiés du même mouvement. Il s'agit d'une transmission d'énergie, l'impulsion passe d'un danseur à l'autre, du plus vieux au plus jeune. Ce que l'un a commencé, l'autre le finira. La pièce s'ouvre sur Cunningham, debout au fond de la scène. Son corps est tordu par l'arthrite, mais il garde une vivacité animale, prêt à bondir. Baryshnikov attend sur le devant du plateau, tout attention. Le premier se lance alors dans la danse, avec des mouvements de bras complexes et brusques, une sorte de tourbillon autour du buste tandis que ses pieds restent rivés au sol, immobilisés par l'âge.

SENTIMENT DE RÊVE

Baryshnikov recueille alors son mouvement, le projette dans l'espace, saute avec la vitesse du danseur en pleine force de l'âge, gestes dont Cunningham ne peut plus que rêver. Mais le plus jeune est modeste. Il reçoit la sagesse. Par instants, il rend hommage à son aîné, il s'identifie presque à lui, donne à ses bras et son corps les raideurs du maître. Si celui-ci incarne la silhouette et la forme de la danse, Baryshnikov est son action trépidante et ensemble ils constituent ses deux éléments primaires qui ne pourraient exister l'un sans l'autre. Cette belle et courte pièce, *Occasion Piece*, empile sur scène le temps, la vieillesse et la jeunesse, l'action et l'immobilité, dans deux corps très différents.

Le décor ajoute encore au senti-



Mikhail Baryshnikov et Merce Cunningham.

ment de rêve – de gros cubes de plastique transparent révèlent ou dissimulent les danseurs évoluant parmi eux. Ils renvoient à une autre époque, car ils furent conçus à l'origine pour *Walkaround Time* (1968), par l'ami et collaborateur du chorégraphe, Jasper Johns, d'après *Le Grand Verre* de Marcel Duchamp.

On retrouve au centre de *BIPED* le courage imaginaire qu'on a toujours connu chez Cunningham dans ses collaborations scéniques avec les artistes. D'immenses lignes de lumière et des silhouettes dansantes sont projetées sur un écran invisible. Dans ce monde aérien dansent d'énormes images transparentes, avec des corps hauts de 6 mètres faits de lumière, de couleurs et d'ombre.

BIPED construit un univers où le vrai pénètre le rêve, où tout est possible. Parce que l'image projetée peut changer rapidement de taille, et, grâce aux ressources de l'animation par ordinateur, tantôt ce sont des lignes colorées qui quadrillent géométriquement l'espace, tantôt des silhouettes dansantes qui se ruent sur

les yeux du spectateur, manquent quitter la scène et envahir l'orchestre. De même, les danseurs de chair apparaissent subitement, comme par magie, sortant du noir absolu au fond du plateau. C'est bien davantage qu'un jeu informatique extravagant grâce à la présence puissante des danseurs. Une fois de plus, Cunningham a recours à des mouvements hardis. Les interprètes se ruent en avant, s'élançant à corps perdu, le mouvement est dense, tendu, aussi périlleux qu'un jeu informatique. Ce n'est pas tant que l'interaction entre les danseurs et les images projetées est élégante, stimulante, spectaculaire.

LA HAUTEUR DU CINÉMA

Avec ce ballet, Cunningham place la danse à la hauteur du cinéma, s'agissant de la liberté du mouvement et de l'ampleur de l'échelle. Rien de saccadé ni de gauche dans ces images. L'inouï, c'est que cet univers futuriste ait été conçu par un homme de quatre-vingts ans. Voilà des années que l'artiste se sert de « formes vivantes » d'ordinateur dans son tra-

vail de chorégraphe. Aujourd'hui, avec la collaboration de designers en multimédia, Paul Kaiser et Shelley Eshkar, les images se sont échappées de l'ordinateur pour envahir la scène.

Occasion Piece et *BIPED* sont deux événements historiques de proportions et d'intentions opposées. La première pièce est humaine, intime, simple, avec ses deux danseurs qui montrent la vulnérabilité du corps et s'en servent. La seconde, en revanche, est grandiose par sa conception et la puissance de la danse, imposante par son échelle et son dessin. Mais nous avons pu jouer d'un troisième événement historique. Le New York City Ballet a ouvert la représentation en remontant *Summerspace* (1958). Et, juste après, *BIPED*, avec l'irruption sur scène des danseurs de Cunningham comme des guerriers, leur perfection technique, leur expressivité, a démontré que ces danseurs modernes surpassent nos danseurs de répertoire.

La représentation, qui célébrait les soixante ans de scène de Merce Cunningham, s'acheva sur une ultime célébration historique : la remise au danseur-chorégraphe du Handle Award, la plus haute distinction new-yorkaise d'excellence artistique. Et puis, la compagnie continue aussi ses représentations de *Rune* (1959), *Windows* (1995), *Ground Level Overly* (1995) et de *Pondway* (1998) jusqu'au 25 juillet.

Sally Sommer
(traduit de l'anglais
- Etats-Unis -
par Guillaume Villeneuve)

« Une vie pour la danse »

Au Festival 1999 du Lincoln Center « Une vie pour la danse », la compagnie de Merce Cunningham donne trois premières trois soirs de suite, avec *Occasion Piece*, un pas de deux avec Cunningham et Mikhail Baryshnikov ; *BIPED*, dans un environnement futuriste et surréel de belles projections. D'énormes images fantomatiques de corps dansants hauts de 6 mètres mêlent le rêve à la réalité. On verra aussi, jusqu'au 25 juillet, *Pondway*, dont le thème est la liquidité de l'eau.

Le 22 juillet, les spectateurs ont pu assister à un débat historique : Merce Cunningham en conversation avec Trisha Brown.

Digérer l'art contemporain

GRAND AMATEUR d'art contemporain, le publicitaire britannique Charles Saatchi va lancer une chaîne de restaurants, révèle le quotidien britannique *The Independent* du 19 juillet. Les dîneurs pourront ainsi profiter d'une partie des œuvres de sa gargantuesque collection, qui y seront montrées. La cuisine d'outre-Manche jouit d'une réputation mitigée. Mais le gigot à la menthe a sans doute vocation à côtoyer le requin au formol de l'artiste Damien Hirst, qui exposa une vache gravide tranchée en deux dans sa longueur à la Biennale de Venise en 1994 et qui a depuis ouvert, lui aussi, un restaurant à Londres, dans le quartier de Notting Hill, baptisé Pharmacy.

Ceux de Charles Saatchi se nommeront Sensation, reprenant le titre d'une exposition qui fit scandale dans la capitale britannique en 1997 (*Le Monde* du 23 septembre 1997). On pouvait y voir, entre autres fleurons de l'art anglais d'aujourd'hui, les moulages en creux de Rachel Whiteread ; divers bestiaux de Da-

mien Hirst, l'artiste fétiche de M. Saatchi ; des sculptures d'enfants au nez phallique et à la bouche remplacée par un sexe de femme, par les frères Jake et Dinos Chapman ; l'agrandissement suggestif du trou causé par l'impact d'une balle dans un crâne par Mat Collishaw ; *Blue Print*, impression en bleu du postérieur de l'artiste Abigail Lane ; et, par Sarah Lucas, un matelas avec deux melons symbolisant des seins, plus un concombre et deux oranges figurant un phallus. L'œuvre s'intitule *Au naturel*. On ignore si elle sera au menu.

Cité par *The Independent*, le restaurateur Chris Bodker, un ancien banquier devenu propriétaire des restaurants Moving Image, mais aussi de Place Restaurants, dans le quartier prestigieux de Kensington Place, et associé de Charles Saatchi dans cette affaire, avoue un léger haut-le-cœur : « Je ne voudrais pas dîner de côté d'un requin dans du formol, et je suis sûr que personne d'autre non plus. Mais cela ne me dérangerait pas de prendre un verre au bar à côté.

té. L'art le plus attrayant sera au restaurant, et le bar devrait avoir les trucs les plus à la pointe. »

A défaut d'y voir des éléphants roses, les consommateurs un peu gris pourront toujours se pencher sur les bouses de pachydermes entourant une vierge noire et quelques photos pornos, un assemblage de Chris Ofili. Le premier restaurant de la chaîne Sensation devrait ouvrir d'ici un an, dans le quartier du West End, à Londres. Ce ne sera qu'un premier pas, à en croire Chris Bodker : « Le concept transcende les barrières internationales et peut être étendu partout dans le monde. »

A New York, par exemple, où l'exposition « Sensation » doit être présentée en octobre, au Brooklyn Museum. Après tout, Steve Wynn, le grand collectionneur de Las Vegas, a ouvert un musée d'art dans son casino, et il existe bien des bistrotis dévolus au hard-rock...

Harry Bellet

SORTIR

PARIS

Porcherie, de Pier Paolo Pasolini
Directeur du Centre dramatique national-Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, Stanislas Nordey y met en scène et y jouera avec sa troupe *Porcherie*, de Pasolini, avant une tournée en province et à l'étranger. Stanislas Nordey a déjà monté trois autres des six pièces du réalisateur et dramaturge italien, *Bêtes de style*, *Calderon et Pylade*. Le héros de *Porcherie*, un fils d'une bonne famille d'industriels allemands qui porte en lui le scandale qui va faire basculer le destin de son père, sera interprété par Olivier Dupuy. Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du 23 juillet au 22 août. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Phyllis Roome
Comédienne de formation, chanteuse de prédilection, anglaise de naissance et française d'adoption, Phyllis Roome navigue entre deux univers, la musique et la danse, cherchant la forme juste pour les réunir. Son spectacle, intitulé *Angloklaxons*, retrace le parcours d'une jeune Anglaise qui débarque à Paris avec vélo, sac à dos et de l'espoir plein le cœur. En forme de cabaret, passant du comique à des sentiments plus

sombres, l'histoire se raconte, se chante et parfois se danse, sous l'impulsion chorégraphique de Charlotte Delaporte. La musique puise dans la chanson française, les standards américains, le répertoire de Kurt Weill et des créations originales « écrites sur mesure » par Mathieu Elfassi. *Schola Cantorum, salon d'Indy*, 269, rue Saint-Jacques, 5^e. M^o Maubert-Mutualité. Les 23 et 24, à 18 heures. 50 F et 70 F. Dans le cadre de « Paris Quartier d'été ».

SAINT-NOLFF

Week-end à Saint-Nolff

Une seule journée de festivités, mais une des meilleures programmations rock de l'été dans un joli coin de Bretagne, décidément riche en événements musicaux. Dix-huit groupes, trois scènes et des décibels non-stop de 15 heures à l'aube. Parmi les invités, quelques noms trop inévitables – Matmatah, Pierpoljak, Garbage... – mais aussi des plaisirs plus rares comme les glamourieux Suede en exclusivité, la techno passionnément humaine d'Underworld, la sirène folk-rock Heather Nova, les Freestylers, Deus, Jimi Tenor, P18 et Archive, pour sa première venue française. *Le pré du Coin-du-Bois*, 56 Saint-Nolff. Le 24 juillet, à 15 heures. Tél. : 02-98-47-84-78. 160 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*)
de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35).

Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; *Le Balzac*, 8^e (01-45-61-10-60) ; *La Bastille*, 11^e (01-43-07-48-60) ; *Bienvenue Montparnasse*, dolby, 15^e.

Du riffi chez les hommes
de Jules Dassin, avec Jean Servais, Carl Möhner. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).

Gaumont Opéra Impérial, 2^e ; *MK2 Beaubourg*, 3^e ; *L'Arlequin*, 6^e (01-45-44-28-80).

Un homme est passé
de John Sturges, avec Spencer Tracy, Robert Ryan, Anne Francis. Américain, 1954 (1 h 21).

L'Arlequin, 6^e (01-45-44-28-80).

Pulp Fiction
de Quentin Tarantino, avec John Travolta, Bruce Willis, Uma Thurman. Américain, 1994, copie neuve (2 h 29).

L'Arlequin, dolby, 6^e (01-45-44-28-80).

Rashomon
d'Akira Kurosawa, avec Toshiko Mikuni, Masayuki Mori, Machiko Kyo. Japonais, 1950, noir et blanc (1 h 30).

Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

FESTIVALS

Cinéma en plein air
Terminator 2 : Judgement Day (James Cameron, 1991) : le 23, à 22 heures. *Prairie du triangle du parc de La Villette*, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-76-92. Location transat : 40 F.

Cinquante ans de cinéma brésilien
Le Bal parfumé (Paulo Caldas et Lino Ferreira, 1997) : le 23, à 17 h 30. *Terre lointaine* (Walter Salles et Daniela Thomas, 1995) : le 23, à 17 h 30. *La Parole donnée* (Anselmo Duarte, 1962) : le 23, à 19 h 45. *Le Baiser de la femme araignée* (Hector Babenco, 1984) : le 23, à 22 h.

Les Trois Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-46-33-97-77.

Mikio Naruse
Nuages d'été (1958) : le 23, à 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50.

Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, 11^e. M^o République. Tél. : 01-48-05-51-33.

Max Ophüls
Lola Montès (1955) : le 23, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Reffet Médicis, 3, rue Champollion, 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-42-34.

CINÉMATHEQUE

Palais de Chaillot : chefs-d'œuvre du cinéma
Le 23 : *L'Atalante* (Jean Vigo, 1933-34) à 19 h. *Au bord de la mer bleue* (Boris Barnet, 1936) à 21 h. Salle des Grands Boulevards :

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter et Universal 45 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL PHILIPS



Haendel. Le messie.

Un grand événement de l'ère baroque. Le 1er avril 1742, à Dublin, est créé un nouvel oratorio de Haendel. Oeuvre phare de la production classique, le *Messie* fut révisé à de multiples reprises par le compositeur. La grandeur et l'importance des parties chorales assurent l'immense tension interne de la partition. John Eliot Gardiner s'intéresse par dessus tout à la richesse des sentiments exprimés, dirigeant un ensemble de solistes et de chanteurs particulièrement homogènes. La version demeure une référence.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16 heures, dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon"

Le Monde



www.fnac.fr

GUIDE TÉLÉVISION

VENDREDI 23 JUILLET

DÉBATS

- 21.20 Les Conquistadors de l'impossible.** Forum Planète
- 23.20 L'Abbé Pierre ou l'Amour des autres.** Forum Planète

MAGAZINES

- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.** Canal +
- 19.00 Tracks.** Arte
- 20.05 Dossiers Justice.** L'affaire Broderick : tuerie à l'aube. TSR
- 21.00 Thalassa.** Escalade au Brésil. France 3
- 22.15 Ça se discute jour après jour.** L'adoption. TV 5
- 22.20 Faut pas rêver.** Canada : chants de gorge esquiemaux. France : Le village chauffé-eau. Ethiopie : partie de kwosso. France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.40 La Fabuleuse Histoire** du couteau suisse. Planète
- 19.50 A corps et à cordes.** Odyssee
- 20.00 Promenades sous-marines.** Le Récif inconnu. TMC
- 20.15 Shelby Lee Adams,** artisan de l'image. [2/2]. Arte
- 20.20 Opération survie.** Les dauphins de Cromarty. Odyssee
- 20.30 Les Casse-cou.** Forum Planète
- 20.35 Anciennes civilisations.** L'Empire ottoman. Planète

- 20.45 Méditerranée.** [8/12]. Rome, vers l'unité. Histoire
- 20.50 Rubans d'acier.** [8/13]. Les musulmans du fleuve. Odyssee
- 21.15 Le Fleuve Jaune.** Les musulmans du fleuve. Planète
- 21.25 Poulidor, cœur d'or.** Odyssee
- 22.05 Le Monde des chevaux.** [8/13]. Le cheval de tri. Odyssee
- 22.15 Quand la télé traite l'info.** [3/4]. Les années 70-80. Planète
- 22.25 Grand format.** Exil Shanghai. Arte
- 22.25 Un siècle de science-fiction.** La conquête de l'espace. 13^{ème} RUE
- 22.35 Notre XX^e siècle.** La conquête spatiale. Odyssee
- 22.55 A la redécouverte du monde.** Tahiti, l'eau de feu. TMC
- 23.00 L'Aigle et le Sphinx.** Histoire
- 23.15 Sport extrême.** [3/13]. Les Héritiers. Planète
- 23.55 de Champollion.** Histoire
- 0.20 En hommage** au cheval blanc. Odyssee
- 0.30 Cinq colonnes à la une.** Planète

MUSIQUE

- 20.45 Motets de Dumont,** Clémentine et Brossard. Avec Gérard Lesne, alto ; Joseph Cornwell, ténor ; Josep-Miquel Ramon-Monzó, basse. Par l'Orchestre musicale, dir. Gérard Lesne. Mezzo
- 20.59 Spécial Dave Brubeck.** Muzzik
- 22.15 Bach.** Suite n°2 en si bémol. Mezzo

HISTOIRE

- 22.30 Shirley Bassey.** Paris Première
- 22.55 Best of Brazil.** Montreux 2. Muzzik
- 23.30 Récital de José Carreras** à Vienne. Paris Première
- 23.50 Tina Turner.** What's Love Live 1993. Canal Jimmy
- 0.35 Barbara Hendricks** chante Gershwin. France 3

TÉLÉFILMS

- 20.30 La Petite Fille en costume marin.** Marc Rivière [1 et 2/2]. Festival
- 20.35 L'Été de la Révolution.** Lazare Iglesiés [2/2]. TMC
- 20.40 Meurtre à double tour.** Doug Jackson. RTL 9
- 20.45 Le Mas Théotime.** Philomène Esposito. Arte
- 20.55 Un si grand amour.** Richard Heffron. Téva
- 22.35 Treize à table.** Lou Antonio. Téva
- 22.55 Le Météore de la nuit II.** Roger Duchowny. 13^{ème} RUE

SÉRIES

- 20.45 Stargate SG-1.** [2/2]. L'enfant des dieux : épisode pilote. Série Club
- 20.55 Urgences.** Confidences aux urgences. Blizzard. Noël aux urgences. France 2
- 22.50 X-Files, l'intégrale.** [1 et 2/2]. Monstres d'utilité publique. O. M 6
- 0.50 Star Trek, Deep Space Nine.** [1/2]. Le maquis (v.o.). Canal Jimmy
- 1.40 Star Trek, la nouvelle génération.** Genève (v.o.). Canal Jimmy
- 2.15 Histoires gay.** [2/2] (v.o.). Canal +

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Le Mas Théotime Adapté du roman éponyme d'Henri Bosco, ce téléfilm, réalisé en 1995 par Philomène Esposito, appartient à la collection « Patrimoine » de France 3 et a déjà été diffusé plusieurs fois. Interprétée par Florence Thomassin (Geneviève) et Michel Galabru (le cousin Clodius), cette fiction n'a gardé du livre que la trame, la réalisatrice souhaitant donner davantage de sensualité aux personnages.

PLANÈTE

21.25 Poulidor, cœur d'or Juché sur sa bicyclette Mercier, Raymond Poulidor revient sur sa vie, tel Samy Frey égrainant, en selle sur scène, les « *Je me souviens* » de Georges Perec. A chaque fois, des images, parmi les plus fascinantes que la télévision ait jamais consacrées au sport cycliste, viennent rappeler ce qu'était la vie d'un coureur des années 60-70. Un film, plein de charme, de Jean-Pierre Beurenaut.

CANAL+

0.40 Poussière d'ange ■ ■ Sur un sujet de film policier traditionnel (écrit avec Jacques Audiard et Alain Le Henry), Edouard Niermans a construit un monde le plus souvent nocturne et fantasmagorique. Chaque personnage porte une souffrance, une fêlure. Bernard Girardeau est admirable dans son voyage au bout de la nuit ; toute l'interprétation est marquée par une bizarrerie de cauchemar.

SAMEDI 24 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10, 4.10** Le Monde des idées. LCI
- 21.20 Algérie, cultures croisées.** Invités : Claude Baudéan ; Anouar Benmalek ; Malika Domirane ; Leïla Seïbbar ; Aziz Smati ; Rachid Taha ; Mahmoud Zemmouri. Forum Planète
- 23.20 Espagne, l'apprentissage** de la démocratie. Invités : André Bachoud ; Albert Broder ; Maria José Fernandez ; Evelyn Lopez-Campillos ; Jésus Martinez Dorronsoro ; Philippe Noury. Forum Planète

MAGAZINES

- 13.05 Autour du Tour.** Futuroscope de Poitiers. TV 5
- 13.40 Planète animal.** La vallée des montreurs d'ours [1/2]. TMC
- 14.40 et 0.40 Place au livre.** Jean-François Deniau (*Tadjoura*) ; Daniel Schneidermann (*On journalisme après Bourdieu*). LCI
- 15.15 Les Défilés haute couture.** Best of de la semaine. Paris Première
- 17.30 Envoyé spécial.** Les années 90. La mafia des capucins. Histoire
- 18.10 Le Journal des régions.** La région Aquitaine : spécial Pays Basque. LCI
- 18.15 D'un monde à l'autre.** Les femmes qui osent. Invités : Chantal Thomass ; Catherine Breillat ; Astrid Schilling. TV 5
- 19.00 Histoire parallèle.** Semaine du 24 juillet 1949. France-Allemagne : régions et Länder. Arte
- 19.05 Paris modes.** Hussein Chalayan. Paris Première
- 23.40 T'as pas une idée ?** Régine Crespin. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Plongeon.** Championnats d'Europe : plongeon 10 m messieurs (Finale). Eurosport
- 14.45 Formule 3000.** Championnat du monde. Grand Prix d'Autriche : la course. Eurosport
- 15.15 Cyclisme.** Tour de France (19^e étape) : Contre-la-montre individuel. France 2 - RTBF 1 - TSR
- 19.00 Plongeon.** Championnats d'Europe : plongeon 3 m dames. Eurosport
- 20.30 Football.** Match amical. Saint-Etienne - Arsenal. Eurosport
- 20.55 Football.** Trophée des champions : Bordeaux - Nantes. France 3
- 22.50 Boxe.** Poids moyens : Ali Ennabati (Fr.) - Robert Allen (E-U). France 2

- 19.50 Notre XX^e siècle.** La conquête spatiale. Odyssee
- 20.00 Brésil : les Disparus** de la dictature. Planète
- 20.05 Babylone yé-yé.** Dansez maintenant : French disco. Canal +
- 20.30 Femmes dans le monde.** Femmes en Chine. [1/2]. Téva
- 20.35 L'Aventure humaine.** Voyage virtuel dans la préhistoire. Arte
- 20.35 Marcel Carné,** ma vie à l'écran. Planète
- 20.45 Bon voyage, Mr Glenn.** Odyssee
- 21.30 Enquêtes médico-légales.** A un cheveu près. 13^{ème} RUE
- 21.40 Les Aventures du récif bleu.** [1/6]. Les escadrons des profondeurs. Odyssee
- 21.55 Promenades sous-marines.** [24/26]. L'infiniment petit. Planète
- 22.20 La Fabuleuse Histoire** du couteau suisse. Planète
- 22.35 Rubans d'acier.** [8/13]. Odyssee
- 23.00 Trotsky.** Histoire
- 23.00 Opération survie.** Les dauphins de Cromarty. Odyssee
- 23.15 Anciennes civilisations.** L'Empire ottoman. Planète
- 23.30 Einstein, un mythe,** un homme. Odyssee
- 0.00 Alfred Sauvy.** [1/2]. Histoire
- 0.05 Poulidor, cœur d'or.** Planète
- 0.55 Quand la télé traite l'info.** [3/4]. Les années 70-80. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Plongeon.** Championnats d'Europe : plongeon 10 m messieurs (Finale). Eurosport
- 14.45 Formule 3000.** Championnat du monde. Grand Prix d'Autriche : la course. Eurosport
- 15.15 Cyclisme.** Tour de France (19^e étape) : Contre-la-montre individuel. France 2 - RTBF 1 - TSR
- 19.00 Plongeon.** Championnats d'Europe : plongeon 3 m dames. Eurosport
- 20.30 Football.** Match amical. Saint-Etienne - Arsenal. Eurosport
- 20.55 Football.** Trophée des champions : Bordeaux - Nantes. France 3
- 22.50 Boxe.** Poids moyens : Ali Ennabati (Fr.) - Robert Allen (E-U). France 2

MUSIQUE

- 18.00 Jazz à Antibes 1990.** Muzzik
- 19.05 Stravinski.** *Le Sacre du printemps.* Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Muzzik

- 19.50 Moussorgski et Janáček.** Concert. Avec Ludmilla Schemtschuk, soprano ; Nina Rautio, soprano ; Sergei Larin, ténor ; G. Emil Crasnar, basse. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Muzzik
- 20.45 Didon.** Drame lyrique de Desmarest. Par l'ensemble Talens Lyriques. Mezzo
- 21.00 Zazoula.** El Caserio. Par les Chœurs du théâtre Calderón, dir. José A. Pastoriza. Muzzik
- 21.50 Woodstock Diaries.** Canal Jimmy
- 22.25 Motown Live.** Paris Première
- 23.15 Brazil Night.** Montreux 1995. Muzzik
- 23.20 Patricia Kaas.** En direct de Hambourg. Arte
- 23.30 Michael Jackson & Friends** pour le Kosovo. Munich 1999. TF 1
- 0.15 Jazz à Antibes 87.** Muzzik

TÉLÉFILMS

- 17.00 Triangle noir.** Jerry London [2/2]. Ciné Cinémas
- 18.00 Mauvaise rencontre.** Michael Switzer. RTL 9
- 18.15 Le Secret des Flamands.** Robert Valey [2/2]. Festival
- 18.35 Catherine de Médicis.** Y-André Hubert [1/2]. Ciné Cinémas
- 20.30 Exécution publique.** T. Lee Wallace. Ciné Cinémas
- 20.30 La Peur.** Daniel Vigne. Festival
- 20.45 L'Odyssee du capitaine Blood.** Andréi Pratchenko [1/2]. Série Club
- 21.35 La Page blanche.** Olivier Assayas. Arte
- 22.10 L'Été 36.** Yves Robert [1 et 2/2]. Festival
- 22.55 L'assassin habite au 402.** Colin Bucksey. 13^{ème} RUE

SÉRIES

- 18.05 Dakтари.** Du plomb pour Hedley. La Cinquième
- 19.05 Beverly Hills.** A bas l'exploitation. TF 1
- 20.00 3^e planète après le Soleil.** Sensitive Dick (v.o.). Série Club
- 20.50 Charmed.** Une journée sans fin. M 6
- 20.55 H.** Une vie de chien. O. Canal +
- 21.00 VR5.** Le preneur d'otages (v.o.). Canal Jimmy
- 21.45 V.I.P.** Un hot dog... très chaud. O. TF 1
- 22.50 Star Trek, Deep Space Nine.** [2/2]. Le maquis. Canal Jimmy
- 0.30 Seinfeld.** Chirurgie esthétique (v.o.). O. Canal +
- 4.15 New York Police Blues.** P'il Draw You a Map (v.o.). Canal Jimmy

CINÉ CINÉMA 3

- 23.05 L'Étoffe des héros** ■ ■ La conquête de l'espace, où la supériorité des Etats-Unis s'affirma finalement en 1959 avec le programme Mercury, a été reconstituée d'une façon presque documentaire par Philip Kaufman, dans ce film de 1983, tiré d'un livre de Tom Wolfe. Le réalisateur n'a pas tout à fait évité les pièges du triomphalisme national mais il a su montrer une authentique aventure humaine. En v.o.

FILMS

- 16.50 Evil Dead :** La Mort diabolique ■ Sam Raimi (Etats-Unis, 1982, v.o., 85 min) O. Ciné Cinéma 3
- 21.00 Herbes flottantes** ■ Yasujiro Ozu (Japon, 1959, v.o., 115 min) O. Cinétoile
- 21.05 Une femme française** ■ Régis Wargnier (France, 1995, 125 min) O. Cinéstar 2
- 22.05 Easy Living** ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1949, N., 80 min) O. Ciné Classics
- 22.10 Le Sauvage** ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 100 min) O. Canal + Vert
- 22.40 Ladyhawk,** la femme de la nuit ■ ■ Richard Donner (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
- 22.55 Les Demoiselles de Wilko** ■ ■ Andrzej Wajda (Pologne, 1978, 115 min) O. Cinétoile
- 23.10 L'Étoffe des héros** ■ ■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, v.o., 190 min) O. Ciné Cinéma 1
- 0.30 Le Maître d'escrime** ■ ■ Pedro Olea (Espagne, 1992, v.o., 85 min) O. Cinéstar 2



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 0.40 Poussière d'ange** ■ ■ Edouard Niermans. Avec Bernard Girardeau, Fanny Cottencou (France, 1987, 95 min) O. Canal +
- 0.50 Un homme** ■ ■ parmi les loups ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, v.o., 105 min) O. Cinétoile
- 2.35 Johnny Guitare** ■ ■ ■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1953, 105 min) O. Cinétoile
- 3.55 Les Imposteurs** ■ ■ Michael Lindsay-Hogg (GB, 1991, 100 min) O. Cinéstar 2
- 3.55 Versailles, rive gauche** ■ ■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min) O. Ciné Cinéma 3

FILMS

- 13.05 Truly, Madly, Deeply** ■ Anthony Minghella (Grande-Bretagne, 1991, 105 min) O. Cinéstar 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 13.10 Une femme de tête** ■ ■ Walter Lang. Avec Spencer Tracy, Katherine Hepburn (Etats-Unis, 1957, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 2
- 13.20 Les Géants** ■ ■ Sam Miller (Grande-Bretagne, 1992, 90 min) O. Canal + Vert
- 13.25 Les Bronzés** ■ ■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1953, 110 min) O. Cinétoile
- 16.05 Un si doux visage** ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 18.00 La Tête contre les murs** ■ ■ Georges Franju (France, 1959, N., 90 min) O. Cinétoile
- 20.05 Les Bronzés** ■ ■ Patricia Leconte (France, 1978, 95 min) O. TSR
- 21.40 Superman** ■ ■ Richard Donner (Grande-Bretagne, 1978, 145 min) O. TSR
- 22.35 Parfait amour** ■ ■ Catherine Breillat (France, 1996, 110 min) O. RTBF 1
- 23.00 Hémoglobine** ■ ■ Peter Svatek (Canada, 1996, 88 min) O. Canal +
- 23.00 Lacenaire** ■ ■ Francis Girod (France, 1990, 125 min) O. Cinéstar 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.05 L'Étoffe des héros** ■ ■ Philip Kaufman. Avec Sam Shepard, Ed Harris (Etats-Unis, 1983, v.o., 185 min) O. Ciné Cinéma 3
- 0.40 La Joyeuse Suicidée** ■ ■ William Wellman (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 75 min) O. Cinétoile
- 1.50 Easy Living** ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 2.15 Ladyhawk,** la femme de la nuit ■ ■ Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
- 2.30 Avec la peau des autres** ■ ■ Jacques Dery (France - Italie, 1966, 90 min) O. Canal +
- 2.35 Countdown** ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3
- 4.00 Bonjour** ■ ■ Yasujiro Ozu (Japon, 1959, v.o., 90 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.05 Sous le soleil.** O.
- 19.05 Les Dessous de Palm Beach.** O.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.** O.
- 20.50 50 ans de tubes.** O.
- 23.05 Terre indigo.** Feuilletton. Jean Sagols [4/8]. O.
- 1.00 Mode in France.** Haute couture - Automne-hiver 2000.

FRANCE 2

- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.** O.
- 19.20 Qui est qui ?** O.
- 20.00 Journal, Météo.** O.
- 20.55 Urgences.** Confidences aux urgences. O. Blizzard. O. Noël aux urgences. O.
- 23.20 Un livre, des livres.** O.
- 23.30 Millennium.** La colombe de papier. O.
- 0.15 Journal, Météo.** O.
- 0.35 Le Juge de la nuit.** Pour solde de tout compte. O.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.** O.
- 18.55 Météo des plages.** O.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.** O.
- 20.05 Fa Si La.** O.
- 20.35 Tout le sport.** O.
- 20.38 Le Journal du Tour.** O.
- 21.00 Thalassa.** Escalade au Brésil. O.
- 22.20 Faut pas rêver.** O.
- 23.10 Météo, Soir 3.** O.
- 23.35 Spécial Barbara Hendricks.** 23.40 Un but pour la musique avec l'Opéra Junior. O.
- 0.35 Barbara Hendricks** chante Gershwin.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00**
- 18.30 Seinfeld.** O.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.** O.
- 20.00 Le Zapping.** O.
- 20.05 Les Simpson.** O.
- 20.30 Best of 10 ans des guignols.** O.
- 21.50 Méprise multiple** ■ Film. Kevin Smith. O.
- 22.00 Double Team** ■ Film. Tsui Hark. O.
- 0.19 10 secondes et des poussières.** Un légionnaire. O.
- 0.20 Seinfeld.** L'enregistrement. O.

FRANCE 2

- 15.15 Cyclisme.** O.
- 17.30 Vélo Club.** O.
- 18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.** O.
- 18.55 Fous d'humour.** O.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.** O.
- 20.00 Journal, Météo.** O.
- 20.55 Fort Boyard.** O.
- 22.50 Boxe.** Ali Ennabati - Robert Allen. O.
- 0.20 Secret bancaire.** Paysages avec dames. O.
- 1.10 Mezzo Pinfo.** Festival baroque de Beaune. O.

FRANCE 3

- 15.30 Hors la ville.** O.
- 16.00 Comme un dimanche.** O.
- 16.30 Couleur mer, Océanox.** O.
- 17.00 Chroniques d'en haut.** O.
- 17.20 De ce côté du monde.** O.
- 18.20 Questions pour un champion.** O.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.** O.
- 20.05 Strip-tease.** O.
- 20.40 Le Journal du Tour.** O.
- 20.55 Football.** Trophée des champions. Bordeaux - Nantes. O.
- 23.25 Météo, Soir 3.** O.
- 23.25 Omerta, la loi du silence.** [5, 6 et 7/25]. O.
- 1.40 Notes de voyage.** Dan Ar Braz : Vers les îles.

CANAL +

- 15.35 Arliss.** O.
- 16.00 McCallum.** O.
- En clair jusqu'à 20.35**
- 17.40 Batman 2000.** O.
- 18.05 Daria.** O.
- 18.30 Seinfeld.** O.
- 19.00 Rions un peu en attendant la rentrée.** O.
- 20.05 Babylone yé-yé.** [2/2]. O.
- 20.35 Samedi comédie.** O.
- 20.35 Spin City.** O.
- 21.45 A la une.** Face à face. O.
- 20.55 H.** Une vie de chien. O.
- 21.20 Blague à part.** [7/20]. Le célibataire. O.
- 22.10 Pétanque.** Trophée Canal+. O.
- 23.00 Hémoglobine** ■ ■ Film. Peter Svatek. O.
- 0.30 Seinfeld.** Chirurgie esthétique. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Tracks.** O.
- 19.45 Météo, Arte info.** O.
- 20.15 Shelby Lee Adams,** artisan de l'image. [2/2]. O.
- 20.45 Le Mas Théotime.** Téléfilm. Philomène Esposito. O.
- 22.20 Contre l'oubli.** Abraham Serfaty, Maroc. O.
- 22.25 Grand format.** Exil Shanghai. O.

M 6

- 18.25 The Sentinel.** O.
- 19.20 Mariés, deux enfants.** O.
- 19.50 Voile.** O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.** O.
- 20.05 Mode 6.** O.
- 20.10 Zorro.** O.
- 20.45 Politiquement rock.** O.
- 20.55 Le Clown.** Frères d'armes. O. Duel. O.
- 22.45 La Minute Internet.** O.
- 22.50 X-Files, l'intégrale.** Monstres d'utilité publique. [1 et 2/2] O.
- 0.35 Murder One, l'affaire Banks.** Chapitre XIV. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora.** Jean Clair. O.
- 21.00 Black and Blue.** O.
- 22.10 Fiction.** En finir, d'Yves Ferry. O.
- 23.00 Théâtre-Cabaret.** O.

FRANCE-MUSIQUE

Plus de 2000 hectares ravagés par le feu dans les Bouches-du-Rhône

Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement se sont rendus sur place

LE PREMIER MINISTRE Lionel Jospin et le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement se sont rendus, vendredi 23 juillet au matin, à Maussane-les-Alpilles (Bouches-du-Rhône) au poste de commandement des pompiers qui luttent depuis jeudi soir contre un incendie qui a déjà ravagé près de 2 700 hectares de forêt. M. Jospin et M. Chevènement, accompagnés de Michel Vauzelle, président (PS) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont survolé les communes de Maussane, Saint-Rémy-de-Provence et Mouries, dans le massif des Alpilles, à bord d'un hélicoptère de la sécurité civile.

« DÉSASTRE »

Le premier ministre s'est dit « touché » par ce « désastre pour l'environnement », lors d'une conférence de presse, avant l'ouverture du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) (lire pages 6 et 7), qui se tient en Arles. De retour au CIADT, M. Chevènement, jugeant l'incendie « extrê-

mement impressionnant », a appelé à la « vigilance et au civisme », et à « un travail de sensibilisation auprès de la population ».

L'incendie, contenu par les pompiers sans être tout à fait maîtrisé, ravage une zone de forêt avec un habitat dispersé qui complique le travail de secouristes. Trois maisons isolées ont été endommagées et dix autres ont dû être évacuées. Vendredi matin, alors que le mistral soufflait encore à près de 70 km/h, le village de Mouries, 2 300 habitants, a dû, à son tour, être évacué. L'origine du sinistre demeure inconnue mais les pompiers précisent que le feu a pris « au bord d'une piste forestière, à l'intérieur d'une forêt, ce qui peut paraître suspect ».

Pour venir en aide aux 1 200 pompiers déjà présents sur place, des renforts des départements voisins étaient attendus dans la matinée de vendredi : deux unités d'intervention de la sécurité civile, de Lunel (Hérault) et de Brignoles (Var), un groupe d'attaque des bataillons de marins-pompiers de

Marseille, deux colonnes des Alpes-Maritimes et du Var ainsi que des unités de Rhône-Alpes, d'Auvergne et du Languedoc-Roussillon, soit 500 hommes au total.

MOYENS AÉRIENS RENFORCÉS

Tôt dans la matinée de vendredi, les moyens aériens renforcés ont repris avec, notamment cinq Canadair, un Hercules, un Fokker et deux Tracker. Selon Jean-Pierre Chevènement, quinze avions luttent contre le feu dans la matinée. Dès jeudi matin, les départements des Bouches-du-Rhône et du Var avaient déclenché un plan Alarme (Alerte liée aux risques météorologiques exceptionnels) en face à la conjugaison de la chaleur et du vent d'ouest.

Une vingtaine de départs de feu ont été maîtrisés, jeudi, dans le Sud-Est et au moins cinq en Corse, où un pompier a été légèrement blessé lors d'une intervention dans la région de Corte (Haute-Corse). Près de Villars (Vaucluse), soixante-dix personnes ont été évacuées d'un camping suite à un incendie qui a détruit 70 hectares.

Rebondissement de la crise de la dioxine en Belgique

Les élevages porcins sont placés sous séquestre

C'EST la deuxième vague de la crise de la dioxine dans le secteur agricole belge : réuni jeudi soir 22 juillet pour examiner les conséquences financières d'une nouvelle affaire de contamination alimentaire déclenchée à la fin du mois de mai, le conseil des ministres a décidé de placer sous séquestre quelques deux cents fermes et élevages porcins.

Des mesures effectuées il y a quelques jours et communiquées au gouvernement ont, en effet, indiqué que des taux de dioxine dépassant jusqu'à cinquante fois le seuil autorisé ont été repérés dans quelques soixante-dix exploitations, alors même que, dans une partie d'entre elles, d'autres analyses faites depuis le déclenchement de ce nouveau scandale n'avaient rien donné. C'est donc toute la fiabilité des mesures de contrôle qui est désormais mise en cause.

Une vingtaine d'entreprises fabriquant des aliments pour animaux étaient jusqu'ici soupçonnées d'avoir revendu de la nourriture contaminée à des éleveurs de porcs

et de poulets, entre le 15 et le 31 janvier. Elles se rattachaient à la filière Verkest-Fogra, du nom des deux firmes, l'une wallonne, l'autre flamande, suspectées d'avoir mélangé des produits polluants à des graisses animales. Les dernières analyses ont incité le gouvernement à placer sous haute surveillance les élevages clients d'une autre entreprise, Versele de Deinze. Au total, quelques mille deux cents fermes sont donc désormais dans le colimateur.

MESURE D'URGENCE

Interrogée vendredi 23 juillet dans la matinée par la RTBF, Magda Aelvoet, la ministre écologiste de la santé, a confirmé que des éléments contaminés auraient été livrés en février et mars. La production de ces fermes a sans doute été introduite sur le marché, d'où la mesure d'urgence prise par le gouvernement « arc-en-ciel » de M. Verhofstadt, confronté à sa première grande crise.

Un groupe de travail devait réunir vendredi des spécialistes de l'agriculture, de la santé et de l'ex-

pertise vétérinaire avant que le gouvernement annonce sans doute d'autres mesures destinées à tenter de protéger les consommateurs.

Le gouvernement estime donc urgent de créer une agence fédérale de contrôle alimentaire. La mise sur pied de cet organisme se fait difficilement, notamment parce que s'opposent déjà les partisans d'une structure unique chargée de l'établissement des normes et ceux qui veulent qu'elle soit également chargée des contrôles sur le terrain, en réunissant des services aujourd'hui éparpillés entre divers départements qui ne communiquent pas entre eux.

L'équipe de M. Verhofstadt, coincée entre le refus européen de voir un gouvernement aider directement un secteur en crise et la pression des puissants syndicats agricoles, tente également d'élaborer un plan d'aide financière aux producteurs. Les services officiels ont toutefois du mal à chiffrer l'ampleur du désastre compte tenu que des centaines de tonnes de produits belges sont toujours bloqués un peu partout dans le monde. - (Intérim.)

Alliance entre M. Pasqua et M. Fini

CHARLES PASQUA, le président du groupe Union pour l'Europe des Nations (UPEN) au Parlement européen, s'est allié avec l'Alliance Nationale italienne, formation présidée par Gianfranco Fini, héritière du mouvement néofasciste MSI. A l'ouverture de la session du Parlement européen, vendredi 23 juillet, le président de séance a annoncé officiellement l'adhésion des neuf eurodéputés italiens - qui siègent jusqu'ici chez les non-inscrits - au groupe présidé par M. Pasqua. Le fondateur du Rassemblement pour la France était en négociation avec eux depuis plusieurs semaines. Le groupe UPEN compte désormais trente membres dont les treize eurodéputés français élus sur la liste conduite par M. Pasqua et Philippe de Villiers. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE** : une plainte a été déposée, jeudi 22 juillet à Caen, contre l'évêque de Bayeux (Calvados), Mgr Pierre Pican, pour « non dénonciation de viols et d'agressions sexuelles » sur mineurs, dans une affaire qui met en cause un prêtre de son diocèse, le Père René Bisset, mis en examen et écroué depuis septembre 1998 pour viols et agressions sexuelles sur quinze adolescents. La plainte a été déposée par M^e Jean Chevais, avocat à Paris, au nom de l'association l'Enfant Bleu et des familles de victimes. Selon M^e Chevais, l'évêque aurait eu connaissance des faits dès avril 1997, soit 18 mois avant la mise en examen du religieux, le 11 septembre 1998. Mgr Pican aurait alors éloigné René Bisset de Caen. L'évêque de Caen nie avoir été informé des faits avant la mise en examen du prêtre.

■ **COLUMBIA** : après deux reports, les 20 et 22 juillet, la navette spatiale américaine Columbia a décollé, vendredi 23 juillet à 6 h 31 (heure de Paris), du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride). Cette mission entre dans l'histoire de la conquête de l'espace comme la première commandée par une femme, Eileen Collins. - (Reuters.)

■ **JUSTICE** : le tribunal de grande instance de Paris a débouté, jeudi 22 juillet, l'ordre des avocats parisiens dans l'action civile engagée contre l'Etat, à propos de la perquisition effectuée par les juges Joly et Vichnievsky chez l'avocat Eric Turcon, le 26 janvier. Le tribunal a estimé que la « faute lourde » des juges n'apparaissait pas démontrée.

■ **MNEF** : les juges d'instruction Françoise Neher et Armand Riberoles ont perquisitionné au cabinet d'un avocat parisien, M^e Patrick Gentil, ainsi que l'indique *Le Parisien* du 23 juillet. Cet avocat, qui n'est l'objet d'aucune poursuite, avait été consulté par la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) lors de la vente d'une filiale, en marge de laquelle Dominique Strauss-Kahn avait perçu, en 1997, des honoraires en qualité d'avocat-conseil.

■ **LOGEMENT** : des familles d'origine africaine vivant dans des logements insalubres au 55, rue Compans dans le 19^e arrondissement, ont manifesté, accompagnées du DAL (Droit au logement) jeudi 22 juillet, devant l'Hôtel de Ville de Paris, pour demander le logement promis par la mairie de tous les locataires.

■ **AVION DÉTOURNÉ** : le pilote d'un avion de la compagnie japonaise ANA qui a été brièvement détourné, vendredi matin, 23 juillet, entre Tokyo et Sapporo, Naoyuki Nagashima, est mort des blessures reçues dans l'affrontement pour maîtriser le pirate de l'air, un homme isolé armé d'un couteau, a annoncé un responsable du ministère japonais des transports. - (AFP)

Tirage du Monde daté vendredi 23 juillet 1999 : 525 725 exemplaires. 1 - 3

LASSERRE

**FERMETURE
LE 24 JUILLET
APRÈS LE DÎNER
POUR TRAVAUX.**

**RÉOUVERTURE
EN SEPTEMBRE.**

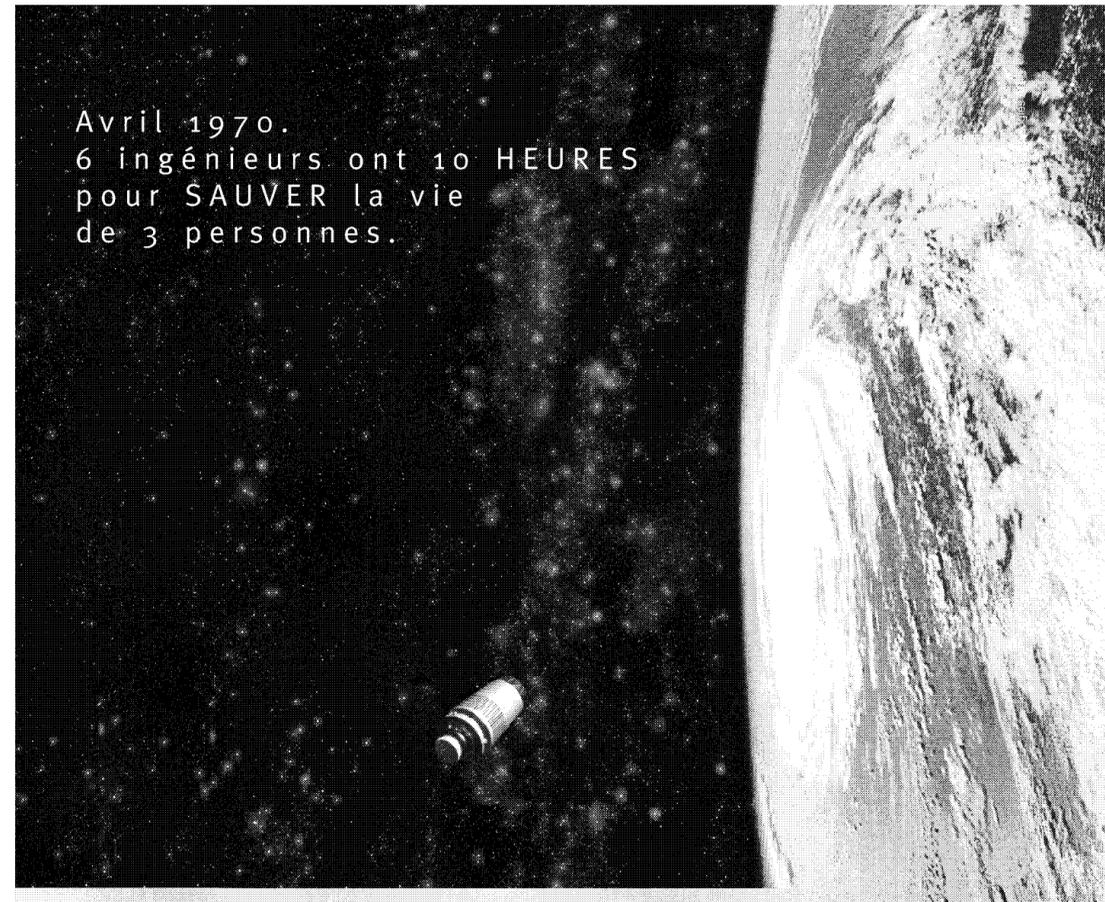
LIGNE MASCULINE

Cote à Cote

1 Costume
599 FRS (91,3 €)

2 Costumes
1100 FRS (167,7 €)

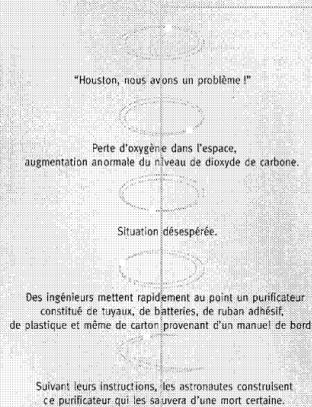
15, 17, BD ST MICHEL 75005 PARIS
25, AV DE WAGRAM 75017 PARIS
30, RUE DE RIVOLI 75004 PARIS
31, RUE DE BOURGOGNE 75007 PARIS



Avril 1970.
6 ingénieurs ont 10 HEURES
pour SAUVER la vie
de 3 personnes.

{ PROCESSUS DE PENSÉE PERPÉTUELLE }

LE CYCLE INFINEON



Rendons hommage à tous ces ingénieurs qui font face à l'impossible, restent positifs et surmontent ainsi tous les obstacles pour proposer une solution réaliste. Car l'avenir est entre leurs mains, ou mieux dans leur tête. Chez Infineon, nous savons aussi ce que signifie ne jamais abandonner, car le monde de la microélectronique est jalonné d'obstacles et de délais intenable. Et ce n'est pas cela qui arrêtera nos ingénieurs.

Visitez notre site @ www.infineon.com

Infineon Technologies - Groupe Siemens.

Never stop thinking.*

Infineon

* Ne jamais s'arrêter de penser.